



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2019

Rapport aux actionnaires • Trois mois et six mois clos le 30 avril 2019

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,70 \$, par rapport à 1,54 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,75 \$, par rapport à 1,62 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 3 172 millions de dollars, comparativement à 2 916 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 266 millions de dollars, comparativement à 3 062 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2019 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,97 \$, par rapport à 2,78 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 3,32 \$, par rapport à 3,18 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 5 582 millions de dollars, comparativement à 5 269 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 6 219 millions de dollars, comparativement à 6 008 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 78 millions de dollars (66 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 86 millions de dollars (73 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges liées à l'acquisition de Greystone de 30 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action).

TORONTO, le 23 mai 2019 – Le Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2019. Le résultat net comme présenté du deuxième trimestre a atteint 3,2 milliards de dollars, en hausse de 9 %, et le résultat net rajusté a atteint 3,3 milliards de dollars, en hausse de 7 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«Nous avons réalisé des résultats exceptionnels au cours du trimestre, témoignant de la croissance continue d'un exercice à l'autre des produits des secteurs des services de détail, tant au Canada qu'aux États-Unis, et de la remontée d'un trimestre à l'autre des résultats du secteur Services bancaires de gros, a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. Nous avons beaucoup progressé ce trimestre : nous avons notamment développé de nouvelles capacités, renforcé nos activités et fait avancer nos priorités stratégiques alors que nous continuons à bâtir la banque de l'avenir.»

Services de détail au Canada

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada s'est établi à 1 849 millions de dollars et le résultat net rajusté, à 1 877 millions de dollars, en hausse respectivement de 1 % et 2 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits du secteur ont progressé de 8 %, reflétant la croissance des volumes, l'accroissement des marges et l'augmentation du volume des actifs gérés de ses activités de gestion de patrimoine. Les Services de détail au Canada présentent déjà les résultats issus de leur stratégie «Prêts pour l'avenir» et ont obtenu le meilleur résultat parmi les cinq grandes banques de détail pour ce qui est de la satisfaction de la clientèle dans le cadre de l'enquête effectuée par J.D. Power en 2019 au Canada sur la satisfaction des clients à l'égard des services bancaires de détail¹.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net comme présenté et le résultat net rajusté du secteur Services de détail aux États-Unis se sont établis à 1 263 millions de dollars (948 millions de dollars US), en hausse de 29 % (23 % en dollars US) comme présenté et de 20 % (15 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La contribution de TD Ameritrade au résultat comme présenté et au résultat rajusté du secteur s'est établie à 258 millions de dollars (195 millions de dollars US), soit une augmentation respectivement de 93 % (82 % en dollars US) et 32 % (27 % en dollars US) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ont dégagé un résultat net comme présenté de 1 005 millions de dollars (753 millions de dollars US), en hausse de 19 % (14 % en dollars US) comme présenté et de 17 % (12 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits témoigne de l'accroissement des marges sur les dépôts et la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Les Services de détail aux États-Unis ont continué d'investir dans leur plateforme numérique et de miser sur la prestation de services pour offrir la meilleure expérience client du secteur et, dans le cadre de l'enquête effectuée par J.D. Power en 2019 aux États-Unis sur la satisfaction des clients à l'égard des services bancaires de détail, ils sont arrivés en tête du classement dans la région du Sud-Est pour ce qui est de la satisfaction de la clientèle².

¹ TD Canada Trust a obtenu le meilleur résultat parmi les cinq grandes banques dans le cadre de l'enquête effectuée par J.D. Power en 2019 au Canada sur la satisfaction des clients à l'égard des services bancaires de détail offerts par leur principale banque. Visitez le site www.jdpower.com/awards.

² TD Bank, America's Most Convenient Bank^{MD}, a obtenu la plus haute note dans la région du Sud-Est dans le cadre de l'enquête effectuée par J.D. Power en 2019 aux États-Unis sur la satisfaction des clients à l'égard des services bancaires de détail. Visitez le site www.jdpower.com.

Services bancaires de gros

Le secteur Services bancaires de gros a connu une forte amélioration par rapport au premier trimestre de 2019, dégagant un résultat net de 221 millions de dollars pour le trimestre considéré en raison d'une hausse des produits liés aux activités de négociation et des produits tirés des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme découlant de l'amélioration des conditions sur les marchés et de la hausse des activités de la clientèle par rapport à celles du trimestre précédent. Comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, le résultat net a diminué de 46 millions de dollars, ce qui s'explique par l'augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par une réduction de la provision pour pertes sur créances. Le secteur Services bancaires de gros continue d'investir dans l'expansion mondiale de ses activités libellées en dollars US.

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 12,0 %.

Innovation

«Nous continuons à améliorer nos capacités omni et à offrir de nouvelles expériences pour répondre aux besoins en évolution de nos clients, a mentionné M. Masrani. Au cours des derniers mois, nous avons mis en œuvre avec succès une nouvelle plateforme numérique à partir de laquelle les services aux petites entreprises aux États-Unis sont dorénavant offerts et participé au lancement de l'application Vérifiez.Moi, qui offre de nouvelles possibilités à des millions de Canadiens et encore plus de commodité.»

Conclusion

«Je tiens à remercier nos plus de 85 000 collègues de partout dans le monde pour la contribution significative qu'ils ont apportée à la performance de la Banque ce trimestre. Je veux également les féliciter pour les excellents résultats obtenus dans le cadre des récentes enquêtes de J.D. Power, qui témoignent de leur travail acharné et de leur dévouement envers notre clientèle», a conclu M. Masrani.

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 4.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du deuxième trimestre de 2019. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2019. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2018 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T2 2019	IFS du T2 2019	IRS du T2 2019	Rapport annuel 2018
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				71-76, 81, 87, 89-91, 101-103
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				67-71
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	31, 45			62-63, 95-96, 98
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				72-75
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				71-72
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				61, 71, 76-103
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	35			60, 75-76, 84, 101
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	30-31, 82		1-3, 6	57-59, 63, 211
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	57
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				58-60, 101
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		4-7		60-61
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF	35		10	77-79, 81, 83-84
	15	Sous forme de tableau, présenter le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			21-28, 31-33	
16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque	32		11-12		
17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			42	80, 84, 89	
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	38-40, 42-43			91-93
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	41			94, 204
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	45-47			98-100
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	41-42, 44-45			97-98
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	33-34			82
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	33-37			82, 84-87
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	35-36			83-87, 89
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	35			83-87
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	25-30, 68-73	15-31	1-5, 10-11, 13-42	44-57, 76-81, 162-169, 178, 180-182, 209-210
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	73			52, 130-131, 137-138, 168
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	26, 70-73	19, 23-24		49, 165-167
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			29-30, 34-38	79-80, 147, 174-175, 178, 180-182
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				80, 134, 147
Autres risques	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				87-90, 101-103
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	79-80			70-71, 202-204

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	48	Méthodes et estimations comptables	
4	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	50	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
5	Faits saillants financiers		
6	Notre rendement		
10	Aperçu des résultats financiers		
15	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD		
23	Résultats trimestriels		
24	Revue du bilan		
25	Qualité du portefeuille de crédit		
30	Situation des fonds propres		
33	Gestion des risques		
48	Titrisation et arrangements hors bilan		
		ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	
		51	Bilan consolidé intermédiaire
		52	État du résultat consolidé intermédiaire
		53	État du résultat global consolidé intermédiaire
		54	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
		55	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
		56	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
		84	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2018, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2018. Le présent rapport de gestion est daté du 22 mai 2019. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2018 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2018 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <https://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion (le «rapport de gestion de 2018») du rapport annuel de 2018 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2019» et pour le secteur Siège social à la rubrique «Orientation pour 2019», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2019 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier», «objectif», «cible» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de «recapitalisation interne» des banques; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2018, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques «Événements importants» et «Événements importants et postérieurs de 2019» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web <https://www.td.com>. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayaient les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2018 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2019» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique «Orientation pour 2019» pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux ou pour les trois mois clos les			Aux ou pour les six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Résultats d'exploitation					
Total des produits	10 228 \$	9 998 \$	9 482 \$	20 226 \$	18 857 \$
Provision pour pertes sur créances	633	850	556	1 483	1 249
Indemnités d'assurance et charges connexes	668	702	558	1 370	1 133
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	5 248	5 855	4 837	11 103	9 698
Charges autres que d'intérêts – rajustées ²	5 163	5 161	4 759	10 324	9 552
Résultat net – comme présenté	3 172	2 410	2 916	5 582	5 269
Résultat net – rajusté ²	3 266	2 953	3 062	6 219	6 008
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	663,6 \$	648,5 \$	622,0 \$	663,6 \$	622,0 \$
Total de l'actif	1 356,6	1 322,5	1 283,8	1 356,6	1 283,8
Total des dépôts	875,3	849,3	829,8	875,3	829,8
Total des capitaux propres	84,9	81,7	76,7	84,9	76,7
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	452,3	439,3	417,8	452,3	417,8
Ratios financiers					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,5 %	12,2 %	16,8 %	14,3 %	14,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ⁴	17,0	15,0	17,6	16,0	17,1
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ⁴	23,4	17,5	24,4	20,4	21,8
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ⁴	23,6	21,0	25,0	22,3	24,3
Ratio d'efficacité – comme présenté	51,3	58,6	51,0	54,9	51,4
Ratio d'efficacité – rajusté ²	50,5	51,6	50,2	51,0	50,4
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets ⁵	0,39	0,50	0,36	0,45	0,41
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	1,70 \$	1,27 \$	1,54 \$	2,97 \$	2,78 \$
Dilué	1,70	1,27	1,54	2,97	2,78
Dividendes par action ordinaire	0,74	0,67	0,67	1,41	1,27
Valeur comptable par action	43,51	41,69	38,26	43,51	38,26
Cours de clôture ⁶	76,42	74,00	72,11	76,42	72,11
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 826,6	1 833,1	1 843,6	1 829,9	1 842,6
Nombre moyen – dilué	1 830,0	1 836,2	1 847,5	1 833,2	1 846,8
Fin de période	1 828,4	1 830,8	1 844,6	1 828,4	1 844,6
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	139,7 \$	135,5 \$	133,0 \$	139,7 \$	133,0 \$
Rendement de l'action ⁷	3,9 %	3,8 %	3,7 %	3,9 %	3,5 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	43,4	52,6	43,5	47,4	45,6
Ratio cours/bénéfice	12,3	12,3	12,7	12,3	12,7
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁸	10,0	2,6	16,3	10,0	16,3
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ²					
Résultat par action					
De base	1,75 \$	1,57 \$	1,62 \$	3,32 \$	3,18 \$
Dilué	1,75	1,57	1,62	3,32	3,18
Ratio de distribution sur actions ordinaires	42,1 %	42,7 %	41,4 %	42,4 %	39,9 %
Ratio cours/bénéfice	11,6	11,4	11,9	11,6	11,9
Ratios des fonds propres					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	12,0 %	12,0 %	11,8 %	12,0 %	11,8 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ³	13,5	13,5	13,5	13,5	13,5
Ratio du total des fonds propres ³	15,8	15,9	15,8	15,8	15,8
Ratio de levier	4,2	4,1	4,1	4,2	4,1

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.² Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.³ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'intégration du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour l'exercice 2019, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont tous de 100 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %.⁴ Mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires» et «Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires» du présent document.⁵ Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.⁶ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).⁷ Le rendement de l'action correspond au dividende annualisé par action ordinaire versé, divisé par le cours de clôture moyen quotidien de l'action de la période considérée. Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) pour le trimestre – en annualisant le dividende par action ordinaire versé au cours du trimestre; b) pour la période depuis le début de l'exercice – en annualisant le dividende par action ordinaire versé depuis le début de l'exercice.⁸ Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec quelque 13 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2019, les actifs de la TD totalisaient 1,4 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêt, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés¹

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Produits d'intérêts nets	5 872 \$	5 860 \$	5 398 \$	11 732 \$	10 828 \$
Produits autres que d'intérêts	4 356	4 138	4 084	8 494	8 029
Total des produits	10 228	9 998	9 482	20 226	18 857
Provision pour pertes sur créances	633	850	556	1 483	1 249
Indemnisations d'assurance et charges connexes	668	702	558	1 370	1 133
Charges autres que d'intérêts	5 248	5 855	4 837	11 103	9 698
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 679	2 591	3 531	6 270	6 777
Charge d'impôt sur le résultat	773	503	746	1 276	1 786
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	266	322	131	588	278
Résultat net – comme présenté	3 172	2 410	2 916	5 582	5 269
Dividendes sur actions privilégiées	62	60	52	122	104
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 110 \$	2 350 \$	2 864 \$	5 460 \$	5 165 \$
Attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires	3 110 \$	2 332 \$	2 846 \$	5 442 \$	5 129 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	–	18	18	18	36

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté ¹ (en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril	31 janvier	30 avril	30 avril	30 avril
	2019	2019	2018	2019	2018
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets	5 872 \$	5 860 \$	5 398 \$	11 732 \$	10 828 \$
Produits autres que d'intérêts ²	4 356	4 138	4 084	8 494	8 118
Total des produits	10 228	9 998	9 482	20 226	18 946
Provision pour pertes sur créances	633	850	556	1 483	1 249
Indemnités d'assurance et charges connexes	668	702	558	1 370	1 133
Charges autres que d'intérêts ³	5 163	5 161	4 759	10 324	9 552
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 764	3 285	3 609	7 049	7 012
Charge d'impôt sur le résultat	787	678	763	1 465	1 416
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ⁴	289	346	216	635	412
Résultat net – rajusté	3 266	2 953	3 062	6 219	6 008
Dividendes sur actions privilégiées	62	60	52	122	104
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	3 204	2 893	3 010	6 097	5 904
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	–	18	18	18	36
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 204	2 875	2 992	6 079	5 868
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁵	(78)	(80)	(86)	(158)	(171)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur ⁶	–	(607)	–	(607)	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone ⁷	(30)	(31)	–	(61)	–
Charges liées à la transaction de Scottrade ⁸	–	–	(77)	–	(150)
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ⁹	–	–	–	–	(48)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	(12)	(13)	(13)	(25)	(30)
Amortissement des immobilisations incorporelles ¹⁰	(12)	(13)	(13)	(25)	(30)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur	–	(161)	–	(161)	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone	(2)	(1)	–	(3)	–
Charges liées à la transaction de Scottrade	–	–	(4)	–	(5)
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ⁹	–	–	–	–	405
Total des rajustements pour les éléments à noter	(94)	(543)	(146)	(637)	(739)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 110 \$	2 332 \$	2 846 \$	5 442 \$	5 129 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant : Rajustement de la valeur comptable de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (89) millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Siège social.

³ Les charges autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; deuxième trimestre de 2019 – 55 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 56 millions de dollars; deuxième trimestre de 2018 – 62 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 63 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada. Charges liées à l'acquisition de Greystone, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; deuxième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada. Charges liées à la transaction de Scottrade, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; deuxième trimestre de 2018 – 16 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 5 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁴ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; deuxième trimestre de 2019 – 23 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 24 millions de dollars; deuxième trimestre de 2018 – 24 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 22 millions de dollars. Quote-part de la Banque de l'ajustement des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (41) millions de dollars. L'incidence de ces deux éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade Financial Services, Inc. («Scottrade»), comme expliqué à la note 8 ci-dessous; deuxième trimestre de 2018 – 61 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars. Cet élément a été comptabilisé dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁵ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

⁶ Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur est entrée en vigueur parallèlement à l'acquisition par Air Canada d'Aimia Canada Inc., qui exploite le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Dans le cadre de la transaction, la Banque a passé en charges un montant de 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) au cours du premier trimestre de 2019 dans le secteur Services de détail au Canada.

⁷ Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a acquis Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. («Greystone»). La Banque a engagé des frais liés à l'acquisition, y compris de la rémunération versée à des actionnaires employés sous forme d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition, des coûts de transaction directs et certains autres frais liés à l'acquisition. Ces montants sont comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et présentés dans le secteur Services de détail au Canada.

⁸ Le 18 septembre 2017, la Banque a acquis Scottrade Bank, et TD Ameritrade a acquis Scottrade, en même temps que la Banque a procédé à l'achat d'actions de TD Ameritrade émises dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade (la «transaction de Scottrade»). Scottrade Bank a fusionné avec TD Bank, N.A. La Banque et TD Ameritrade ont engagé des frais liés à l'acquisition, y compris des indemnités de départ, des frais liés à la résiliation de contrats, des coûts de transaction directs et d'autres charges non récurrentes. Ces montants ont été comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et comprennent les charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank et les montants après impôt relatifs à la quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁹ Au premier trimestre de 2018, la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la *Tax Cuts and Jobs Act* (loi sur les réductions d'impôt et l'emploi) (la «loi sur l'impôt américaine») a entraîné l'imputation aux résultats d'une charge nette de 453 millions de dollars, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars déduisant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, et une charge d'impôt sur le résultat nette de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôt connexes. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

¹⁰ Le montant présenté pour les six mois clos le 30 avril 2018 ne tient pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Résultat de base par action – comme présenté	1,70	1,27	1,54	2,97	2,78
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,05	0,30	0,08	0,35	0,40
Résultat de base par action – rajusté	1,75	1,57	1,62	3,32	3,18
Résultat dilué par action – comme présenté	1,70	1,27	1,54	2,97	2,78
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,05	0,30	0,08	0,35	0,40
Résultat dilué par action – rajusté	1,75	1,57	1,62	3,32	3,18

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT^{1,2}**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	21	21	24	42	46
TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) ³	23	24	24	47	46
MBNA Canada	9	10	14	19	29
Aéroplan	5	4	5	9	9
Divers	8	8	6	16	11
	66	67	73	133	141
Logiciels et droits de gestion d'actifs	117	110	123	227	228
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	183	177	196	360	369

¹ Le montant présenté pour les six mois clos le 30 avril 2018 ne tient pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.² L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.³ Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires**

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Pour l'exercice 2019, la méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 %. La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation était fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 % pour l'exercice 2018.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	77 369	75 873	69 579	76 663	69 332
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 110	2 332	2 846	5 442	5 129
Éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹	94	543	146	637	739
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 204	2 875	2 992	6 079	5 868
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,5	12,2	16,8	14,3	14,9
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	17,0	15,0	17,6	16,0	17,1

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires**

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le

RCPCAAO rajusté fournit des renseignements utiles sur le rendement des actifs productifs de revenus de la Banque, peu importe qu'ils aient été acquis ou générés en interne. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté constituent des mesures financières non conformes aux PCGR et ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	77 369 \$	75 873 \$	69 579 \$	76 663 \$	69 332 \$
Goodwill moyen	17 083	17 021	16 031	17 067	16 024
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés à une participation dans TD Ameritrade	4 136	4 170	4 060	4 160	4 090
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	717	676	696	690	728
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(269)	(238)	(222)	(254)	(257)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	55 702	54 244	49 014	55 000	48 747
Résultat net attribuable aux actionnaires – comme présenté	3 110	2 332	2 846	5 442	5 129
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat ²	66	67	73	133	141
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises	3 176	2 399	2 919	5 575	5 270
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat ²	28	476	73	504	598
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 204 \$	2 875 \$	2 992 \$	6 079 \$	5 868 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	23,4 %	17,5 %	24,4 %	20,4 %	21,8 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	23,6	21,0	25,0	22,3	24,3

¹ Exclut les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET POSTÉRIEURS DE 2019

Entente pour l'émission des cartes de crédit du programme de fidélisation d'Air Canada

Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur (l'«entente sur le programme de fidélisation») est entrée en vigueur conjointement avec la conclusion de l'acquisition par Air Canada d'AIMIA Canada Inc., qui administre le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Conformément à l'entente sur le programme de fidélisation, la Banque deviendra le principal émetteur de cartes de crédit pour le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada au moment de son lancement en 2020, jusqu'en 2030. Les titulaires de cartes de crédit TD Aéroplan deviendront membres du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, et leurs milles seront transférés au moment du lancement du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada en 2020.

Dans le cadre de la transaction, la Banque a payé à Air Canada 622 millions de dollars plus les taxes de vente applicables, dont un montant de 547 millions de dollars (446 millions de dollars après taxes de vente et impôt sur le résultat) a été comptabilisé au poste Charges autres que d'intérêts – Divers dans le secteur des Services de détail au Canada au premier trimestre de 2019, et un montant de 75 millions de dollars, à titre d'immobilisations incorporelles qui sera amortie sur la durée de l'entente sur le programme de fidélisation. De plus, la Banque a effectué un paiement anticipé de 308 millions de dollars plus les taxes de vente applicables pour l'achat futur de points de fidélisation sur une période de dix ans. La Banque prévoit également engager des coûts supplémentaires avant impôt d'environ 100 millions de dollars sur deux ans pour la conception des fonctionnalités visant à offrir le nouveau programme. La transaction a également réduit le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque d'environ 13 points de base (pdb).

Acquisition de Greystone

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Greystone pour une contrepartie de 817 millions de dollars, dont une tranche de 475 millions de dollars a été réglée en espèces et une tranche de 342 millions de dollars a été réglée en actions ordinaires de la TD. La valeur de 4,7 millions d'actions ordinaires émises en contrepartie est fondée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Banque négociées au cours des dix jours précédant immédiatement le cinquième jour ouvrable avant la date d'acquisition et a été comptabilisée en fonction du cours des actions à la clôture de l'acquisition. Des actions ordinaires d'une valeur de 167 millions de dollars émises à l'intention des actionnaires employés dans le cadre de l'acquisition seront entières pour une période de deux ans après l'acquisition, sous réserve que les actionnaires employés demeurent à l'emploi de la Banque, et seront comptabilisées à titre de charge de rémunération sur la période d'entiercement de deux ans.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Au 1^{er} novembre 2018, l'acquisition représentait un apport aux actifs de 169 millions de dollars et aux passifs, de 55 millions de dollars. Une tranche de 140 millions de dollars de l'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs nets identifiables a été affectée aux immobilisations incorporelles au titre des relations clients, une tranche de 37 millions de dollars, au passif d'impôt différé, et une tranche de 433 millions de dollars, au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Les comptes de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date de l'acquisition et inclus dans le secteur Services de détail au Canada. La répartition du prix d'achat pourrait être peaufinée et rajustée afin de refléter les informations nouvelles obtenues au cours de la période d'évaluation à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Rachat dans le cours normal des activités

Par suite de l'approbation du conseil d'administration le 22 mai 2019, la Banque a annoncé son intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la TSX. Le calendrier et les montants de tout

rachat aux termes de cette offre sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation et à l'appréciation de la direction fondée sur certains facteurs comme la situation des marchés et l'adéquation des fonds propres.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le deuxième trimestre de 2019 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2019 a augmenté de 4 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2019 a été de 22,3 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2019, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 10,0 % par rapport au rendement moyen de 7,6 % des établissements financiers canadiens comparables³.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 3 172 millions de dollars, soit une hausse de 256 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse découle de l'accroissement des produits et de la hausse de la contribution de TD Ameritrade, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges autres que d'intérêts, des indemnités d'assurance et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 3 266 millions de dollars, en hausse de 204 millions de dollars, ou 7 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté provient d'une augmentation de 284 millions de dollars, ou 29 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, d'une augmentation de 16 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail au Canada et d'une diminution de 2 millions de dollars, ou 1 %, de la perte nette du secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 46 millions de dollars, ou 17 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 762 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à celui du trimestre précédent. L'augmentation découle principalement des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au cours du trimestre précédent, de la hausse des produits dans le secteur Services bancaires de gros et de la diminution de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 313 millions de dollars, ou 11 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par une augmentation de 470 millions de dollars, ou 34 %, dans le secteur Services de détail au Canada, une augmentation de 238 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, une augmentation de 23 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, et une diminution de 31 millions de dollars, ou 16 %, de la perte nette du secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport au T2 2018

Le résultat net comme présenté de 5 582 millions de dollars a augmenté de 313 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'accroissement des produits, à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et à la hausse de la contribution de TD Ameritrade, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts, y compris les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada, et par la hausse des indemnités d'assurance et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté s'est établi à 6 219 millions de dollars, en hausse de 211 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par une augmentation de 572 millions de dollars, ou 30 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et par une diminution de 444 millions de dollars, ou 56 %, de la perte nette du secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 362 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une baisse de 341 millions de dollars, ou 63 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont établis à 5 872 millions de dollars, en hausse de 474 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation découle de la croissance des volumes et d'une hausse des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, ainsi que l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 254 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 229 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 1 million de dollars dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 10 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 12 millions de dollars pour le trimestre par rapport à ceux du trimestre précédent, surtout en raison de l'augmentation des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros, découlant de l'amélioration des conditions sur les marchés, et de la hausse des marges et de la croissance des volumes dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie contrebalancé par le fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets est attribuable à une augmentation de 89 millions de dollars, ou 51 %, dans le secteur Services bancaires de gros, en partie neutralisée par des diminutions de 34 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 27 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Siège social et de 16 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

³ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport au T2 2018

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 11 732 millions de dollars, en hausse de 904 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par la croissance des volumes et la hausse des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros, reflétant les conditions difficiles prévalant sur les marchés au cours du premier trimestre de l'exercice considéré.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 561 millions de dollars, ou 14 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 448 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 61 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 166 millions de dollars, ou 28 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 4 356 millions de dollars, soit une hausse de 272 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par une hausse des produits tirés des comptes à honoraires, les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, l'acquisition de Greystone et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés est attribuable à des augmentations de 218 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 23 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 21 millions de dollars, ou 25 %, dans le secteur Siège social et de 10 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 218 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La hausse s'explique principalement par l'augmentation des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros découlant de l'amélioration des conditions sur les marchés par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et par les niveaux plus élevés des actifs dans le secteur des services de gestion de patrimoine, le tout en partie contrebalancé par le fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent et la baisse saisonnière des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 216 millions de dollars, ou 53 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 21 millions de dollars, ou 25 %, dans le secteur Siège social et de 5 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par une diminution de 24 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport au T2 2018

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 8 494 millions de dollars, en hausse de 465 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par l'accroissement des produits tirés des activités d'assurance, la hausse des produits tirés des comptes à honoraires, l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, l'acquisition de Greystone et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros, reflétant les conditions difficiles prévalant sur les marchés au cours du premier trimestre de l'exercice considéré.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 437 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 149 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 21 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par une diminution de 142 millions de dollars, ou 12 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 633 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 77 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 593 millions de dollars, en hausse de 73 millions de dollars, ou 14 %, reflétant les faibles provisions au cours de la période précédente en raison d'un rendement solide au chapitre du crédit, une croissance des volumes dans le secteur Services de détail au Canada, ainsi que la croissance des volumes, le caractère saisonnier et la variation de la composition des portefeuilles de cartes stratégiques aux États-Unis, en grande partie comptabilisés dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre s'est établie à 40 millions de dollars, en hausse de 4 millions de dollars, ou 11 %, reflétant les provisions pour les prêts aux particuliers au Canada pour le trimestre considéré et la croissance des volumes dans le portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par la migration du crédit au cours de l'exercice précédent dans le secteur Services bancaires de gros. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,39 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 61 millions de dollars, ou 28 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 22 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 15 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une diminution de 21 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 217 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est chiffrée à 593 millions de dollars, en baisse de 124 millions de dollars, ou 17 %, en raison de la baisse des provisions du portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis et des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 40 millions de dollars, en baisse de 93 millions de dollars, ou 70 %, en raison des tendances saisonnières dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros, le tout en partie neutralisé par la migration au cours du trimestre précédent de prêts productifs à prêts douteux, au sein du portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,39 %.

Répartie par secteur, la diminution de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des baisses de 95 millions de dollars, ou 42 %, dans le secteur Siège social, de 80 millions de dollars, ou 26 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 30 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 12 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport au T2 2018

La provision pour pertes sur créances a été de 1 483 millions de dollars, en hausse de 234 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est élevée à 1 310 millions de dollars, en hausse de 233 millions de dollars, ou 22 %, en raison de la croissance des volumes, du caractère saisonnier et de la variation de la composition des portefeuilles de cartes de crédit aux États-Unis, de la hausse des provisions au sein du portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis, ainsi que de la hausse des provisions et de la croissance des volumes dans le secteur Services de détail au Canada. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 173 millions de dollars, en hausse de 1 million de dollars, ou 1 %, reflétant une migration du crédit dans le secteur Services de détail au Canada contrebalancée par une diminution des provisions pour le portefeuille de prêts-auto aux États-Unis et la migration du crédit au cours de la période correspondante de l'exercice précédent dans le secteur Services bancaires de gros. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,45 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à une augmentation de 101 millions de dollars, ou 21 %, dans le secteur Services de détail au Canada, une augmentation de 81 millions de dollars, ou 18 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une augmentation de 59 millions de dollars, ou 20 %, dans le secteur Siège social (laquelle reflète en grande partie la provision pour pertes sur créances pour le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis qui est éliminée dans les charges autres que d'intérêt du secteur Siège social), le tout en partie neutralisé par une diminution de 7 millions de dollars, ou 78 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Provision pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)					
Services de détail au Canada	256 \$	264 \$	219 \$	520 \$	456 \$
Services de détail aux États-Unis	199	285	199	484	386
Services bancaires de gros	–	–	(8)	–	(8)
Siège social ¹	138	168	110	306	243
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 3	593	717	520	1 310	1 077
Provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)²					
Services de détail au Canada	24	46	–	70	33
Services de détail aux États-Unis	27	21	5	48	65
Services bancaires de gros	(5)	7	24	2	17
Siège social ¹	(6)	59	7	53	57
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	40	133	36	173	172
Total de la provision pour pertes sur créances	633 \$	850 \$	556 \$	1 483 \$	1 249 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

² Comprend les actifs financiers, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière.

Indemnisations d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont atteint 668 millions de dollars, marquant une hausse de 110 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et d'une augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par la baisse des indemnisations de réassurance prises en charge et la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 34 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et la baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles dans le sous-secteur de l'assurance de personne au cours du trimestre précédent, les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et l'augmentation du nombre d'événements météorologiques violents.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport au T2 2018

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 370 millions de dollars, en hausse de 237 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie neutralisé par la diminution du nombre d'événements météorologiques violents et l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles dans le sous-secteur de l'assurance de personne.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 5 248 millions de dollars, en hausse de 411 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'ajout d'employés en vue de soutenir la croissance des activités, l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, les charges liées à l'acquisition de Greystone et les investissements continus pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 5 163 millions de dollars, en hausse de 404 millions de dollars, ou 8 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées est attribuable à des augmentations de 249 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 81 millions de dollars, ou 16 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 42 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Siège social et de 39 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 51,3 %, en regard de 51,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 50,5 %, par rapport à 50,2 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 607 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celles du trimestre précédent, surtout en raison des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au cours du trimestre précédent et du fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par les charges liées à l'acquisition de Greystone. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 2 millions de dollars.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par les diminutions de 603 millions de dollars, ou 20 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 84 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 5 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une augmentation de 85 millions de dollars, ou 15 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 51,3 %, en regard de 58,6 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 50,5 %, en regard de 51,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport au T2 2018

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 11 103 millions de dollars, en hausse de 1 405 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada, l'ajout d'employés en vue de soutenir la croissance des activités, l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 10 324 millions de dollars, en hausse de 772 millions de dollars, ou 8 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées est attribuable à des augmentations de 1 022 millions de dollars, ou 22 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 203 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 157 millions de dollars, ou 15 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 23 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 54,9 %, en regard de 51,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 51,0 %, en regard de 50,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,0 % pour le deuxième trimestre, contre 21,1 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 19,4 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à l'exercice précédent tient principalement à une légère hausse des revenus de dividendes exonérés d'impôt et à l'incidence favorable d'éléments fiscaux, en partie contrebalancées par la hausse du résultat avant impôt sur le résultat. L'augmentation par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par une hausse du résultat avant impôt sur le résultat, en partie neutralisée par l'incidence favorable d'éléments fiscaux.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les						Six mois clos les			
	30 avril 2019		31 janvier 2019		30 avril 2018		30 avril 2018			
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	974	\$ 26,5 %	687	\$ 26,5 %	934	\$ 26,5 %	1 661	\$ 26,5 %	1 795	\$ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(27)	(0,7)	(23)	(0,9)	(17)	(0,5)	(50)	(0,8)	(97)	(1,4)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(170)	(4,6)	(185)	(7,1)	(180)	(5,1)	(355)	(5,6)	74	1,1
Divers	(4)	(0,2)	24	0,9	9	0,2	20	0,3	14	0,2
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	773	\$ 21,0 %	503	\$ 19,4 %	746	\$ 21,1 %	1 276	\$ 20,4 %	1 786	\$ 26,4 %
Total des rajustements pour les éléments à noter¹	14		175		17		189		(370)	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés^{2,3}	787	\$ 20,9 %	678	\$ 20,6 %	763	\$ 21,1 %	1 465	\$ 20,8 %	1 416	\$ 20,2 %

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 20,9 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 21,1 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et en hausse comparativement à 20,6 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à l'exercice précédent tient principalement à une légère hausse des revenus de dividendes exonérés d'impôt et à l'incidence favorable d'éléments fiscaux, en partie contrebalancées par la hausse du résultat avant impôt sur le résultat. L'augmentation par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par une hausse du résultat avant impôt sur le résultat, en partie neutralisée par l'incidence favorable d'éléments fiscaux.

Incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis.

TABLEAU 10 : INCIDENCE DE LA CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS				
	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2019		30 avril 2019	
	par rapport au		par rapport au	
	30 avril 2018		30 avril 2018	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis				
Total des produits	124 \$		269 \$	
Charges autres que d'intérêts	65		144	
Résultat net, après impôt	43		89	
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ¹	13		25	
Diminution du résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	56		114	
Résultat par action (en dollars canadiens)				
De base	0,03 \$		0,06 \$	
Dilué	0,03		0,06	

¹ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2019	2018	2019	2018
Dollar américain	0,751	0,784	0,751	0,787

Sommaire et perspectives économiques

Le produit intérieur brut (PIB) réel mondial devrait croître à un rythme moyen relativement modéré de 3,3 % par an au cours des années civiles 2019 et 2020, soit un ralentissement notable par rapport au rythme de près de 4 % fixé pour l'année civile 2018. Ce ralentissement de la croissance peut être attribué en partie à l'amoinissement de l'effet des mesures de relance budgétaire et monétaire prises dans le passé et à l'accroissement des tensions commerciales et géopolitiques. Le ralentissement mondial a incité les banques centrales des pays du G-7 à adopter une approche attentiste à l'égard de nouveaux ajustements de la politique monétaire. Cette situation, conjuguée à certains signes précurseurs de stabilisation de l'économie, devrait limiter le ralentissement de l'économie mondiale à court terme.

Après avoir mieux fait que les autres grandes économies avancées en 2018, l'économie américaine a connu une croissance rapide au premier trimestre civil de 2019. Le rapport anticipé du département américain du Commerce a révélé un gain de 3,2 % (annualisé) au cours de la période de janvier à mars, ce qui correspond à peu près à la moyenne de l'an dernier. Toutefois, les détails sous-jacents du rapport étaient moins précis. L'accumulation des stocks et la contraction des importations ont été parmi les principaux facteurs de la croissance globale. À l'inverse, les dépenses des ménages et des entreprises ont nettement ralenti. Des données plus récentes indiquent un regain de vigueur des dépenses de consommation à l'aube du deuxième trimestre civil. Néanmoins, compte tenu de l'incidence des réductions d'impôt antérieures et des importantes augmentations des dépenses publiques qui devraient s'estomper, nous prévoyons que la croissance globale de l'économie américaine devrait suivre une trajectoire plus durable d'environ 2 % au cours du reste de la présente année civile et en 2020. Cependant, le 10 mai 2019, les États-Unis ont exacerbé les tensions commerciales avec la Chine en imposant des droits de douane de 25 % (auparavant 10 %) sur 200 milliards de dollars américains de produits chinois. Le gouvernement chinois a riposté en haussant les droits de douane sur des produits américains importés d'une valeur approximative de 60 milliards de dollars. La situation demeure changeante puisque les deux gouvernements sont engagés dans des négociations et disposent d'un forum pour parvenir à un accord, contrairement aux mesures tarifaires antérieures. L'impact économique final dépendra de nombreux facteurs, notamment la durée de l'imposition des tarifs, l'ajout de mesures de rétorsion ou l'exacerbation des tensions et, surtout, l'humeur du marché. Si les droits de douane demeurent en vigueur au-delà du court terme, on estime qu'ils entraîneront une légère hausse des prix à la consommation et un léger ralentissement de la croissance économique aux États-Unis.

Lors de sa dernière réunion du 30 avril au 1^{er} mai, le Federal Reserve Open Market Committee (FOMC) a réaffirmé sa position politique neutre tout en continuant de maintenir un équilibre entre les considérations nationales et internationales. Bien que le FOMC ait qualifié de solides les tendances du marché du travail et de l'activité économique, il a reconnu la fragilité récente des tendances de l'inflation, sa mesure préférée étant inférieure à son objectif symétrique de 2 %. La banque centrale a attribué ce ralentissement récent à des facteurs transitoires. Sous réserve que l'inflation demeure stable (abstraction faite des répercussions tarifaires) au cours des prochains mois, nous prévoyons que la fourchette cible du taux des fonds fédéraux se maintiendra probablement à son taux actuel de 2,25 % à 2,50 % au cours des prochaines années.

L'économie canadienne se trouve toujours dans une situation difficile. Le PIB réel devrait avoir augmenté de moins de 1 % en rythme annualisé au cours de la période de janvier à mars 2019, marquant une faible amélioration par rapport au rythme anémique de 0,4 % enregistré au trimestre précédent. Fait important, le ralentissement de l'activité dans le secteur de l'habitation et de la demande des ménages pour les articles à prix élevé, comme l'ameublement de maison et les automobiles à l'automne 2018, s'est poursuivi au cours des premiers mois de l'année civile 2019. La réduction de la production pétrolière en Alberta a également continué de peser sur la croissance.

Nous considérons que certains des vents contraires sont passagers et se dissiperont probablement au cours des prochains trimestres, ce qui aidera l'économie canadienne à progresser légèrement. Parmi ces facteurs contrariaires, mentionnons les mauvaises conditions météorologiques qui ont contribué en partie à l'affaiblissement des activités de vente de logements et des activités de transport et d'entreposage. En outre, les baisses récentes des taux hypothécaires résidentiels et la vigueur du marché du travail devraient entraîner un raffermissement graduel des dépenses des ménages et de l'activité immobilière. Dans le secteur pétrolier, les réductions obligatoires de la production ont déjà commencé à être de moindre importance, ce qui devrait progressivement atténuer la pression qui a pesé sur l'ensemble de la croissance économique au cours des derniers mois. Toutefois, cet ajustement semble être plus lent que prévu, comme en témoignent les stocks élevés de pétrole brut au pays.

Le redressement à court terme devrait contribuer à remettre l'expansion canadienne sur la voie d'une croissance trimestrielle de 1,5 à 2 % au cours du deuxième semestre de cette année. Une amélioration plus poussée de la croissance devrait toutefois demeurer contenue par la prudence des ménages, le niveau d'endettement moyen demeurant élevé et les politiques macroprudentielles en matière de prêts hypothécaires faisant l'objet d'un resserrement. En outre, les niveaux de stocks semblent élevés tant chez les fabricants que chez les grossistes. Cette dynamique devrait limiter le rythme de la croissance globale, en raison du risque que les entreprises réajustent leurs stocks élevés en réduisant leur production. Enfin, les résultats du Canada en matière d'exportation de produits non énergétiques sont peu reluisants depuis plusieurs trimestres, ce qui ne changera probablement pas de façon significative puisque l'économie mondiale suit une trajectoire de croissance plus lente, y compris aux États-Unis.

Pour l'ensemble de l'année 2019, les Services économiques TD prévoient que la croissance du PIB réel du Canada ne s'établira en moyenne qu'à 1,2 %, ce qui est conforme aux prévisions révisées à la baisse par la Banque du Canada dans son Rapport sur la politique monétaire d'avril. Comme nous l'avons mentionné, cette prévision ne tient pas compte des retombées possibles au Canada du différend commercial entre les États-Unis et la Chine. Bien que le taux d'expansion inférieur à la normale laisse présager un relâchement économique plus important que prévu, la Banque du Canada s'est dite à l'aise, en avril, avec l'établissement actuel de son taux directeur à un jour (1,75 %). Par conséquent, les Services économiques TD ne prévoient aucune modification du taux directeur dans un avenir prévisible. Étant donné que les rendements obligataires au Canada demeureront probablement inférieurs à ceux des États-Unis et que la récente remontée des prix du pétrole brut devrait s'atténuer, le dollar canadien devrait se maintenir au bas de sa récente fourchette de 74 à 77 cents US au cours de l'année civile 2019.

Les risques de détérioration subsistent tant sur le plan national que sur le plan mondial. Au niveau national, la Banque du Canada demeurera vigilante face à la possibilité d'un nouveau ralentissement de l'activité dans le secteur de l'habitation et d'une période de désendettement des ménages. L'évolution du secteur de l'énergie est également importante, les prix étant soumis aux forces internationales et à la possibilité d'une nouvelle réduction des investissements compte tenu des problèmes de capacité d'acheminement. Les enjeux géopolitiques avec le Venezuela et l'Iran demeurent également confus, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les marchés énergétiques nord-américains. Au-delà du différend commercial entre les États-Unis et la Chine susmentionné, l'accent est maintenant mis sur le commerce avec l'Europe et le Japon. Les chaînes d'approvisionnement intégrées à l'échelle mondiale risquent donc d'être plus perturbées. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne progresse plus lentement que prévu, ce qui crée une incertitude plus durable quant au contexte des investissements. Enfin, d'autres domaines continuent de présenter un risque de révision à la baisse, notamment les tensions persistantes au Moyen-Orient et dans la péninsule coréenne, et les menaces populistes qui pèsent sur les systèmes politiques et économiques établis. Tous ces facteurs maintiennent l'incertitude mondiale à un niveau élevé et peuvent entraîner des périodes de volatilité des marchés financiers. Toutefois, il convient de noter qu'un potentiel de croissance pourrait aussi rapidement poindre à l'horizon, en particulier si des progrès évidents sont réalisés au chapitre de la résolution des tensions commerciales et de l'évolution du Brexit.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2018 et à la note 29 intitulée «Informations sectorielles» des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2018. Pour de l'information sur la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée des Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 33 millions de dollars, par rapport à 21 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 17 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Produits d'intérêts nets	3 010 \$	3 044 \$	2 781 \$	6 054 \$	5 606 \$
Produits autres que d'intérêts	2 949	2 944	2 731	5 893	5 456
Total des produits	5 959	5 988	5 512	11 947	11 062
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	256	264	219	520	456
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	24	46	–	70	33
Total de la provision pour pertes sur créances	280	310	219	590	489
Indemnités d'assurance et charges connexes	668	702	558	1 370	1 133
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 481	3 084	2 232	5 565	4 543
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	2 451	2 446	2 232	4 897	4 543
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	681	513	670	1 194	1 307
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	683	675	670	1 358	1 307
Résultat net – comme présenté	1 849	1 379	1 833	3 228	3 590
Résultat net – rajusté¹	1 877 \$	1 855 \$	1 833 \$	3 732 \$	3 590 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ²	43,2 %	31,6 %	50,6 %	37,4 %	48,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1,2}	43,9	42,5	50,6	43,2	48,9
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	2,99	2,94	2,91	2,97	2,89
Ratio d'efficacité – comme présenté	41,6	51,5	40,5	46,6	41,1
Ratio d'efficacité – rajusté	41,1	40,8	40,5	41,0	41,1
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	421 \$	396 \$	392 \$	421 \$	392 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	349	332	289	349	289
Nombre de succursales de détail au Canada	1 100	1 099	1 121	1 100	1 121
Nombre moyen d'équivalents temps plein	40 498	39 997	38 051	40 243	38 050

¹ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur au premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt); et charges liées à l'acquisition de Greystone au deuxième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt) et au premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 % pour l'exercice 2019 et 9 % pour l'exercice 2018.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 849 millions de dollars, en hausse de 16 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, partiellement compensée par des charges liées à l'acquisition de Greystone ainsi que par la hausse des charges autres que d'intérêts, des indemnités d'assurance et de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 1 877 millions de dollars, une hausse de 44 millions de dollars, ou 2 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 43,2 % et 43,9 %, contre 50,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 5 959 millions de dollars, en hausse de 447 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets ont été de 3 010 millions de dollars, une hausse de 229 millions de dollars, ou 8 %, en raison de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 22 milliards de dollars, ou 5 %, les volumes de prêts aux particuliers ayant augmenté de 5 % et les volumes de prêts aux entreprises ayant augmenté de 9 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 9 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 4 % des dépôts de particuliers, de 2 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine et de 1 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,99 %, soit une augmentation de 8 pnb, en raison de la hausse des taux d'intérêt, en partie neutralisée par la concurrence sur le plan des prix des prêts.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 2 949 millions de dollars, une hausse de 218 millions de dollars, ou 8 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires et de l'acquisition de Greystone. La hausse des produits autres que d'intérêts tient également compte d'un montant de 76 millions de dollars lié à la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance.

Les actifs administrés s'élevaient à 421 milliards de dollars au 30 avril 2019, en hausse de 29 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant d'une augmentation des nouveaux actifs et des hausses de la valeur de marché. Les actifs gérés s'élevaient à 349 milliards de dollars au 30 avril 2019, en hausse de 60 milliards de dollars, ou 21 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'acquisition de Greystone, des hausses de la valeur de marché et d'une augmentation des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 280 millions de dollars, en hausse de 61 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 256 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars, ou 17 %, reflétant les faibles provisions au cours du trimestre précédent en raison d'un rendement solide au chapitre du crédit des prêts aux particuliers et des services bancaires aux entreprises, et une croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux prêts productifs s'est élevée à 24 millions de dollars, en hausse de 24 millions de dollars, en raison des provisions pour le trimestre considéré dans les portefeuilles de cartes de crédit et d'autres prêts aux particuliers. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,27 %, en hausse de 4 pnb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont atteint 668 millions de dollars, marquant une hausse de 110 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et d'une augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par la baisse des indemnités de réassurance prises en charge et la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 2 481 millions de dollars, en hausse de 249 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités y

compris des charges de personnel, des charges liées à l'acquisition de Greystone et l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 2 451 millions de dollars, en hausse de 219 millions de dollars, ou 10 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 41,6 % et 41,1 %, par rapport à 40,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre a affiché une hausse de 470 millions de dollars, ou 34 %, comparativement à celui du trimestre précédent. La hausse du résultat net reflète des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au trimestre précédent, et la baisse des indemnités d'assurance et de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par la diminution des produits. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 22 millions de dollars, ou 1 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 43,2 % et 43,9 %, contre respectivement 31,6 % et 42,5 %, pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 29 millions de dollars en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 34 millions de dollars, ou 1 %, reflétant le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent, en partie contrebalancé par la hausse des marges. Le volume moyen des prêts a été stable par rapport à celui du trimestre précédent. Le volume moyen des dépôts a progressé de 1 milliard de dollars, reflétant la croissance de 1 % des dépôts de particuliers et de 3 % des dépôts dans les activités de gestion du patrimoine, en partie contrebalancée par une diminution de 2 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,99 %, soit une augmentation de 5 pbb, en raison du perfectionnement des hypothèses de comptabilisation des produits dans le portefeuille de prêts-auto et de l'accroissement de l'écart entre le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 5 millions de dollars, du fait de l'augmentation de 19 millions de dollars de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance, et des niveaux plus élevés des actifs des services de gestion de patrimoine, annulés en partie par le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours.

Les actifs administrés ont augmenté de 25 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant des hausses de la valeur de marché et de la croissance des nouveaux actifs. Les actifs gérés ont augmenté de 17 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant des hausses de la valeur de marché.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 30 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 8 millions de dollars, ou 3 %. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a diminué de 22 millions de dollars, en raison d'une baisse de la migration du crédit défavorable dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et des services bancaires aux entreprises. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,27 %, en baisse de 2 pbb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 34 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et la baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles dans le sous-secteur de l'assurance de personne au trimestre précédent, les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et l'augmentation du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont diminué de 603 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au cours du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées sont demeurées relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 41,6 % et 41,1 %, par rapport à 51,5 % 40,8 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport au T2 2018

Le résultat net comme présenté des Services de détail au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2019 a atteint 3 228 millions de dollars, en baisse de 362 millions de dollars, ou 10 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse du résultat net reflète des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone ainsi que la hausse des charges autres que d'intérêts, des indemnités d'assurance et de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des produits. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 3 732 millions de dollars, une hausse de 142 millions de dollars, ou 4 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 37,4 % et 43,2 %, contre 48,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 11 947 millions de dollars, en hausse de 885 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 448 millions de dollars, ou 8 %, en raison de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 23 milliards de dollars, ou 6 %, en raison de la croissance de 5 % des volumes de prêts aux particuliers et de 9 % des volumes de prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 9 milliards de dollars, ou 3 %, les volumes de dépôts de particuliers ayant augmenté de 3 % et les volumes de dépôts d'entreprises, de 2 %. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,97 %, soit une augmentation de 8 pbb, en raison de la hausse des taux d'intérêt, en partie neutralisée par la concurrence sur le plan des prix des prêts.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 437 millions de dollars, ou 8 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires et de l'acquisition de Greystone. La hausse des produits autres que d'intérêts tient également compte d'un montant de 136 millions de dollars lié à la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 590 millions de dollars, en hausse de 101 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est élevée à 520 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars, ou 14 %, reflétant essentiellement l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 70 millions de dollars, une augmentation de 37 millions de dollars reflétant la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et des services bancaires aux entreprises. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,28 %, en hausse de 3 pbb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 370 millions de dollars, en hausse de 237 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie neutralisé par la diminution du nombre d'événements météorologiques violents et l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles dans le sous-secteur de l'assurance de personne.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 5 565 millions de dollars, en hausse de 1 022 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse reflète des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone, l'ajout d'employés en vue de soutenir la croissance des activités et la hausse des investissements en technologie stratégique, le tout en partie contrebalancé par les frais de restructuration engagés au cours de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 4 897 millions de dollars, en hausse de 354 millions de dollars, ou 8 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour la période se sont établis respectivement à 46,6 % et 41,0 %, par rapport à 41,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Dollars canadiens					
Produits d'intérêts nets	2 231 \$	2 247 \$	1 977 \$	4 478 \$	3 917 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	677	701	654	1 378	1 357
Total des produits	2 908	2 948	2 631	5 856	5 274
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	199	285	199	484	386
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	27	21	5	48	65
Total de la provision pour pertes sur créances	226	306	204	532	451
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 527	1 611	1 488	3 138	2 935
Charges autres que d'intérêts – rajustées ²	1 527	1 611	1 472	3 138	2 914
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté ¹	150	102	94	252	197
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ^{1,2}	150	102	98	252	202
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	1 005	929	845	1 934	1 691
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté²	1 005	929	857	1 934	1 707
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée ^{1,3}	258	311	134	569	240
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée ^{1,4}	258	311	195	569	369
Résultat net – comme présenté	1 263	1 240	979	2 503	1 931
Résultat net – rajusté	1 263 \$	1 240 \$	1 052 \$	2 503 \$	2 076 \$
Dollars américains					
Produits d'intérêts nets	1 676 \$	1 688 \$	1 551 \$	3 364 \$	3 084 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	507	528	513	1 035	1 068
Total des produits – comme présenté	2 183	2 216	2 064	4 399	4 152
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	150	214	158	364	306
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	20	16	3	36	50
Total de la provision pour pertes sur créances	170	230	161	400	356
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 148	1 209	1 167	2 357	2 311
Charges autres que d'intérêts – rajustées ²	1 148	1 209	1 154	2 357	2 294
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté ¹	112	77	73	189	153
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ^{1,2}	112	77	76	189	157
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	753	700	663	1 453	1 332
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté²	753	700	673	1 453	1 345
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée ^{1,3}	195	235	107	430	189
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée ^{1,4}	195	235	154	430	291
Résultat net – comme présenté	948	935	770	1 883	1 521
Résultat net – rajusté	948 \$	935 \$	827 \$	1 883 \$	1 636 \$
Principaux volumes et ratios					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	13,2 %	12,6 %	11,9 %	12,9 %	11,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{2,4,5}	13,2	12,6	12,7	12,9	12,4
Marge d'intérêts nette ⁶	3,38	3,42	3,23	3,40	3,21
Ratio d'efficacité – comme présenté	52,6	54,6	56,5	53,6	55,6
Ratio d'efficacité – rajusté	52,6	54,6	55,9	53,6	55,3
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	20 \$	19 \$	19 \$	20 \$	19 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	47	46	59	47	59
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 238	1 240	1 244	1 238	1 244
Nombre moyen d'équivalents temps plein	26 735	26 864	26 382	26 800	26 273

¹ Au premier trimestre de 2018, la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu à un rajustement des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, ainsi qu'à un rajustement de la valeur comptable de certaines participations de la Banque donnant droit à des crédits d'impôt et de sa participation dans TD Ameritrade. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

² Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis exclut l'élément à noter suivant : Charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank au deuxième trimestre de 2018 – 16 millions de dollars (12 millions de dollars après impôt) ou 13 millions de dollars US (10 millions de dollars US après impôt) et au premier trimestre de 2018 – 5 millions de dollars (4 millions de dollars après impôt) ou 4 millions de dollars US (3 millions de dollars US après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade sont comptabilisés dans le secteur Siège social avec l'amortissement des autres immobilisations acquises.

⁴ La quote-part du résultat net rajusté d'une participation dans TD Ameritrade rajustée pour l'exercice précédent exclut l'élément à noter suivant : Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade au deuxième trimestre de 2018 – 61 millions de dollars ou 47 millions de dollars US après impôt et au premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars ou 55 millions de dollars US après impôt. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

⁵ La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 % pour l'exercice 2019 et 9 % pour l'exercice 2018.

⁶ La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 263 millions de dollars (948 millions de dollars US) pour le trimestre, en hausse de 284 millions de dollars (178 millions de dollars US), ou 29 % (23 % en dollars US), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 263 millions de dollars (948 millions de dollars US) pour le trimestre, en hausse de 211 millions de dollars (121 millions de dollars US), ou 20 % (15 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été de 13,2 %, contre respectivement 11,9 % et 12,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net des Services bancaires de détail des États-Unis et celui de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour le trimestre ont été respectivement de 1 005 millions de dollars (753 millions de dollars US) et 258 millions de dollars (195 millions de dollars US).

La contribution de TD Ameritrade a totalisé 195 millions de dollars US, en hausse de 88 millions de dollars US, ou 82 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation des produits tirés des actifs, des charges liées à la transaction de Scottrade au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de la diminution des charges d'exploitation, le tout en partie contrebalancé par la baisse des volumes d'opérations. La contribution rajustée de TD Ameritrade a augmenté de 41 millions de dollars US, ou 27 %.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 90 millions de dollars US, ou 14 %, atteignant 753 millions de dollars US pour le trimestre, en raison principalement de la hausse des produits. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 80 millions de dollars US, ou 12 %.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de même que des services de gestion de patrimoine. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 183 millions de dollars US, soit une hausse de 119 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 125 millions de dollars US, ou 8 %, témoignant de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,38 %, une augmentation de 15 pdb, en raison principalement de l'accroissement des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 6 millions de dollars US, ou 1 %, par suite de la détérioration des conditions prévalant sur les marchés et des sorties de fonds nettes qui ont entraîné une baisse des produits d'honoraires tirés des activités de gestion de patrimoine et des produits de placement, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 7 milliards de dollars US, ou 5 %, en regard de celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 3 % des prêts aux particuliers et de 6 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 1 milliard de dollars US, comparativement à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation du volume des dépôts de particuliers et d'entreprises, contrebalancée par une diminution du volume des comptes de passage.

Les actifs administrés, qui s'élevaient à 20 milliards de dollars US au 30 avril 2019, sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les actifs gérés totalisaient 47 milliards de dollars US au 30 avril 2019, en baisse de 12 milliards de dollars US, ou 20 %, reflétant des sorties de fonds nettes, y compris l'effet de la disposition stratégique de fonds du marché monétaire américain au premier trimestre.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est élevée à 170 millions de dollars US, soit une hausse de 9 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux prêts douteux s'est élevée à 150 millions de dollars US, en baisse de 8 millions de dollars US, ou 5 %, reflétant surtout la diminution des provisions du portefeuille de prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 20 millions de dollars US, une hausse de 17 millions de dollars US, reflétant principalement une augmentation de la croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, est demeurée stable à 0,45 % en regard de celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 1 148 millions de dollars US, en baisse de 19 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'élimination des frais supplémentaires liés aux dépôts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), le recouvrement d'une provision pour litiges et les charges liées à la transaction de Scottrade au trimestre correspondant de l'exercice précédent, le tout partiellement contrebalancé par l'augmentation des investissements dans les initiatives commerciales. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 6 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis à 52,6 %, par rapport respectivement à 56,5 % et 55,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 263 millions de dollars (948 millions de dollars US) pour le trimestre, une hausse de 23 millions de dollars (13 millions de dollars US), ou 2 % (1 % en dollars US), par rapport à celui du trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 13,2 %, contre 12,6 % pour le trimestre précédent.

La contribution de TD Ameritrade a totalisé 195 millions de dollars US, en baisse de 40 millions de dollars US, ou 17 %, par rapport à celle du trimestre précédent, en raison principalement de la diminution des volumes d'opérations, de l'augmentation des charges d'exploitation et de la baisse des produits tirés des actifs.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 753 millions de dollars US pour le trimestre a augmenté de 53 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison de la baisse des charges et du recul de la provision pour pertes sur créances qui ont plus que compensé la réduction des produits.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 33 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 12 millions de dollars US, ou 1 %, en raison principalement du fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent et de la baisse de la marge d'intérêts nette. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,38 %, une diminution de 4 pdb, ce qui est attribuable en grande partie à la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 21 millions de dollars US, ou 4 %, témoignant essentiellement de la baisse saisonnière des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 1 milliard de dollars US, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison de la croissance de 2 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a diminué de 1 milliard de dollars US, la hausse de 3 % du volume des dépôts de particuliers ayant été plus que contrebalancée par une diminution de 4 % du volume des comptes de passage.

Les actifs administrés et les actifs gérés, qui s'élevaient respectivement à 20 milliards de dollars US et 47 milliards de dollars US au 30 avril 2019, sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 60 millions de dollars US, ou 26 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est élevée à 150 millions de dollars US, en baisse de 64 millions de dollars US, ou 30 %, en raison principalement d'une baisse des provisions associées au portefeuille de prêts commerciaux, jumelée aux tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 20 millions de dollars US, en hausse de 4 millions de dollars US, ou 25 %, témoignant essentiellement de la migration du crédit, de prêts productifs à prêts douteux, au sein du portefeuille de prêts commerciaux, au trimestre précédent, en partie contrebalancée par les tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,45 %, en baisse de 14 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont élevées à 1 148 millions de dollars US, en baisse de 61 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant le recouvrement d'une provision pour litiges et le nombre de jours moins élevés du trimestre considéré.

Le ratio d'efficience pour le trimestre a été de 52,6 %, par rapport à 54,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport au T2 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 2 503 millions de dollars (1 883 millions de dollars US) pour les six mois clos le 30 avril 2019, une hausse de 572 millions de dollars (362 millions de dollars US), ou 30 % (24 % en dollars US), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 427 millions de dollars (247 millions de dollars US), ou 21 % (15 % en dollars US), pour la période. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été de 12,9 %, contre respectivement 11,5 % et 12,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour la période ont été respectivement de 1 934 millions de dollars (1 453 millions de dollars US) et 569 millions de dollars (430 millions de dollars US).

La contribution comme présentée de TD Ameritrade de 430 millions de dollars US a augmenté de 241 millions de dollars US, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des produits tirés des actifs, des charges liées à la transaction de Scottrade au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, et de la diminution des charges d'exploitation. La contribution rajustée de TD Ameritrade a augmenté de 139 millions de dollars US, ou 48 %.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 121 millions de dollars US, ou 9 %, pour atteindre 1 453 millions de dollars US pour la période, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 108 millions de dollars US, ou 8 %.

Les produits pour la période ont progressé de 247 millions de dollars US, ou 6 %, pour atteindre 4 399 millions de dollars US, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 280 millions de dollars US, ou 9 %, témoignant de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,40 %, une augmentation de 19 pdb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 33 millions de dollars US, ou 3 %, alors que la baisse des produits d'honoraires tirés des activités de gestion de patrimoine et des produits de placement a été en partie contrebalancée par l'augmentation des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 6 milliards de dollars US, ou 4 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 3 % des prêts aux particuliers et de 5 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 3 milliards de dollars US, ou 1 %, reflétant une augmentation de 4 % du volume des dépôts de particuliers et des dépôts d'entreprises, contrebalancée par une diminution de 3 % du volume des comptes de passage.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 400 millions de dollars US, en hausse de 44 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est élevée à 364 millions de dollars US, en hausse de 58 millions de dollars US, ou 19 %, en raison principalement d'une hausse des provisions du portefeuille de prêts commerciaux, jumelée à la croissance des volumes, au caractère saisonnier et à la composition des portefeuilles de cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 36 millions de dollars US, une baisse de 14 millions de dollars US, ou 28 %, témoignant principalement d'une baisse des provisions du portefeuille de prêts-autos et de la migration du crédit, de prêts productifs à prêts douteux, au sein du portefeuille de prêts commerciaux, en partie contrebalancées par une augmentation de la croissance des volumes dans le portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,52 %, en hausse de 4 pdb.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période se sont élevées à 2 357 millions de dollars US, en hausse de 46 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des investissements dans les initiatives commerciales, la croissance du volume d'affaires et la hausse des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité, l'élimination des frais supplémentaires liés aux dépôts garantis par la FDIC et le recouvrement d'une provision pour litiges. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 63 millions de dollars US, ou 3 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour la période a été de 53,6 %, contre respectivement 55,6 % et 55,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 7 intitulée «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises» des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	262 \$	173 \$	272 \$	435 \$	601 \$
Produits autres que d'intérêts	625	409	615	1 034	1 176
Total des produits	887	582	887	1 469	1 777
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	–	–	(8)	–	(8)
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(5)	7	24	2	17
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(5)	7	16	2	9
Charges autres que d'intérêts	597	602	516	1 199	1 042
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) ²	74	(10)	88	64	181
Résultat net	221 \$	(17) \$	267 \$	204 \$	545 \$

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	411 \$	251 \$	475 \$	662 \$	990 \$
Montant brut prélevé (en milliards de dollars canadiens) ³	24,5	23,4	22,1	24,5	22,1
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁴	12,5 %	(0,9) %	18,7 %	5,6 %	19,4 %
Ratio d'efficience	67,3	103,4	58,2	81,6	58,6
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 502	4 478	4 053	4 490	4 040

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.² Au premier trimestre de 2018, la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu à un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros selon le taux de base réduit de 21 %. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.³ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances liée aux activités de prêts aux grandes entreprises.⁴ La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 % pour l'exercice 2019 et 9 % pour l'exercice 2018.**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018**

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 221 millions de dollars, en baisse de 46 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par une baisse de la provision pour pertes sur créances.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises, et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Les Services bancaires de gros génèrent des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits pour le trimestre, qui se sont élevés à 887 millions de dollars, sont demeurés stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme, contrebalancée par une baisse des produits liés aux activités de négociation.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre correspond à une reprise de 5 millions de dollars, en baisse de 21 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de néant pour le trimestre considéré, par rapport à une reprise nette de 8 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison d'une reprise de provisions se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs correspond à une reprise de 5 millions de dollars, en baisse de 29 millions de dollars, reflétant principalement la migration du crédit à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 597 millions de dollars, en hausse de 81 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant des investissements continus pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 221 millions de dollars, soit une hausse du résultat net de 238 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 17 millions de dollars au trimestre précédent, ce qui s'explique par une augmentation des produits, une baisse de la provision pour pertes sur créances et une baisse des charges autres que d'intérêts.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 305 millions de dollars, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits liés aux activités de négociation et une augmentation des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme découlant de l'amélioration des conditions sur les marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a baissé de 12 millions de dollars, en regard de celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs correspond à une reprise de 5 millions de dollars, en regard d'une charge de 7 millions de dollars au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 5 millions de dollars, ou 1 %, comparativement à celles du trimestre précédent, en raison du calendrier des charges de personnel et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport à T2 2018

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2019 s'est établi à 204 millions de dollars, une baisse de 341 millions de dollars, par rapport au résultat net de 545 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant d'une diminution des produits et d'une augmentation des charges autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par une baisse de la provision pour pertes sur créances.

Les produits se sont établis à 1 469 millions de dollars, en baisse de 308 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant les conditions difficiles qui ont prévalu sur les marchés au premier trimestre de l'exercice considéré.

La provision pour pertes sur créances a été de 2 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, en regard de celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de néant par rapport à une reprise nette de 8 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une reprise de provisions se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a diminué de 15 millions de dollars, reflétant principalement la migration du crédit au cours de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 199 millions de dollars, une hausse de 157 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation tient compte de la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite comptabilisée à l'exercice précédent, des investissements continus pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la diminution de la rémunération variable.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Résultat net – comme présenté¹	(161) \$	(192) \$	(163) \$	(353) \$	(797) \$
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat²					
Amortissement des immobilisations incorporelles	78	80	86	158	171
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ¹	–	–	–	–	48
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat	78	80	86	158	219
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter ¹	12	13	13	25	(375)
Résultat net – rajusté	(95) \$	(125) \$	(90) \$	(220) \$	(203) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	(176) \$	(182) \$	(189) \$	(358) \$	(387) \$
Autres	81	39	81	120	148
Participations ne donnant pas le contrôle	–	18	18	18	36
Résultat net – rajusté	(95) \$	(125) \$	(90) \$	(220) \$	(203) \$

Principaux volumes

Nombre moyen d'équivalents temps plein	16 710	16 229	14 574	16 466	14 454
--	--------	--------	--------	--------	--------

¹ Au premier trimestre de 2018, la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné l'imputation aux résultats d'une charge nette de 453 millions de dollars, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars découlant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, et une charge d'impôt sur le résultat nette de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôts connexes.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 161 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 163 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée a diminué surtout en raison de la baisse des charges nettes du Siège social et du recul de l'amortissement d'immobilisations incorporelles au trimestre considéré, en partie contrebalancés par une diminution de l'apport des participations ne donnant pas le contrôle. Les charges nettes du Siège social ont diminué essentiellement en raison de la baisse des charges nettes de retraite au cours du trimestre considéré. La perte nette rajustée s'est élevée à 95 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 90 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 161 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 192 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée a diminué surtout en raison de l'apport accru des éléments inclus au poste Autres, en partie contrebalancé par une diminution de l'apport des participations ne donnant pas le contrôle. Les éléments inclus au poste Autres ont augmenté principalement du fait de la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan ainsi que de l'incidence positive des éléments fiscaux au trimestre considéré. La perte nette rajustée s'est établie à 95 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 125 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2019 par rapport à T2 2018

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2019 s'est établie à 353 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 797 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la perte nette comme présentée est principalement attribuable à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et à la baisse des charges nettes du Siège social au cours de la période considérée, le tout en partie contrebalancé par une diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres et des participations ne donnant pas le contrôle. La diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres est en partie attribuable à la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au cours de la période considérée. Les charges nettes du Siège social ont diminué principalement en raison de la baisse des charges nettes de retraite à la période considérée. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2019 s'est établie à 220 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette rajustée de 203 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	2019				2018			
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	5 872 \$	5 860 \$	5 756 \$	5 655 \$	5 398 \$	5 430 \$	5 330 \$	5 267 \$
Produits autres que d'intérêts	4 356	4 138	4 380	4 244	4 084	3 945	3 955	4 033
Total des produits	10 228	9 998	10 136	9 899	9 482	9 375	9 285	9 300
Provision pour pertes sur créances	633	850	670	561	556	693	578	505
Indemnités d'assurance et charges connexes	668	702	684	627	558	575	615	519
Charges autres que d'intérêts	5 248	5 855	5 366	5 131	4 837	4 861	4 843	4 869
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	773	503	691	705	746	1 040	640	760
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	266	322	235	230	131	147	103	122
Résultat net – comme présenté	3 172	2 410	2 960	3 105	2 916	2 353	2 712	2 769
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt								
Amortissement des immobilisations incorporelles ²	78	80	76	77	86	85	78	74
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur ²	–	607	–	–	–	–	–	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone ²	30	31	–	–	–	–	–	–
Charges liées à la transaction de Scottrade ²	–	–	25	18	77	73	46	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ²	–	–	–	–	–	48	–	–
Profit de dilution lié à la transaction de Scottrade ³	–	–	–	–	–	–	(204)	–
Perte à la vente des services de placement direct en Europe ⁴	–	–	–	–	–	–	–	42
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	108	718	101	95	163	206	(80)	116
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	14	175	13	73	17	(387)	29	20
Résultat net – rajusté	3 266	2 953	3 048	3 127	3 062	2 946	2 603	2 865
Dividendes sur actions privilégiées	62	60	51	59	52	52	50	47
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	3 204 \$	2 893 \$	2 997 \$	3 068 \$	3 010 \$	2 894 \$	2 553 \$	2 818 \$
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajustés	3 204 \$	2 875 \$	2 979 \$	3 050 \$	2 992 \$	2 876 \$	2 518 \$	2 789 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – rajustées	–	18	18	18	18	18	35	29
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Résultat de base par action								
Comme présenté	1,70 \$	1,27 \$	1,58 \$	1,65 \$	1,54 \$	1,24 \$	1,42 \$	1,46 \$
Rajusté	1,75	1,57	1,63	1,67	1,62	1,56	1,36	1,51
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,70	1,27	1,58	1,65	1,54	1,24	1,42	1,46
Rajusté	1,75	1,57	1,63	1,66	1,62	1,56	1,36	1,51
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,5 %	12,2 %	15,8 %	16,9 %	16,8 %	13,2 %	15,4 %	15,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	17,0	15,0	16,3	17,1	17,6	16,6	14,7	16,1

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 191 \$	1 200 \$	1 183 \$	1 152 \$	1 124 \$	1 116 \$	1 077 \$	1 077 \$
Marge d'intérêts nette	2,02 %	1,94 %	1,93 %	1,95 %	1,97 %	1,93 %	1,96 %	1,94 %

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ Dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade le 18 septembre 2017, TD Ameritrade a émis 38,8 millions d'actions, dont 11,1 millions ont été souscrites par la Banque conformément à ses droits préférentiels de souscription. Par suite de l'émission des actions, le pourcentage de la participation en actions ordinaires de la Banque dans TD Ameritrade a diminué et la Banque a dégagé un profit de dilution de 204 millions de dollars comptabilisé dans le secteur Siège social.

⁴ Le 2 juin 2017, la Banque a conclu la vente de ses services de placement direct en Europe à Interactive Investor PLC. Une perte de 40 millions de dollars après impôt a été comptabilisée dans le secteur Siège social, dans les autres produits (pertes). La perte n'est pas considérée comme survenue dans le cours normal des affaires pour la Banque.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2019	31 octobre 2018
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	33 462 \$	35 455 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	132 805	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4 202	4 015
Dérivés	43 624	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 379	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	125 109	130 600
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	111 544	107 171
Valeurs mobilières prises en pension	149 949	127 379
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	663 615	646 393
Autres	88 899	95 379
Total de l'actif	1 356 588 \$	1 334 903 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	53 974 \$	114 704 \$
Dérivés	42 199	48 270
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	57 783	16
Dépôts	875 343	851 439
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	107 885	93 389
Billets et débiteures subordonnés	8 968	8 740
Autres	125 538	138 305
Total du passif	1 271 690	1 254 863
Total des capitaux propres	84 898	80 040
Total du passif et des capitaux propres	1 356 588 \$	1 334 903 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 357 milliards de dollars au 30 avril 2019, soit 22 milliards de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2018. La hausse découle essentiellement des augmentations de 23 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 17 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts), de 5 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, et de 4 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par des baisses de 13 milliards de dollars des dérivés, de 5 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de 2 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, et de 6 milliards de dollars des autres actifs. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total de l'actif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une augmentation d'environ 9 milliards de dollars, ou 1 %.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont diminué de 2 milliards de dollars, surtout en raison des activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 5 milliards de dollars, principalement en raison de la hausse de la valeur du marché des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction.

Les **dérivés** ont diminué de 13 milliards de dollars essentiellement en raison de l'incidence des taux de change et des marchés boursiers sur leur réévaluation à la valeur du marché, et de la baisse de la compensation des positions.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 5 milliards de dollars essentiellement en raison des ventes et des échéances.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances** ont augmenté de 4 milliards de dollars, surtout en raison de nouveaux investissements et de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par les ventes et les échéances.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 23 milliards de dollars surtout en raison de la hausse des activités de financement garanti.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 17 milliards de dollars, principalement en raison des prêts aux entreprises et aux gouvernements, de la conversion des monnaies étrangères, des lignes de crédit domiciliaires et des prêts hypothécaires résidentiels.

Les **autres actifs** ont diminué de 6 milliards de dollars surtout du fait de montants à recevoir des courtiers et des clients en raison de transactions non réglées et en cours.

Le **total du passif** s'établissait à 1 272 milliards de dollars au 30 avril 2019, en hausse 17 milliards de dollars, ou 1 %, en regard de celui du 31 octobre 2018. L'augmentation est principalement attribuable à des hausses de 58 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, de 24 milliards de dollars des dépôts et de 14 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par des baisses de 61 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction, de 6 milliards de dollars des dérivés et de 13 milliards de dollars des autres passifs. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total du passif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une augmentation d'environ 9 milliards de dollars, ou 1 %.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont diminué de 61 milliards de dollars puisque la majorité des dépôts venant à échéance ont été remplacés par des dépôts classés comme passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les **dérivés** ont diminué de 6 milliards de dollars essentiellement en raison de l'incidence des taux de change, des taux d'intérêt et des marchés boursiers sur leur réévaluation à la valeur du marché, en partie contrebalancée par la baisse de la compensation des positions.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 58 milliards de dollars en raison des nouvelles émissions d'instruments de financement.

Les **dépôts** ont augmenté de 24 milliards de dollars, principalement en raison de la conversion des monnaies étrangères ainsi que d'une augmentation des dépôts d'entreprises, de gouvernements et de particuliers.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 14 milliards de dollars surtout en raison d'une hausse des volumes d'opérations et des activités de financement.

Les **autres passifs** ont diminué de 13 milliards de dollars surtout du fait de montants à payer à des courtiers et à des clients, en raison de transactions non réglées et en cours, et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 85 milliards de dollars au 30 avril 2019, soit 5 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2018. La hausse était principalement attribuable aux autres éléments du résultat global découlant de la conversion des monnaies étrangères et de profits sur les couvertures de flux de trésorerie, aux résultats non distribués, à l'émission d'actions ordinaires à la suite de l'acquisition de Greystone et à l'émission des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 22, le tout en partie contrebalancé par le rachat des titres de Fiducie de capital TD III.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2019 par rapport au T2 2018

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 296 millions de dollars au 30 avril 2019, en hausse de 303 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont augmenté de 155 millions de dollars, ou 20 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent surtout en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille de prêts commerciaux. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 148 millions de dollars, ou 7 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille de prêts commerciaux attribuables principalement au secteur de l'énergie et des services publics et à l'incidence des taux de change, en partie contrebalancés par un reclassement dans les prêts productifs de certains clients américains détenant une ligne de crédit domiciliaire qui sont à jour dans leurs paiements. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont été de néant au trimestre considéré et au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 2 522 millions de dollars au 30 avril 2019, en hausse de 237 millions de dollars, ou 10 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille de prêts commerciaux et de l'incidence des taux de change, en partie contrebalancés par un reclassement dans les prêts productifs de certains clients américains détenant une ligne de crédit domiciliaire qui sont à jour dans leurs paiements.

La provision pour pertes sur créances de 4 887 millions de dollars au 30 avril 2019 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 790 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 1 822 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 271 millions de dollars, collectivement pour les prêts productifs et les instruments hors bilan ainsi qu'une provision pour des titres de créance de 4 millions de dollars.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 58 millions de dollars, ou 8 %, principalement en raison de l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis et de l'incidence des taux de change. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 411 millions de dollars, ou 11 %, reflétant en grande partie l'incidence des taux de change et l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis en raison de la croissance des volumes, du caractère saisonnier et de la variation de la composition du portefeuille.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 136 millions de dollars, ou 97 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la vente de certains titres de créance.

La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée pour évaluer une augmentation importante du risque de crédit et les pertes de crédit attendues. Dans la mesure où elles sont pertinentes, des informations prospectives sont intégrées aux paramètres de scénarios macroéconomiques et les pondérations probabilistes connexes sont mises à jour trimestriellement et intégrées dans les calculs pour établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Dans le cadre de revues périodiques et de mises à jour trimestrielles, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit et ses opinions prospectives, lesquelles pourraient entraîner une modification de la provision pour pertes sur créances attendues. Au cours du deuxième trimestre de 2019, les estimations prospectives utilisées pour déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes de la Banque ont été mises à jour dans le cadre normal des activités, mais aucun changement n'a été apporté à la méthode de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 232 milliards de dollars de ces titres de créance, dont une tranche de 232 milliards de dollars est considérée comme étant des actifs productifs (étape 1 et étape 2) et une tranche de néant, comme étant à des actifs dépréciés (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 1 million de dollars et 3 millions de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2019 par rapport au T1 2019

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont diminué de 238 millions de dollars, ou 7 %, en regard de ceux du trimestre précédent, principalement en raison d'un reclassement dans les prêts productifs de certains clients américains détenant une ligne de crédit domiciliaire qui sont à jour dans leurs paiements. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 232 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux du trimestre précédent, reflétant un reclassement dans les prêts productifs de certains clients américains détenant une ligne de crédit domiciliaire qui sont à jour dans leurs paiements.

Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 3 ont diminué de 6 millions de dollars, ou 1 %, en regard de celles du trimestre précédent. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 91 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 2 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2019 de la Banque.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements¹					
Prêts douteux au début de la période	3 534 \$	3 154 \$	3 048 \$	3 154 \$	3 085 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 340	1 722	1 149	3 062	2 406
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(489)	(200)	(250)	(689)	(439)
Remboursements nets	(358)	(371)	(357)	(729)	(697)
Cessions de prêts	(14)	–	(4)	(14)	(13)
Montants radiés	(769)	(766)	(696)	(1 535)	(1 344)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	–	–	–	–	–
Variations de change et autres variations	52	(5)	103	47	(5)
Prêts douteux à la fin de la période	3 296 \$	3 534 \$	2 993 \$	3 296 \$	2 993 \$

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.**TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	30 avril 2019	31 janvier 2019	30 avril 2018
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	1 691 \$	1 640 \$	1 567 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	1 297	1 293	1 250
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	790	796	732
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	3 778	3 729	3 549
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	580	573	488
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	525	496	377
Total de la provision pour les instruments hors bilan	1 105	1 069	865
Provision pour pertes sur prêts	4 883	4 798	4 414
Provision relative aux titres de créance	4	6	140
Provision pour pertes sur créances	4 887 \$	4 804 \$	4 554 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{1, 2}	2 522 \$	2 754 \$	2 285 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ^{1, 2}	0,37 %	0,41 %	0,36 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations ¹	0,39	0,50	0,36

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.² Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.**Prêts garantis par des biens immobiliers**

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts garantis par des biens immobiliers sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

	Amortissables		Non amortissables		Aux
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	Total
					30 avril 2019
Total	194 692 \$	52 934 \$	247 626 \$	35 258 \$	282 884 \$
					31 octobre 2018
Total	193 829 \$	50 554 \$	244 383 \$	35 605 \$	279 988 \$

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Aux Total	
	Assurés ⁴		Non assurés		Assurées ⁴		Non assurées		Assurés ⁴	Non assurés
Canada										
Provinces de l'Atlantique	3 394	1,7 %	2 652	1,4 %	420	0,5 %	1 315	1,5 %	3 814	1,3 %
Colombie-Britannique ⁵	11 672	6,0	24 466	12,6	1 936	2,2	14 677	16,6	13 608	4,8
Ontario ⁵	33 296	17,1	63 422	32,6	6 926	7,9	41 609	47,2	40 222	14,2
Prairies ⁵	22 874	11,7	15 298	7,9	3 361	3,8	11 058	12,5	26 235	9,3
Québec	8 968	4,6	8 650	4,4	1 083	1,2	5 807	6,6	10 051	3,6
Total – Canada	80 204	41,1 %	114 488	58,9 %	13 726	15,6 %	74 466	84,4 %	93 930	33,2 %
États-Unis	935		31 631		1		12 157		936	
Total	81 139 \$		146 119 \$		13 727 \$		86 623 \$		94 866 \$	

31 octobre 2018

	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Aux Total	
	Assurés ⁴		Non assurés		Assurées ⁴		Non assurées		Assurés ⁴	Non assurés
Canada										
Provinces de l'Atlantique	3 492	1,8 %	2 544	1,3 %	424	0,5 %	1 312	1,5 %	3 916	1,4 %
Colombie-Britannique ⁵	12 389	6,4	23 460	12,1	1 981	2,3	14 221	16,5	14 370	5,1
Ontario ⁵	35 355	18,2	60 308	31,2	7 052	8,2	40 163	46,6	42 407	15,1
Prairies ⁵	23 561	12,2	14 998	7,7	3 408	4,0	10 963	12,7	26 969	9,6
Québec	9 350	4,8	8 372	4,3	1 105	1,3	5 530	6,4	10 455	3,7
Total – Canada	84 147	43,4 %	109 682	56,6 %	13 970	16,3 %	72 189	83,7 %	98 117	34,9 %
États-Unis	900		30 462		1		12 367		901	
Total	85 047 \$		140 144 \$		13 971 \$		84 556 \$		99 018 \$	

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.² Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.³ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.⁴ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.⁵ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

									Aux Total
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									30 avril 2019
Canada	1,0 %	3,7 %	6,7 %	15,8 %	43,4 %	29,0 %	0,4 %	– %	100 %
États-Unis	4,7	7,5	4,8	5,8	28,8	47,2	0,9	0,3	100
Total	1,6 %	4,3 %	6,5 %	14,4 %	41,1 %	31,6 %	0,5 %	– %	100 %

									Aux Total
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									31 octobre 2018
Canada	1,0 %	3,8 %	6,7 %	15,1 %	42,7 %	30,1 %	0,6 %	– %	100 %
États-Unis	4,8	8,2	4,8	5,2	29,4	46,3	1,0	0,3	100
Total	1,6 %	4,4 %	6,5 %	13,7 %	40,8 %	32,4 %	0,6 %	– %	100 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

	Trois mois clos les					
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total
	30 avril 2019			31 octobre 2018		
Canada						
Provinces de l'Atlantique	73 %	69 %	72 %	75 %	71 %	73 %
Colombie-Britannique ⁶	67	63	65	65	62	64
Ontario ⁶	68	65	67	67	65	66
Prairies ⁶	73	70	72	73	71	72
Québec	73	72	73	73	73	73
Total – Canada	69	65	67	68	66	67
États-Unis	69	62	66	70	59	65
Total	69 %	65 %	67 %	68 %	65 %	67 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie¹

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux											
	Prêts et engagements ²			Dérivés, mises en pension et prêts de titres ³			Portefeuille de négociation et de placement ^{4,5}			Exposition totale ⁶		
	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total		
GIPE												
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	4	4	–	–	–	–	11	–	21	32
Irlande	–	–	301	301	5	–	158	163	–	–	8	8
Portugal	–	–	–	–	–	151	41	192	1	–	–	1
Espagne	–	37	65	102	–	–	116	116	15	–	23	38
Total GIPE	–	37	370	407	5	151	315	471	27	–	52	79
Reste de l'Europe												
Autriche	–	–	–	–	3	60	12	75	2	1 063	5	1 070
Belgique	268	–	159	427	461	27	270	758	27	94	–	121
Finlande	–	103	37	140	–	20	174	194	–	1 096	1	1 097
France	587	1 209	154	1 950	90	493	2 063	2 646	112	5 055	210	5 377
Allemagne	1 332	627	59	2 018	538	797	1 008	2 343	279	8 574	60	8 913
Pays-Bas	466	577	129	1 172	278	370	697	1 345	48	3 287	242	3 577
Norvège	–	148	5	153	17	556	67	640	2	512	667	1 181
Suède	–	12	23	35	–	222	70	292	19	1 639	656	2 314
Suisse	1 016	58	125	1 199	224	–	919	1 143	62	–	39	101
Royaume-Uni	2 858	2 921	44	5 823	1 589	590	8 478	10 657	315	1 076	1 770	3 161
Autres ⁷	–	5	107	112	20	133	532	685	5	455	32	492
Total – Reste de l'Europe	6 527	5 660	842	13 029	3 220	3 268	14 290	20 778	871	22 851	3 682	27 404
Total – Europe	6 527 \$	5 697 \$	1 212 \$	13 436 \$	3 225 \$	3 419 \$	14 605 \$	21 249 \$	898 \$	22 851 \$	3 734 \$	27 483 \$

Pays	31 octobre 2018											
GIPE	Prêts et engagements ²			Dérivés, mises en pension et prêts de titres ³			Portefeuille de négociation et de placement ^{4,5}			Exposition totale ⁶		
Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total			
GIPE												
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	178	1	179	–	–	3	3	26	22	5	53
Irlande	–	–	197	197	17	–	268	285	–	–	–	482
Portugal	–	–	–	–	–	139	56	195	1	–	–	196
Espagne	–	30	56	86	–	–	61	61	23	522	–	545
Total GIPE	–	208	254	462	17	139	388	544	50	544	5	599
Reste de l'Europe												
Autriche	–	–	7	7	9	46	12	67	–	1 008	–	1 008
Belgique	263	–	225	488	140	34	486	660	40	94	2	136
Finlande	–	141	–	141	–	36	110	146	–	1 071	–	1 071
France	579	514	133	1 226	77	621	1 822	2 520	122	5 613	176	5 911
Allemagne	1 106	354	210	1 670	443	805	933	2 181	240	7 779	63	8 082
Pays-Bas	509	706	194	1 409	273	506	362	1 141	44	3 717	265	4 026
Norvège	121	33	5	159	20	288	54	362	24	426	630	1 080
Suède	–	67	95	162	–	287	235	522	15	1 548	644	2 207
Suisse	997	58	89	1 144	37	–	2 127	2 164	39	–	25	64
Royaume-Uni	2 872	1 082	19	3 973	1 558	559	9 262	11 379	336	857	2 429	3 622
Autres ⁷	–	5	99	104	30	164	761	955	3	395	66	464
Total – Reste de l'Europe	6 447	2 960	1 076	10 483	2 587	3 346	16 164	22 097	863	22 508	4 300	27 671
Total – Europe	6 447 \$	3 168 \$	1 330 \$	10 945 \$	2 604 \$	3 485 \$	16 552 \$	22 641 \$	913 \$	23 052 \$	4 305 \$	28 270 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentés déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 30 avril 2019 ni au 31 octobre 2018.

³ Les expositions sont calculées à la juste valeur et tiennent compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 0,2 milliard de dollars pour le GIPE (0,4 milliard de dollars au 31 octobre 2018) et de 78,5 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (66 milliards de dollars au 31 octobre 2018). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

⁴ Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts et les expositions du portefeuille de négociation tiennent compte des positions vendeur admissibles.

⁵ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement étaient de néant au 30 avril 2019 et n'étaient pas significatives au 31 octobre 2018.

⁶ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,2 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit (0,2 milliard de dollars au 31 octobre 2018).

⁷ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 11 pays (10 pays au 31 octobre 2018), dont l'exposition individuelle nette, comprenant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, ainsi que le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 30 avril 2019.

Environ 98 % (96 % au 31 octobre 2018) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés Aa3 ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou AA ou mieux par Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays ou aux banques d'importance systémique de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi affaire avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 12,6 milliards de dollars (11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2018) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 1,8 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2018) à des garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le Dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2018.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

De l'exercice 2014 à l'exercice 2018, l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC a été appliquée progressivement. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Pour l'exercice 2019, le RVC est entièrement intégré.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit 1) la méthode «transitoire» et 2) la méthode «tout compris». Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BSI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BSI, y compris la TD, sont tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 «tout compris» respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le BSIF peut, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le BSIF exige que les BSI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres anticyclique, en le mettant en œuvre progressivement selon des mesures transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger a été plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019. Au 30 avril 2019, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 30 avril 2019.

Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas divulguées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve de fonds propres pour la stabilité intérieure est détenue par les BSI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier associés aux vulnérabilités systémiques, ce qui comprend entre autres : i) l'endettement des consommateurs canadiens, ii) le déséquilibre des actifs au Canada et iii) l'endettement des sociétés au Canada. La réserve est de l'ordre de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le BSIF réexaminera la réserve au moins deux fois par an et communiquera la modification éventuelle. En décembre 2018, le BSIF a annoncé que la réserve de fonds propres pour stabilité intérieure serait fixée à 1,75 % à compter du 30 avril 2019, ce qui fera passer à 9,75 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Avant le 30 avril 2019, la réserve s'établissait à 1,5 %. Un manquement à une obligation relative à la réserve ne se traduira pas automatiquement par des limites de distribution de fonds propres; toutefois, le BSIF exigera un plan de mesures correctrices.

Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2018, le BSIF a institué une approche révisée pour calculer le plancher de fonds propres réglementaires. Le plancher révisé est fondé sur l'approche standard de Bâle II, le coefficient de rajustement étant réparti sur trois trimestres. Le plancher est maintenant entièrement appliqué et a été fixé à un coefficient de 75 % au quatrième trimestre de 2018. La Banque n'est pas tenue de respecter le plancher de fonds propres.

Au cours du premier trimestre de 2019, la Banque a mis en œuvre la version révisée de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, notamment en appliquant au pays l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (CCR) et les exigences de fonds propres à l'égard des expositions des banques sur des contreparties centrales de même que les révisions apportées au cadre de titrisation.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. En vertu de cette ligne directrice, la Banque doit respecter les exigences de TLAC relatives au ratio cible d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque doit actuellement respecter un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 23,25 % des actifs pondérés en fonction des risques et un ratio de levier TLAC de 6,75 %.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABLEAU 24 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2019	31 octobre 2018	Aux 30 avril 2018
Fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	54 269 \$	52 389 \$	49 485 \$
Fonds propres de catégorie 1	61 008	59 735	56 434
Total des fonds propres	71 620	70 434	65 970
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit ¹	385 280	370 044	352 179
Risque de marché	13 028	13 213	15 248
Risque opérationnel	53 959	52 375	50 392
Total	452 267 \$	435 632 \$	417 819 \$
Ratio de fonds propres et ratio de levier			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	12,0 %	12,0 %	11,8 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	13,5	13,7	13,5
Ratio du total des fonds propres ¹	15,8	16,2	15,8
Ratio de levier	4,2	4,2	4,1

¹ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante d'actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2019, les facteurs scalaires sont de 100 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %.

Au 30 avril 2019, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 12,0 %, 13,5 % et 15,8 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est demeuré relativement stable par rapport au ratio de 12,0 % au 31 octobre 2018 puisque la croissance interne des fonds propres a été neutralisée par le rachat d'actions ordinaires, l'entente sur le programme de fidélisation d'Air Canada, les pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel et l'acquisition de Greystone.

Au 30 avril 2019, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,2 %, par rapport à un ratio de levier de 4,2 % au 31 octobre 2018. Le ratio de levier est demeuré relativement stable, la génération des fonds propres et les émissions d'actions privilégiées ayant été annulées par l'accroissement de l'exposition découlant de l'application de l'approche standard pour mesurer le CCR au premier trimestre de 2019 et la croissance des activités des secteurs Services bancaires de gros et des Services de détail au Canada.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique «Évolution future des fonds propres réglementaires» du rapport annuel 2018, est présentée ci-dessous.

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice B-2, Limites régissant les expositions importantes à l'intention des BISI. La ligne directrice énonce les pratiques en matière de gestion du risque pour les expositions importantes et offre des directives supplémentaires relativement aux méthodes à adopter pour cerner, mesurer, gérer et surveiller les expositions importantes. La ligne directrice resserre les limites régissant l'exposition aux banques d'importance systémique mondiale et aux autres BISI canadiennes, reconnaît les techniques admissibles d'atténuation du risque de crédit en permettant de mesurer l'exposition sur une base nette plutôt que sur une base brute et réduit les fonds propres admissibles en remplaçant le total des fonds propres par les fonds propres de catégorie 1. La date d'entrée en vigueur de la ligne directrice est le 1^{er} novembre 2019.

En janvier 2019, le CBCB a publié la version définitive de la norme sur les exigences de fonds propres minimums pour le risque de marché. Les principaux changements apportés à la norme sont : une clarification quant au champ d'application de la norme, une amélioration de l'approche standard pour les risques de change et les instruments sur indices; une révision des pondérations en fonction des risques applicables au risque de taux d'intérêt général, au change et à certaines autres expositions; une révision du processus d'évaluation des modèles internes afin de refléter les risques liés aux pupites de négociations individuels; et une révision relative à l'identification des facteurs de risque qui sont admissibles à la modélisation interne. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

En décembre 2018, le CBCB a publié un document consultatif sur les exigences de communication financière relative au ratio de levier. Selon ce document, les banques doivent inclure dans leur communication au titre du troisième pilier, en plus des exigences qu'elles doivent respecter actuellement, le montant de chaque exposition suivante calculé selon une moyenne des valeurs quotidiennes au cours du trimestre : des actifs de cessions temporaires de titres bruts rajustés, des expositions au coût de remplacement des dérivés et des réserves auprès de banques centrales qui sont incluses au bilan. Ces révisions devraient être mises en œuvre au plus tard le 1^{er} janvier 2022.

En décembre 2018, le CBCB a publié la version définitive des exigences de communication financière au titre du troisième pilier – cadre actualisé. L'actualisation du cadre comprend entre autres les révisions apportées aux exigences de communication et les ajouts découlant de la finalisation des réformes de Bâle III relatifs aux secteurs suivants : le risque de crédit, le risque opérationnel, le ratio de levier et le RVC; les actifs pondérés en fonction des risques calculés au moyen des modèles internes de la Banque et selon les approches standard; et un aperçu de la gestion des risques, des actifs pondérés en fonction des risques et des principales mesures prudentielles. Le cadre comporte également de nouvelles exigences de communication relatives au grèvement d'actifs et aux contraintes en matière de distribution de fonds propres. Ces exigences de communication, de concert avec la phase 1 et la phase 2 du projet d'exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées respectivement en janvier 2015 et en mars 2017, complètent le cadre du troisième pilier. Les exigences de communication relatives aux réformes de Bâle III entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Rachat dans le cours normal des activités

Par suite de l'approbation du conseil d'administration le 22 mai 2019, la Banque a annoncé son intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX). Le calendrier et les montants de tout rachat aux termes de cette offre sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation et à l'appréciation de la direction fondée sur certains facteurs comme la situation des marchés et l'adéquation des fonds propres.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente de la Banque, qui avait été annoncée le 19 avril 2018 et modifiée le 10 décembre 2018, est venue à échéance le 12 avril 2019. La Banque a racheté un total de 30 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente, à un prix moyen de 74,29 \$ l'action pour une contrepartie totale de 2,2 milliards de dollars.

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, la Banque a racheté respectivement 5,5 millions et 10 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente à un prix moyen respectivement de 75,30 \$ et 72,75 \$ l'action pour une contrepartie totale respectivement de 414 millions de dollars et 727 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, la Banque a racheté 20 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente à un prix moyen de 75,07 \$ l'action pour une contrepartie totale de 1,5 milliard de dollars.

TABLEAU 25 : ACTIONS ET AUTRES TITRES

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2019	31 octobre 2018
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	1 829,1	1 830,4
Actions autodétenues – ordinaires	(0,7)	(2,1)
Total des actions ordinaires	1 828,4	1 828,3
Options sur actions		
Droits acquis	6,0	4,7
Droits non acquis	8,2	8,4
Actions privilégiées – catégorie A		
Série 1	20,0	20,0
Série 3	20,0	20,0
Série 5	20,0	20,0
Série 7	14,0	14,0
Série 9	8,0	8,0
Série 11	6,0	6,0
Série 12	28,0	28,0
Série 14	40,0	40,0
Série 16	14,0	14,0
Série 18	14,0	14,0
Série 20	16,0	16,0
Série 22	14,0	–
	214,0	200,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,3)	(0,3)
Total des actions privilégiées	213,7	199,7
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008 ¹	–	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 ²	550,0	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

¹ La Fiducie de capital TD III a racheté le 31 décembre 2018 la totalité des titres de Fiducie de capital TD III – série 2008 en circulation.

² Le 9 mai 2019, Fiducie de capital TD IV a annoncé son intention de racheter tous les billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 en circulation le 30 juin 2019.

Toutes les séries d'actions privilégiées – catégorie A comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 2,6 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés. Les débetures subordonnées suivantes incluent des dispositions relatives aux FPUNV : débetures subordonnées à 2,692 % venant à échéance le 24 juin 2025, débetures subordonnées à 2,982 % venant à échéance le 30 septembre 2025, débetures subordonnées à 3,589 % venant à échéance le 14 septembre 2028, débetures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débetures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031 et débetures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans les entreprises de la TD de façon à atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la TD et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La TD juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attardent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration et au conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2018 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2018. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2018.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2019.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et est évaluée avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 26 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancées (NI avancées)¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>					
	30 avril 2019			31 octobre 2018		
	Standard	NI avancées	Total	Standard	NI avancées	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	3 512 \$	376 401 \$	379 913 \$	3 091 \$	371 450 \$	374 541 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	130 339	130 339	–	112 388	112 388
Autres expositions de détail	7 895	81 388	89 283	12 835	80 513	93 348
Total – Risque de crédit de détail	11 407	588 128	599 535	15 926	564 351	580 277
Expositions autres que de détail						
Entreprises	136 656	379 055	515 711	132 030	346 751	478 781
Emprunteurs souverains	97 113	143 212	240 325	95 411	136 951	232 362
Banques	18 718	112 428	131 146	18 019	110 295	128 314
Total – Expositions autres que de détail	252 487	634 695	887 182	245 460	593 997	839 457
Expositions brutes au risque de crédit	263 894 \$	1 222 823 \$	1 486 717 \$	261 386 \$	1 158 348 \$	1 419 734 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 27 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019				31 octobre 2018				Aux
	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire	
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 453 \$	111 \$	28 342 \$	– \$	30 720 \$	729 \$	29 991 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	132 805	130 627	2 178	–	127 897	125 437	2 460	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4 202	–	4 202	–	4 015	–	4 015	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	43 624	39 415	4 209	–	56 996	53 087	3 909	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 379	–	3 379	–	3 618	–	3 618	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	125 109	–	125 109	–	130 600	–	130 600	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	111 544	–	111 544	–	107 171	–	107 171	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	149 949	4 796	145 153	–	127 379	3 920	123 459	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	663 615	–	663 615	–	646 393	–	646 393	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	16 189	–	16 189	–	17 267	–	17 267	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	9 027	–	9 027	–	8 445	–	8 445	–	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs ¹	1 571	–	1 571	–	1 751	–	1 751	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	67 121	–	–	67 121	72 651	–	–	72 651	
Total de l'actif	1 356 588	174 949	1 114 518	67 121	1 334 903	183 173	1 079 079	72 651	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	53 974	8 568	45 406	–	114 704	6 202	108 502	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	42 199	37 937	4 262	–	48 270	44 119	4 151	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	12 738	12 738	–	–	12 618	12 618	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	57 783	4	57 779	–	16	2	14	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	875 343	–	875 343	–	851 439	–	851 439	–	Risque de taux d'intérêt
Acceptations	16 189	–	16 189	–	17 269	–	17 269	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	36 365	34 972	1 393	–	39 478	37 323	2 155	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	107 885	1 893	105 992	–	93 389	3 797	89 592	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	14 020	–	14 020	–	14 683	–	14 683	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	8 968	–	8 968	–	8 740	–	8 740	–	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	17 189	–	17 189	–	16 134	–	16 134	–	
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	113 935	–	–	113 935	118 163	–	–	118 163	
Total du passif et des capitaux propres	1 356 588 \$	96 112 \$	1 146 541 \$	113 935 \$	1 334 903 \$	104 061 \$	1 112 679 \$	118 163 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

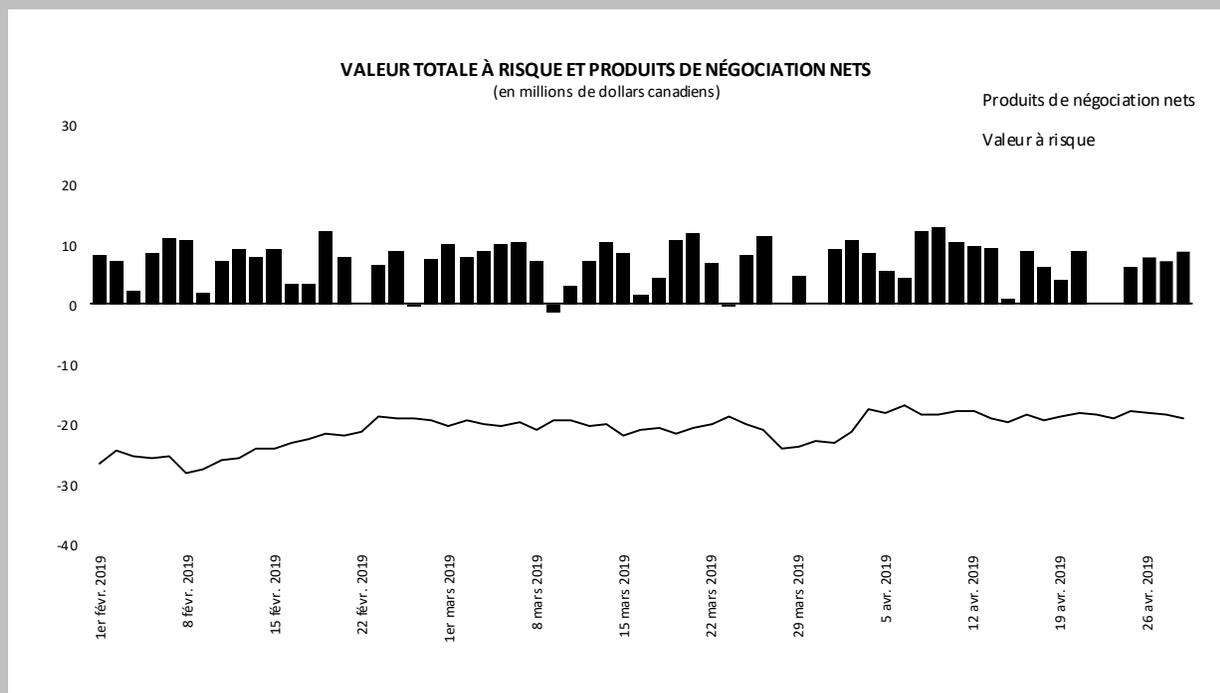
Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 30 avril 2019 a compté trois jours de pertes de négociation et les produits de négociations nets ont été positifs pendant 95 % des jours de Bourse. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires. Au cours du deuxième trimestre de 2019, la TD a mis en œuvre une modification visant à améliorer la qualité des données sur la volatilité des actions utilisées dans le calcul de la VaR.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du deuxième trimestre de 2019, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 28 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Six mois clos les		
					30 avril	31 janvier	30 avril	30 avril	30 avril
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	2019	2019	2018	2019	2018
Risque de taux d'intérêt	6,7	8,6	13,9	5,4	12,9	17,0	10,8	13,0	
Risque d'écart de taux	11,1	12,2	16,6	9,4	19,7	11,4	16,0	10,3	
Risque de position sur titres de participation	7,0	6,7	9,6	4,6	7,1	8,5	6,9	8,1	
Risque de change	4,3	5,4	9,5	1,7	6,5	4,5	6,0	4,1	
Risque sur marchandises	1,4	2,2	3,5	1,4	2,6	2,2	2,4	2,4	
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	14,5	15,1	20,2	13,5	20,2	17,3	17,6	15,7	
Effet de diversification ¹	(25,9)	(29,2)	Négl. ²	Négl.	(41,4)	(35,4)	(35,4)	(31,2)	
Valeur à risque totale (une journée)	19,1	21,0	28,1	16,8	27,6	25,5	24,3	22,4	
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	43,9	43,5	56,8	38,8	60,5	57,7	52,6	48,3	
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	269,7	204,2	269,7	173,1	232,6	205,4	219,5	206,4	

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a diminué par rapport à celle du trimestre précédent en raison de la baisse du risque propre à des titres de créance attribuable aux variations des positions dans des obligations de gouvernement et des obligations du secteur financier et au risque de taux d'intérêt du fait des positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis. La VaR moyenne en contexte de crise a diminué par rapport à celle du trimestre précédent du fait des positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis.

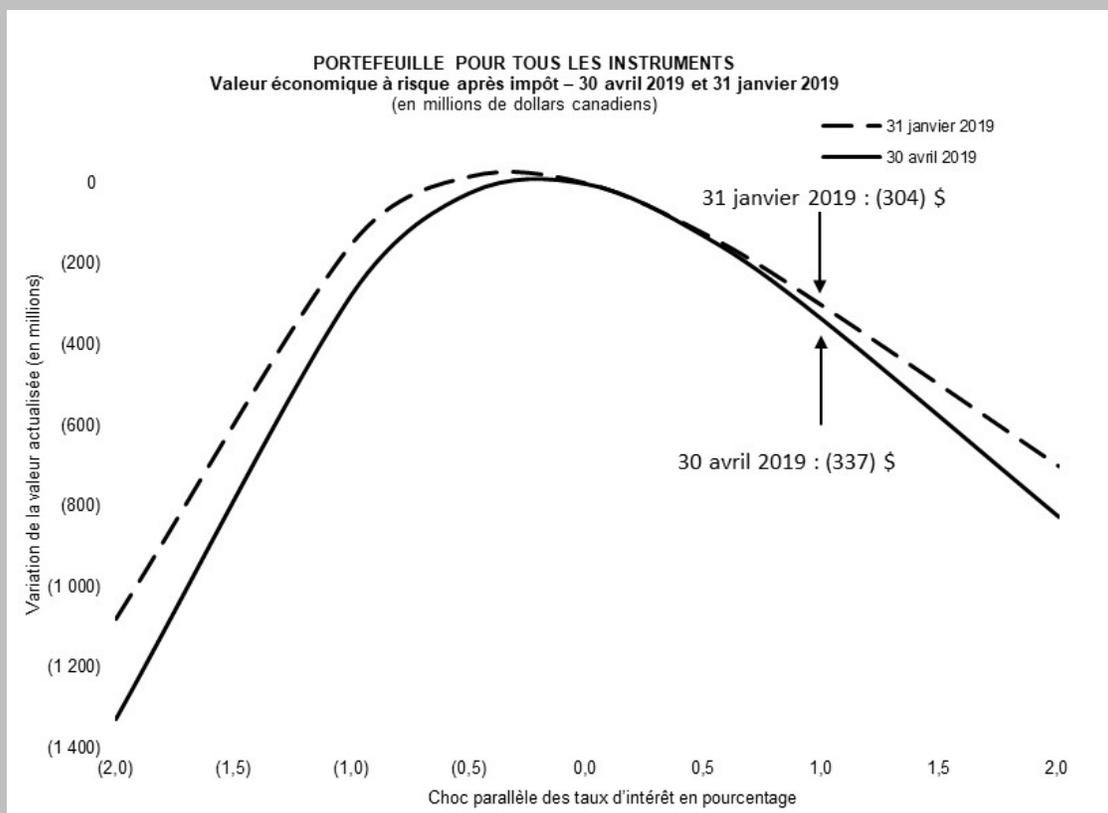
La diminution des IRC moyennes en regard de celles du trimestre précédent découle des positions dans des banques et des provinces canadiennes.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt mesurée par la valeur économique à risque, à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction, utilisés dans le cadre de la gestion du taux d'intérêt structurel. Elle tient compte du risque de taux d'intérêt des produits bancaires personnels et commerciaux (les prêts et les dépôts) ainsi que du financement connexe, des placements et des actifs liquides de haute qualité (HQLA) connexes. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et la variation de la valeur actualisée de son portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan et des profils présumés de produits non sensibles aux taux d'intérêt, qui résulte d'un choc défavorable immédiat et soutenu de 100 pdb des taux d'intérêt. La valeur économique à risque mesure la sensibilité relative des flux de trésorerie de l'actif et du passif asymétriques à des fluctuations des taux d'intérêt. Des flux de trésorerie de l'actif et du passif en étroite symétrie réduisent la valeur économique à risque et atténuent le risque de volatilité des produits d'intérêts nets futurs.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros, des instruments de financement, d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 30 avril 2019, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 337 millions de dollars (baisse de 304 millions de dollars au 31 janvier 2019) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une baisse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 274 millions de dollars (baisse de 149 millions de dollars au 31 janvier 2019) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le risque de taux d'intérêt, ou la valeur économique à risque, des activités d'assurance n'est pas présenté dans le graphique ci-dessus. Le risque de taux d'intérêt des activités d'assurance est géré au moyen de limites et de processus définis de contrôle du risque, établis et régis par le conseil d'administration du sous-secteur de l'assurance.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 29 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019		31 janvier 2019		30 avril 2018		Aux
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	
Dollar canadien	(66) \$	– \$	(58) \$	1 \$	(37) \$	(41) \$	
Dollar américain	(271)	(274)	(246)	(150)	(251)	(11)	
	(337) \$	(274) \$	(304) \$	(149) \$	(288) \$	(52) \$	

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 %. La Banque exerce ses activités selon une approche de financement prudente, en privilégiant les dépôts comme principale source de financement tout en ayant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de liquidité d'urgence détaillé afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la TD surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme est élaboré de façon à veiller à ce que des structures et des politiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le comité général sur les liquidités et le financement, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Gestion de la trésorerie et du bilan, Gestion du risque et Finances ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2018 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2018 de la Banque.

ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre d'écart cumulatif des liquidités après rajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacents.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

TABLEAU 30 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grévés	Actifs liquides non grévés ²
30 avril 2019						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 029 \$	– \$	4 029 \$	1 %	228 \$	3 801 \$
Obligations du gouvernement du Canada	13 865	74 980	88 845	14	54 585	34 260
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	41 792	34	41 826	7	3 232	38 594
Obligations de gouvernements provinciaux	13 738	23 554	37 292	6	27 644	9 648
Obligations de sociétés émettrices	8 293	3 952	12 245	2	3 659	8 586
Actions	11 290	3 030	14 320	2	10 139	4 181
Autres titres ou prêts négociables	3 362	444	3 806	1	513	3 293
Total (libellé en dollars canadiens)	96 369	105 994	202 363	33	100 000	102 363
Trésorerie et montants à recevoir de banques	24 424	–	24 424	4	32	24 392
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 331	45 037	75 368	12	36 209	39 159
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	49 733	9 650	59 383	10	17 983	41 400
Autres obligations souveraines	49 530	39 995	89 525	14	31 738	57 787
Obligations de sociétés émettrices	81 125	2 199	83 324	14	7 030	76 294
Actions	37 944	36 871	74 815	12	38 888	35 927
Autres titres ou prêts négociables	4 543	1	4 544	1	530	4 014
Total (non libellé en dollars canadiens)	277 630	133 753	411 383	67	132 410	278 973
Total	373 999 \$	239 747 \$	613 746 \$	100 %	232 410 \$	381 336 \$

31 octobre 2018

Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 002 \$	– \$	3 002 \$	1 %	1 098 \$	1 904 \$
Obligations du gouvernement du Canada	18 256	63 463	81 719	14	47 572	34 147
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	39 649	42	39 691	6	3 057	36 634
Obligations de gouvernements provinciaux	12 720	19 241	31 961	5	23 651	8 310
Obligations de sociétés émettrices	6 622	3 767	10 389	2	3 769	6 620
Actions	10 554	1 637	12 191	2	6 028	6 163
Autres titres ou prêts négociables	2 655	349	3 004	1	277	2 727
Total (libellé en dollars canadiens)	93 458	88 499	181 957	31	85 452	96 505
Trésorerie et montants à recevoir de banques	24 046	–	24 046	4	28	24 018
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 163	37 691	67 854	12	32 918	34 936
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	47 150	927	48 077	8	7 522	40 555
Autres obligations souveraines	56 034	45 912	101 946	18	41 993	59 953
Obligations de sociétés émettrices	78 160	1 576	79 736	14	7 234	72 502
Actions	33 514	37 666	71 180	12	32 206	38 974
Autres titres ou prêts négociables	4 786	4	4 790	1	191	4 599
Total (non libellé en dollars canadiens)	273 853	123 776	397 629	69	122 092	275 537
Total	367 311 \$	212 275 \$	579 586 \$	100 %	207 544 \$	372 042 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

Aux

	30 avril 2019	31 octobre 2018
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	143 442 \$	136 544 \$
Filiales bancaires	222 088	217 565
Succursales à l'étranger	15 806	17 933
Total	381 336 \$	372 042 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 30 avril 2019 et 31 janvier 2019 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
	30 avril 2019					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 382 \$	– \$	3 382 \$	1 %	209 \$	3 173 \$
Obligations du gouvernement du Canada	13 906	63 924	77 830	13	47 864	29 966
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	42 626	35	42 661	7	3 267	39 394
Obligations de gouvernements provinciaux	13 495	23 012	36 507	6	27 004	9 503
Obligations de sociétés émettrices	6 918	4 010	10 928	2	3 939	6 989
Actions	11 174	3 754	14 928	2	8 940	5 988
Autres titres ou prêts négociables	3 320	422	3 742	1	495	3 247
Total (libellé en dollars canadiens)	94 821	95 157	189 978	32	91 718	98 260
Trésorerie et montants à recevoir de banques	28 170	–	28 170	5	39	28 131
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 183	43 578	73 761	12	37 620	36 141
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	48 211	7 859	56 070	9	16 579	39 491
Autres obligations souveraines	49 987	41 458	91 445	15	33 212	58 233
Obligations de sociétés émettrices	80 437	2 441	82 878	14	6 896	75 982
Actions	34 087	35 552	69 639	12	37 834	31 805
Autres titres ou prêts négociables	4 698	3	4 701	1	386	4 315
Total (non libellé en dollars canadiens)	275 773	130 891	406 664	68	132 566	274 098
Total	370 594 \$	226 048 \$	596 642 \$	100 %	224 284 \$	372 358 \$

31 janvier 2019

Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 583 \$	– \$	2 583 \$	– %	451 \$	2 132 \$
Obligations du gouvernement du Canada	15 721	57 341	73 062	12	42 228	30 834
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	42 274	40	42 314	7	3 890	38 424
Obligations de gouvernements provinciaux	13 372	19 900	33 272	6	23 001	10 271
Obligations de sociétés émettrices	5 349	4 017	9 366	2	3 845	5 521
Actions	7 367	2 972	10 339	2	6 220	4 119
Autres titres ou prêts négociables	3 414	465	3 879	1	345	3 534
Total (libellé en dollars canadiens)	90 080	84 735	174 815	30	79 980	94 835
Trésorerie et montants à recevoir de banques	30 137	–	30 137	5	28	30 109
Obligations du gouvernement des États-Unis	33 103	38 549	71 652	12	35 498	36 154
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	49 877	6 911	56 788	10	17 436	39 352
Autres obligations souveraines	54 201	42 376	96 577	16	30 857	65 720
Obligations de sociétés émettrices	79 597	2 800	82 397	14	7 109	75 288
Actions	33 735	35 711	69 446	12	31 206	38 240
Autres titres ou prêts négociables	5 763	239	6 002	1	677	5 325
Total (non libellé en dollars canadiens)	286 413	126 586	412 999	70	122 811	290 188
Total	376 493 \$	211 321 \$	587 814 \$	100 %	202 791 \$	385 023 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

Moyenne pour les trois mois clos les

	30 avril 2019	31 janvier 2019
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	137 951 \$	134 578 \$
Filiales bancaires	218 334	227 337
Succursales à l'étranger	16 073	23 108
Total	372 358 \$	385 023 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 34 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS AU BILAN

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Grevés ¹		Non grevés		Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
	Donnés en garantie ²	Autres ³	Disponibles comme garantie ⁴	Autres ⁵		
30 avril 2019						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	191 \$	– \$	– \$	4 818 \$	5 009 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	3 678	102	22 427	2 246	28 453	0,3
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁶	68 279	12 571	284 229	11 960	377 039	6,0
Dérivés	–	–	–	43 624	43 624	–
Valeurs mobilières prises en pension ⁷	–	–	–	149 949	149 949	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	24 392	60 340	86 084	492 799	663 615	6,2
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	16 189	16 189	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	9 027	9 027	–
Goodwill	–	–	–	17 232	17 232	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2 623	2 623	–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	5 500	5 500	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	2 136	2 136	–
Autres actifs ⁸	821	–	–	35 371	36 192	0,1
Total des actifs au bilan	97 361 \$	73 013 \$	392 740 \$	793 474 \$	1 356 588 \$	12,6 %
Éléments hors bilan⁹						
Valeurs mobilières prises en pension	145 738	–	24 050	(149 949)		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	54 153	1 163	20 349	–		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	9 721	–	20 490	(13 320)		
Total des éléments hors bilan	209 612	1 163	64 889	(163 269)		
Total	306 973 \$	74 176 \$	457 629 \$	630 205 \$		
31 octobre 2018						
Total des actifs au bilan	100 719 \$	72 086 \$	377 068 \$	785 030 \$	1 334 903 \$	12,9 %
Total des éléments hors bilan	185 323	559	57 845	(142 072)		
Total	286 042 \$	72 645 \$	434 913 \$	642 958 \$		

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie à la Federal Home Loan Bank (FHLB) afin de soutenir les activités des Services de détail aux États-Unis.

³ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁴ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

⁵ Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁶ Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁷ Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

⁸ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

⁹ Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique», la TD effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence des facteurs de risque importants pour le profil de risque de la TD. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces scénarios de crise servent à informer les actions inscrites dans les plans de financement d'urgence de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires intérieurs et les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les protocoles de gouvernance et les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance proposées dans les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 35 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

Agence de notation	Notation de la dette à court terme	Ancienne notation de la dette de premier rang ²	Notation de la dette de premier rang ³	Au
				30 avril 2019
				Perspectives
Moody's	P-1	Aa1	Aa3	Stable
S&P	A-1+	AA-	A	Stable
DBRS	R-1 (haut)	AA	AA (bas)	Positive

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

³ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 36 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2019	31 janvier 2019
Abaissement de un cran	80 \$	56 \$
Abaissement de deux crans	87	56
Abaissement de trois crans	535	458

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour les contreparties figurant au contrat et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des HQLA non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

La Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2019.

TABLEAU 37 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	30 avril 2019	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	213 526 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	479 060 \$	33 724 \$
Dépôts stables ⁵	202 598	6 078
Dépôts moins stables	276 462	27 646
Financement de gros non garanti, dont :	241 454	120 707
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	98 720	23 509
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	104 154	58 618
Dettes non garanties	38 580	38 580
Financement de gros garanti	s. o.	14 147
Exigences supplémentaires, dont :	205 339	54 237
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	33 619	18 059
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	5 317	5 317
Facilités de crédit et de liquidité	166 403	30 861
Autres obligations de financement contractuelles	10 514	4 957
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	567 611	9 187
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	236 959 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	178 063 \$	23 260 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	15 610	7 053
Autres entrées de trésorerie	48 511	48 511
Total des entrées de trésorerie	242 184 \$	78 824 \$
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	30 avril 2019	31 janvier 2019
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	213 526 \$	213 982 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	158 135	163 267
Ratio de liquidité à court terme	135 %	131 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 30 avril 2019 représente la moyenne des 61 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 135 % pour le trimestre clos le 30 avril 2019 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2019 a été de 214 milliards de dollars (214 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2019), les actifs du niveau 1 représentant 82 % (79 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2019). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2018 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins de liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement, les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 70 % du financement total.

TABLEAU 38 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2019	31 octobre 2018
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	370 487 \$	359 473 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	353 035	346 624
Autres dépôts	28	36
Total	723 550 \$	706 133 \$

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt également à du financement à terme sous forme de billets de premier rang du Canada, de titres adossés à des créances hypothécaires du Canada en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada, des titres de créance émis en Australie et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la Fiducie de cartes de crédit Evergreen). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (40 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (50 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

La Banque évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme pour le trimestre clos le 30 avril 2019 s'est élevé à 128,9 milliards de dollars (127,7 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

TABLEAU 39 : FINANCEMENT À LONG TERME

Financement à long terme par devise	<i>Aux</i>	
	30 avril 2019	31 octobre 2018
Dollar canadien	31 %	32 %
Dollar américain	38	39
Euro	22	19
Livre sterling	6	7
Autres	3	3
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	54 %	55 %
Obligations sécurisées	30	29
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	11	12
Titres adossés à des créances mobilières à terme	5	4
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 30 avril 2019 et 31 octobre 2018.

TABLEAU 40 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							30 avril 2019	31 octobre 2018
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts auprès de banques ¹	9 905 \$	2 740 \$	2 291 \$	1 604 \$	– \$	– \$	16 540 \$	14 176 \$
Billet de dépôt au porteur	676	856	462	964	–	–	2 958	3 872
Certificats de dépôt	6 910	17 255	16 331	5 661	–	–	46 157	51 401
Papier commercial	18 491	10 144	17 166	9 933	–	–	55 734	55 570
Obligations sécurisées	–	2 629	2 346	3 287	6 337	24 509	39 108	36 284
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 206	845	2 788	3 455	18 464	26 758	27 301
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	–	4 941	7 005	4 454	24 020	22 422	62 842	69 518
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ³	–	–	–	–	–	5 909	5 909	–
Billets et débetures subordonnés ⁴	–	–	–	–	–	8 968	8 968	8 740
Titres adossés à des créances mobilières à terme	990	–	802	748	3 239	670	6 449	5 626
Divers ⁵	4 753	2 520	924	549	590	1 288	10 624	6 534
Total	41 725 \$	42 291 \$	48 172 \$	29 988 \$	37 641 \$	82 230 \$	282 047 \$	279 022 \$
Dont :								
Garantis	990 \$	3 835 \$	3 993 \$	6 823 \$	13 031 \$	43 654 \$	72 326 \$	69 225 \$
Non garantis	40 735	38 456	44 179	23 165	24 610	38 576	209 721	209 797
Total	41 725 \$	42 291 \$	48 172 \$	29 988 \$	37 641 \$	82 230 \$	282 047 \$	279 022 \$

¹ Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès des banques.

² Comprennent la dette de premier rang émises avant le 23 septembre 2018.

³ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 677 millions de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques.

⁴ Les billets et débetures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁵ Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 10,6 milliards de dollars (6,5 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis au total au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,6 milliard de dollars et 1,1 milliard de dollars (respectivement 0,7 milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018) de même que d'autres titres adossés à des créances de 1,4 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garantis se chiffrant à 5,9 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019 (respectivement 1,8 milliard de dollars et 6,5 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019 a été de 2,6 milliards de dollars (respectivement 1,9 milliard de dollars et 2,8 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2018).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En avril 2019, le BSIF a publié la ligne directrice définitive sur l'application au Canada du ratio de liquidité à long terme (NSFR) qui fait partie de la ligne directrice Normes de liquidité. Selon le NSFR, le ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable exigé doit être supérieur à 100 %. Le NSFR est conçu pour réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques de disposer de suffisamment de sources de financement stables et de réduire leur dépendance au financement venant à échéance dans moins d'un an pour soutenir leurs activités. La mise en œuvre du NSFR pour les BISI par le BSIF sera en janvier 2020 et l'application des exigences de communication financière publique, en janvier 2021.

En avril 2019, le BSIF a également publié des modifications à la ligne directrice Normes de liquidité qui entreront en vigueur en janvier 2020. Les modifications ont pour effet d'augmenter les exigences à l'égard des réserves pour certains types de dépôts de détail qui, de l'avis du BSIF, présentent un risque de retrait plus élevé en période de crise. En outre, ce projet introduit de nouvelles mesures de suivi des composantes des profils de financement des banques.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La Banque finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables au moyen de sources de financement à long terme. La Banque accorde du financement à long terme d'après essentiellement la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction. La Banque recourt à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement connexe.

TABLEAU 41 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	30 avril 2019									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 007	\$ 2	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	5 009
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	27 325	299	385	-	-	-	-	-	444	28 453
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	2 517	3 675	2 919	2 392	3 338	9 466	25 282	21 519	61 697	132 805
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	13	27	467	-	61	1 227	792	878	737	4 202
Dérivés	3 988	6 008	3 097	3 312	1 882	5 890	9 330	10 117	-	43 624
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	107	141	52	98	111	334	1 769	767	-	3 379
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 078	5 541	4 252	2 927	5 451	20 887	50 072	32 021	1 880	125 109
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 599	2 219	4 396	3 391	1 820	5 886	39 035	53 199	(1)	111 544
Valeurs mobilières prises en pension	100 567	26 640	14 251	5 243	3 242	6	-	-	-	149 949
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 084	6 540	10 680	8 658	10 025	42 282	112 590	35 399	-	227 258
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	977	2 192	3 416	3 270	3 838	15 628	57 159	26 956	61 272	174 708
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	36 004	36 004
Entreprises et gouvernements	27 573	4 640	6 602	7 342	6 489	22 820	71 468	61 667	20 822	229 423
Total des prêts	29 634	13 372	20 698	19 270	20 352	80 730	241 217	124 022	118 098	667 393
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 778)	(3 778)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	29 634	13 372	20 698	19 270	20 352	80 730	241 217	124 022	114 320	663 615
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 703	2 340	130	10	6	-	-	-	-	16 189
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	9 027	9 027
Goodwill ²	-	-	-	-	-	-	-	-	17 232	17 232
Autres immobilisations incorporelles ²	-	-	-	-	-	-	-	-	2 623	2 623
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	-	-	-	-	-	-	-	-	5 500	5 500
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 136	2 136
Montants à recevoir des courtiers et des clients	18 954	-	-	-	-	-	-	-	-	18 954
Autres actifs	3 411	916	348	130	2 669	206	226	97	9 235	17 238
Total de l'actif	208 903	\$ 61 180	\$ 50 995	\$ 36 773	\$ 38 932	\$ 124 632	\$ 367 723	\$ 242 620	\$ 224 830	\$ 1 356 588
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	9 045	\$ 10 551	\$ 18 936	\$ 6 883	\$ 1 123	\$ 1 732	\$ 4 371	\$ 1 333	\$ -	\$ 53 974
Dérivés	4 458	5 896	3 534	3 323	1 810	5 068	7 578	10 532	-	42 199
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	703	272	587	413	1 479	6 993	2 291	-	12 738
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	18 809	15 496	15 286	7 903	284	-	-	5	-	57 783
Dépôts^{3, 4}										
Particuliers	4 615	7 483	8 992	7 594	7 653	10 521	9 868	30	432 927	489 683
Banques	5 422	1 599	765	1 387	-	-	3	7	10 486	19 669
Entreprises et gouvernements ⁵	17 638	21 795	14 680	6 582	6 264	31 181	49 869	5 770	212 212	365 991
Total des dépôts	27 675	30 877	24 437	15 563	13 917	41 702	59 740	5 807	655 625	875 343
Acceptations	13 703	2 340	130	10	6	-	-	-	-	16 189
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	75	856	1 069	1 000	1 512	6 920	10 666	13 507	760	36 365
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	92 452	13 642	1 169	499	40	57	26	-	-	107 885
Passifs de titrisation au coût amorti	-	503	572	511	1 277	1 976	5 911	3 270	-	14 020
Montants à payer aux courtiers et aux clients	19 323	-	-	-	-	-	-	-	-	19 323
Passifs liés aux assurances	255	318	334	268	267	928	1 608	916	1 750	6 644
Autres passifs ⁶	3 905	1 050	1 283	1 120	1 618	3 678	1 125	148	6 332	20 259
Billets et débetures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	8 968	-	8 968
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	84 898	84 898
Total du passif et des capitaux propres	189 700	\$ 82 232	\$ 67 022	\$ 37 667	\$ 22 267	\$ 63 540	\$ 98 018	\$ 46 777	\$ 749 365	\$ 1 356 588
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{7, 8}	19 270	\$ 23 417	\$ 17 106	\$ 14 662	\$ 13 522	\$ 26 311	\$ 105 994	\$ 4 726	\$ 1 316	\$ 226 324
Engagements en vertu de contrats de location simple	81	164	245	244	242	928	2 320	3 553	-	7 777
Autres obligations d'achat	49	116	144	181	178	532	794	738	58	2 790
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	1 051	826	-	97	998	-	-	-	2 972
Total des engagements hors bilan	19 400	\$ 24 748	\$ 18 321	\$ 15 087	\$ 14 039	\$ 28 769	\$ 109 108	\$ 9 017	\$ 1 374	\$ 239 863

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprend 39 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 23 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁵ Le 9 mai 2019, Fiducie de capital TD IV a annoncé son intention de racheter tous les billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 en circulation le 30 juin 2019.

⁶ Comprend 92 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 4 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 20 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 47 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 3 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁷ Comprend 316 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 41 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2018									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 733	\$ 2	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	4 735
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 332	924	154	21	16	-	-	-	1 273	30 720
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ²	1 971	5 244	2 111	3 653	3 998	9 683	25 772	25 895	49 570	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	-	12	99	460	906	227	841	848	622	4 015
Dérivés	7 343	9 263	5 275	3 276	2 321	7 130	12 436	9 952	-	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	30	95	535	243	90	297	1 532	796	-	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 111	4 214	4 150	5 354	3 962	19 777	57 922	31 936	2 174	130 600
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	881	2 577	3 010	3 594	4 059	8 103	34 032	50 990	(75)	107 171
Valeurs mobilières prises en pension	77 612	30 047	14 426	3 807	1 458	29	-	-	-	127 379
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	908	3 234	6 614	11 166	11 061	43 063	113 852	35 293	-	225 191
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	753	1 332	2 628	3 724	4 131	14 313	56 632	26 321	62 245	172 079
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	35 018	35 018
Entreprises et gouvernements	23 052	4 320	5 539	7 131	9 269	19 637	67 922	59 251	21 533	217 654
Total des prêts	24 713	8 886	14 781	22 021	24 461	77 013	238 406	120 865	118 796	649 942
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 549)	(3 549)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	24 713	8 886	14 781	22 021	24 461	77 013	238 406	120 865	115 247	646 393
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 984	2 145	132	6	-	-	-	-	-	17 267
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	8 445	8 445
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	16 536	16 536
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 459	2 459
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	-	-	-	-	-	-	-	-	5 324	5 324
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 812	2 812
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 940	-	-	-	-	-	-	-	-	26 940
Autres actifs	3 432	854	1 926	120	142	136	301	90	8 595	15 596
Total de l'actif	192 082	\$ 64 263	\$ 46 599	\$ 42 555	\$ 41 413	\$ 122 395	\$ 371 242	\$ 241 372	\$ 212 982	\$ 1 334 903
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	16 145	\$ 37 337	\$ 31 081	\$ 12 954	\$ 11 739	\$ 1 183	\$ 3 260	\$ 1 005	\$ -	\$ 114 704
Dérivés	6 195	8 684	4 230	3 103	2 263	5 510	9 282	9 003	-	48 270
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	981	194	661	272	1 822	6 719	1 969	-	12 618
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	10	5	-	-	-	-	-	1	-	16
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	4 330	7 094	7 541	6 245	7 718	10 222	9 876	38	424 580	477 644
Banques	6 499	1 941	255	24	54	-	3	8	7 928	16 712
Entreprises et gouvernements	18 840	19 337	7 033	9 984	11 299	21 345	54 780	8 000	206 465	357 083
Total des dépôts	29 669	28 372	14 829	16 253	19 071	31 567	64 659	8 046	638 973	851 439
Acceptations	14 986	2 145	132	6	-	-	-	-	-	17 269
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ²	2 621	3 679	1 500	387	904	4 330	13 771	11 474	812	39 478
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	73 759	15 508	3 516	428	108	43	27	-	-	93 389
Passifs de titrisation au coût amorti	22	1 240	625	503	575	2 496	6 232	2 990	-	14 683
Montants à payer aux courtiers et aux clients	28 385	-	-	-	-	-	-	-	-	28 385
Passifs liés aux assurances	213	294	353	309	310	937	1 624	903	1 755	6 698
Autres passifs ⁶	2 916	2 631	538	1 326	1 394	2 205	2 308	152	5 704	19 174
Billets et débetures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	8 740	-	8 740
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	80 040	80 040
Total du passif et des capitaux propres	174 921	\$ 100 876	\$ 56 998	\$ 35 930	\$ 36 636	\$ 50 093	\$ 107 882	\$ 44 283	\$ 727 284	\$ 1 334 903
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{7, 8}	18 341	\$ 16 732	\$ 17 222	\$ 13 105	\$ 9 159	\$ 25 720	\$ 101 210	\$ 5 260	\$ 1 293	\$ 208 042
Engagements en vertu de contrats de location simple	79	159	240	237	233	902	2 188	3 229	-	7 267
Autres obligations d'achat	46	163	131	128	127	460	898	524	-	2 477
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	1 079	940	329	-	7	408	-	-	2 763
Total des engagements hors bilan	18 466	\$ 18 133	\$ 18 533	\$ 13 799	\$ 9 519	\$ 27 089	\$ 104 704	\$ 9 013	\$ 1 293	\$ 220 549

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.² Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes de titre sous-jacent.³ Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».⁵ Comprennent 36 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 22 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁶ Comprennent 60 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 12 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 17 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁷ Comprennent 205 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la rubrique «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2018 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 30 avril 2019.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titre les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titre les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte de crédit n'est attendue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 30 avril 2019, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la Banque en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 10,6 milliards de dollars (10,4 milliards de dollars au 31 octobre 2018). De plus, au 30 avril 2019, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 3 milliards de dollars (2,8 milliards de dollars au 31 octobre 2018) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisés plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,8 milliards de dollars au 30 avril 2019 (3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2018). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Au 30 avril 2019, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum A. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2019 et des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2018.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La Banque a adopté cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués sans retraiter l'information financière des périodes comparatives.

L'adoption d'IFRS 15 a entraîné un rajustement total à la baisse de 41 millions de dollars des capitaux propres attribuables aux actionnaires lié à certaines charges qui ne peuvent pas être différées selon IFRS 15. Certains produits et certaines charges ont été reclassés de façon prospective en raison de changements dans leur présentation attribuables à l'adoption d'IFRS 15. Ces changements à la présentation ne sont pas importants et n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

En plus des modifications découlant de l'adoption d'IFRS 15, la Banque a également modifié la méthode comptable qu'elle applique aux transactions de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières. Lorsque les valeurs mobilières sont prises ou données en garantie, les produits de prêt de valeurs mobilières et les frais d'emprunt de valeurs mobilières sont comptabilisés respectivement à titre de produits autres que d'intérêts et de charges autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Cette modification a été appliquée rétrospectivement.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés au montant qui représente le montant de contrepartie auquel la Banque s'attend à avoir droit en échange de la prestation des services au client, à l'exclusion des sommes perçues pour le compte de tiers. La Banque comptabilise les produits lorsqu'elle transfère le contrôle du bien ou du service fourni au client à un moment précis ou progressivement. L'exercice de jugement est requis pour déterminer à quel moment les obligations de prestation sont remplies. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

La Banque identifie les contrats conclus avec des clients qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 et qui créent des droits et des obligations exécutoires. La Banque détermine les obligations de prestation selon les services distincts promis aux clients aux termes du contrat. Les contrats de la Banque ont en général une durée qui ne dépasse pas un an et constituent une seule obligation de prestation. Les obligations de prestation représentent généralement les services à fournir.

Pour chaque contrat, la Banque détermine le prix de transaction, en outre en estimant la contrepartie variable et en appréciant si une limitation s'applique au prix. La contrepartie variable est incluse dans le prix de transaction dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative au montant de contrepartie variable ne donnera pas lieu à un rajustement à la baisse important des produits comptabilisés. Par conséquent, une limitation s'applique à l'estimation de la contrepartie variable jusqu'à la fin de la période de facturation. Comme l'incertitude est généralement levée à la fin de la période de présentation de l'information financière, aucun jugement important n'est exercé pour la comptabilisation de la contrepartie variable dans les produits.

La réception du paiement des clients par la Banque survient habituellement lorsque la Banque a rempli ses obligations de prestation ou peu après qu'elle les a remplies. Par conséquent, la Banque n'a comptabilisé aucun actif sur contrat important (créances non facturées) ou passif sur contrat important (produits différés). De plus, aucune composante financement importante n'est associée à la contrepartie à payer à la Banque.

Lorsqu'un tiers intervient dans le transfert de services au client, une appréciation est réalisée afin de déterminer si la Banque agit pour son propre compte, ce qui entraîne la présentation des produits au montant brut, ou comme mandataire, ce qui entraîne la présentation des produits au montant net. La Banque agit pour son propre compte lorsqu'elle contrôle les services spécifiés dans le contrat avant qu'ils ne soient fournis au client. La Banque exerce un contrôle lorsque la responsabilité première de transférer les services au client lui incombe ou lorsqu'elle dispose d'une latitude pour fixer le prix des services, ou les deux.

Pour des informations additionnelles sur la méthode de comptabilisation des produits, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence importante sur la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent au bilan un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser à l'état du résultat l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative, et constateront un changement dans le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque. La Banque adoptera la nouvelle norme en comptabilisant l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués du bilan consolidé au 1^{er} novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. Le programme IFRS 16 de la Banque est régi par une structure de gouvernance multifonctionnelle officielle à l'échelle de l'entreprise et un plan d'exécution de projet. En soutien au programme, la Banque analyse à l'heure actuelle l'ensemble des incidences de cette norme sur ses états financiers et ses mesures réglementaires, procède à l'actualisation de ses systèmes d'administration et de comptabilisation des contrats de location ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux processus et contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. Toutefois, selon les récentes réunions de l'IASB, une modification est prévue à IFRS 17 et la date d'entrée en vigueur est susceptible d'être reportée d'un an. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve à des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé.

Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3). Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. Les modifications à IFRS 3 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évaluera l'incidence de cette modification sur ses acquisitions futures.

Présentation des états financiers et méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, lesquelles précisent la définition du terme « significatif ». En particulier, les modifications clarifient que l'information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent sur la base de ces états financiers. De plus, les explications accompagnant la définition ont été étoffées. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019	31 octobre 2018
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 009 \$	4 735 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 453	30 720
	33 462	35 455
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	132 805	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	4 202	4 015
Dérivés (Note 4)	43 624	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	3 379	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Notes 4, 5, 6)	125 109	130 600
	309 119	323 126
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	111 544	107 171
Valeurs mobilières prises en pension (Note 4)	149 949	127 379
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	227 258	225 191
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	174 708	172 079
Cartes de crédit	36 004	35 018
Entreprises et gouvernements	229 423	217 654
	667 393	649 942
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(3 778)	(3 549)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	663 615	646 393
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	16 189	17 267
Participation dans TD Ameritrade (Note 7)	9 027	8 445
Goodwill (Note 9)	17 232	16 536
Autres immobilisations incorporelles	2 623	2 459
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	5 500	5 324
Actifs d'impôt différé (Note 16)	2 136	2 812
Montants à recevoir des courtiers et des clients	18 954	26 940
Autres actifs (Note 10)	17 238	15 596
	88 899	95 379
Total de l'actif	1 356 588 \$	1 334 903 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	53 974 \$	114 704 \$
Dérivés (Note 4)	42 199	48 270
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	12 738	12 618
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	57 783	16
	166 694	175 608
Dépôts (Note 11)		
Particuliers	489 683	477 644
Banques	19 669	16 712
Entreprises et gouvernements	365 991	357 083
	875 343	851 439
Divers		
Acceptations	16 189	17 269
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	36 365	39 478
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 4)	107 885	93 389
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	14 020	14 683
Montants à payer aux courtiers et aux clients	19 323	28 385
Passifs liés aux assurances	6 644	6 698
Autres passifs (Note 12)	20 259	19 174
	220 685	219 076
Billets et débiteures subordonnés (Note 4)	8 968	8 740
Total du passif	1 271 690	1 254 863
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	21 718	21 221
Actions privilégiées (Note 13)	5 350	5 000
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)	(49)	(144)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)	(6)	(7)
Surplus d'apport	162	193
Résultats non distribués	47 980	46 145
Cumul des autres éléments du résultat global	9 743	6 639
	84 898	79 047
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales (Note 13)	–	993
Total des capitaux propres	84 898	80 040
Total du passif et des capitaux propres	1 356 588 \$	1 334 903 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Produits d'intérêts¹				
Prêts	7 745 \$	6 618 \$	15 647 \$	13 087 \$
Valeurs mobilières				
Intérêt	1 954	1 541	4 074	2 995
Dividendes	384	267	718	513
Dépôts auprès de banques	190	183	378	322
	10 273	8 609	20 817	16 917
Charges d'intérêts (Note 20)				
Dépôts	3 349	2 404	6 873	4 513
Passifs de titrisation	129	143	280	282
Billets et débiteures subordonnés	93	80	188	172
Divers	830	584	1 744	1 122
	4 401	3 211	9 085	6 089
Produits d'intérêts nets	5 872	5 398	11 732	10 828
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 249	1 120	2 413	2 291
Commissions sur crédit	331	292	634	574
Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières (Note 5)	35	33	24	36
Produits (pertes) de négociation	237	318	412	605
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	73	5	84	18
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	53	(36)	89	(111)
Frais de service	692	652	1 406	1 323
Services de cartes	614	550	1 257	1 145
Produits d'assurance	1 035	1 024	2 070	1 968
Autres produits (pertes)	37	126	105	180
	4 356	4 084	8 494	8 029
Total des produits	10 228	9 482	20 226	18 857
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	633	556	1 483	1 249
Indemnités d'assurance et charges connexes	668	558	1 370	1 133
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel (Note 15)	2 799	2 497	5 651	5 057
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	454	437	914	879
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	282	265	561	510
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	199	216	394	412
Marketing et développement des affaires	206	184	366	340
Frais (recouvrement de frais) de restructuration	(5)	(7)	(6)	38
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	83	90	166	184
Services professionnels et services-conseils	320	248	647	487
Divers	910	907	2 410	1 791
	5 248	4 837	11 103	9 698
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 679	3 531	6 270	6 777
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 16)	773	746	1 276	1 786
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	266	131	588	278
Résultat net	3 172	2 916	5 582	5 269
Dividendes sur actions privilégiées	62	52	122	104
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 110 \$	2 864 \$	5 460 \$	5 165 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	3 110 \$	2 846 \$	5 442 \$	5 129 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	18	18	36
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)				
De base	1,70 \$	1,54 \$	2,97 \$	2,78 \$
Dilué	1,70	1,54	2,97	2,78
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,74	0,67	1,41	1,27

¹ Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 8 554 millions de dollars et 17 239 millions de dollars (7 310 millions de dollars et 14 411 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la note 20.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE¹ (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Résultat net	3 172	\$ 2 916	\$ 5 582	\$ 5 269
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net				
Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	63	(167)	96	(161)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(26)	(3)	14	(5)
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	12	(2)	16
	35	(158)	108	(150)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture				
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	1 358	2 791	1 227	(295)
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(338)	(763)	(319)	78
	1 020	2 028	908	(217)
Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 339	393	2 654	(2 002)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	(600)	(814)	(470)	335
	739	(421)	2 184	(1 667)
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(122)	53	(424)	73
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(32)	2	(84)	28
Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(2)	–	(12)	–
	(156)	55	(520)	101
Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	1 638	1 504	2 680	(1 933)
Total du résultat global, après impôt sur le résultat	4 810	\$ 4 420	\$ 8 262	\$ 3 336
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	4 748	\$ 4 350	\$ 8 122	\$ 3 196
Actionnaires privilégiés	62	52	122	104
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	18	18	36

¹ Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.

Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	21	\$ (56)	\$ 28	\$ (113)
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9	–	(6)	1
Moins le reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(4)	–	(4)
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	–	–	–	–
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(122)	(275)	(115)	29
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	597	361	1 032	(685)
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	334	503	258	(73)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(44)	20	(153)	44
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(12)	2	(31)	16
Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(1)	–	(5)	–
Total de l'impôt sur le résultat	96	\$ (447)	\$ 504	\$ (633)

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Actions ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	21 661 \$	21 094 \$	21 221 \$	20 931 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	24	24	52	96
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	98	92	197	183
Actions émises dans le cadre d'acquisitions (Notes 8, 13)	–	–	366	–
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(65)	(7)	(118)	(7)
Solde à la fin de la période	21 718	21 203	21 718	21 203
Actions privilégiées (Note 13)				
Solde au début de la période	5 350	4 750	5 000	4 750
Émission d'actions	–	350	350	350
Solde à la fin de la période	5 350	5 100	5 350	5 100
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	(139)	(92)	(144)	(176)
Achat d'actions	(2 855)	(1 691)	(5 198)	(3 590)
Vente d'actions	2 945	1 675	5 293	3 658
Solde à la fin de la période	(49)	(108)	(49)	(108)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)				
Solde au début de la période	(3)	(9)	(7)	(7)
Achat d'actions	(36)	(48)	(69)	(79)
Vente d'actions	33	52	70	81
Solde à la fin de la période	(6)	(5)	(6)	(5)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	158	229	193	214
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	6	(34)	(26)	(10)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	(1)	(1)	(2)	(9)
Divers	(1)	–	(3)	(1)
Solde à la fin de la période	162	194	162	194
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	46 660	41 744	46 145	40 489
Incidence de l'adoption d'IFRS 15 ¹ (Note 2)	–	s. o. ²	(41)	s. o.
Incidence de l'adoption d'IFRS 9 ³	–	–	–	53
Résultat net attribuable aux actionnaires	3 172	2 898	5 564	5 233
Dividendes sur actions ordinaires	(1 350)	(1 239)	(2 577)	(2 341)
Dividendes sur actions privilégiées	(62)	(52)	(122)	(104)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	–	(4)	(4)	(4)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et autres	(350)	(37)	(610)	(37)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(122)	53	(424)	73
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	32	–	49	1
Solde à la fin de la période	47 980	43 363	47 980	43 363
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	318	537	245	510
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	–	–	–	19
Autres éléments du résultat global	37	(170)	110	(166)
Provision pour pertes sur créances	(2)	12	(2)	16
Solde à la fin de la période	353	379	353	379
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	3	43	55	113
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	–	–	–	(96)
Autres éléments du résultat global	–	2	(35)	29
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	(32)	–	(49)	(1)
Solde à la fin de la période	(29)	45	(29)	45
<i>Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Solde au début de la période	(10)	–	–	–
Autres éléments du résultat global	(2)	–	(12)	–
Solde à la fin de la période	(12)	–	(12)	–
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	8 714	5 546	8 826	7 791
Autres éléments du résultat global	1 020	2 028	908	(217)
Solde à la fin de la période	9 734	7 574	9 734	7 574
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	(1 042)	(1 654)	(2 487)	(408)
Autres éléments du résultat global	739	(421)	2 184	(1 667)
Solde à la fin de la période	(303)	(2 075)	(303)	(2 075)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	9 743	5 923	9 743	5 923
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	84 898	75 670	84 898	75 670
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales (Note 13)				
Solde au début de la période	–	986	993	983
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	18	18	36
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	(1 000)	–
Divers	–	(12)	(11)	(27)
Solde à la fin de la période	–	992	–	992
Total des capitaux propres	84 898 \$	76 662 \$	84 898 \$	76 662 \$

¹ IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15).

² Sans objet.

³ IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9).

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 945 \$	3 662 \$	6 858 \$	7 055 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	633	556	1 483	1 249
Amortissement	145	140	289	277
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	199	216	394	412
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(35)	(33)	(24)	(36)
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	(266)	(131)	(588)	(278)
Impôt différé	(91)	(136)	50	544
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	63	(27)	(13)	(89)
Valeurs mobilières mises en pension	13 123	12 229	14 496	7 586
Valeurs mobilières prises en pension	(17 519)	(16 314)	(22 570)	(6 485)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(2 525)	238	(3 113)	1 923
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(10 735)	(2 142)	(4 908)	(10 185)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(15 762)	(15 359)	(18 646)	(20 136)
Dépôts	(2 580)	25 923	(36 826)	20 430
Dérivés	1 004	(5 214)	7 301	(2 212)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	(327)	417	(96)	5 185
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	31 279	(149)	58 006	(282)
Passifs de titrisation	478	16	(543)	(1 204)
Impôt exigible	(66)	(1 260)	(830)	(1 101)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	1 102	(85)	(1 076)	(871)
Divers	(3 733)	(8 691)	(4 619)	(5 695)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(1 668)	(6 144)	(4 975)	(3 913)
Flux de trésorerie des activités de financement				
Rachat de billets et débetures subordonnés	(21)	31	23	(1 819)
Émission d'actions ordinaires (Note 13)	20	20	44	81
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(415)	(44)	(728)	(44)
Émission d'actions privilégiées (Note 13)	–	346	346	346
Vente d'actions autodétenues (Note 13)	2 984	1 693	5 337	3 729
Achat d'actions autodétenues (Note 13)	(2 891)	(1 739)	(5 267)	(3 669)
Dividendes versés	(1 314)	(1 199)	(2 502)	(2 262)
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales (Note 13)	–	–	(1 000)	–
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	(18)	(11)	(36)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(1 637)	(910)	(3 758)	(3 674)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	3 218	8 506	2 267	14 798
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 5)				
Achats	(6 992)	(3 362)	(11 351)	(8 361)
Produit tiré des échéances	8 269	7 682	15 854	14 120
Produit tiré des ventes	2 444	731	4 914	1 171
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti (Note 5)				
Achats	(8 593)	(13 166)	(14 570)	(23 844)
Produit tiré des échéances	5 804	6 886	11 707	9 889
Produit tiré des ventes	16	201	1 132	201
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(292)	(225)	(465)	(151)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions (Note 8)	–	–	(536)	–
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	3 874	7 253	8 952	7 823
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	59	102	55	(10)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	628	301	274	226
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	4 381	3 896	4 735	3 971
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	5 009 \$	4 197 \$	5 009 \$	4 197 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	783 \$	1 816 \$	1 950 \$	2 417 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	4 290	3 103	8 995	6 025
Montant des intérêts reçus au cours de la période	9 841	8 207	19 996	16 251
Montant des dividendes reçus au cours de la période	323	230	679	493

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, sauf pour ce qui est des modifications de méthodes comptables décrites à la note 2 du présent rapport. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 22 mai 2019.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2018. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2018.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La Banque a adopté cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués sans retraiter l'information financière des périodes comparatives.

L'adoption d'IFRS 15 a entraîné un rajustement total à la baisse de 41 millions de dollars des capitaux propres attribuables aux actionnaires lié à certaines charges qui ne peuvent pas être différées selon IFRS 15. Certains produits et certaines charges ont été reclassés de façon prospective en raison de changements dans leur présentation attribuables à l'adoption d'IFRS 15. Ces changements à la présentation ne sont pas importants et n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

En plus des modifications découlant de l'adoption d'IFRS 15, la Banque a également modifié la méthode comptable qu'elle applique aux transactions de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières. Lorsque les valeurs mobilières sont prises ou données en garantie, les produits de prêt de valeurs mobilières et les frais d'emprunt de valeurs mobilières sont comptabilisés respectivement à titre de produits autres que d'intérêts et de charges autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Cette modification a été appliquée rétrospectivement.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés au montant qui représente le montant de contrepartie auquel la Banque s'attend à avoir droit en échange de la prestation des services au client, à l'exclusion des sommes perçues pour le compte de tiers. La Banque comptabilise les produits lorsqu'elle transfère le contrôle du bien ou du service fourni au client à un moment précis ou progressivement. L'exercice de jugement est requis pour déterminer à quel moment les obligations de prestation sont remplies. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

La Banque identifie les contrats conclus avec des clients qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 et qui créent des droits et des obligations exécutoires. La Banque détermine les obligations de prestation selon les services distincts promis aux clients aux termes du contrat. Les contrats de la Banque ont en général une durée qui ne dépasse pas un an et constituent une seule obligation de prestation. Les obligations de prestation représentent généralement les services à fournir.

Pour chaque contrat, la Banque détermine le prix de transaction, en outre en estimant la contrepartie variable et en appréciant si une limitation s'applique au prix. La contrepartie variable est incluse dans le prix de transaction dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative au montant de contrepartie variable ne donnera pas lieu à un rajustement à la baisse important des produits comptabilisés. Par conséquent, une limitation s'applique à l'estimation de la contrepartie variable jusqu'à la fin de la période de facturation. Comme l'incertitude est généralement levée à la fin de la période de présentation de l'information financière, aucun jugement important n'est exercé pour la comptabilisation de la contrepartie variable dans les produits.

La réception du paiement des clients par la Banque survient habituellement lorsque la Banque a rempli ses obligations de prestation ou peu après qu'elle les a remplies. Par conséquent, la Banque n'a comptabilisé aucun actif sur contrat important (créances non facturées) ou passif sur contrat important (produits différés). De plus, aucune composante financement importante n'est associée à la contrepartie à payer à la Banque.

Lorsqu'un tiers intervient dans le transfert de services au client, une appréciation est réalisée afin de déterminer si la Banque agit pour son propre compte, ce qui entraîne la présentation des produits au montant brut, ou comme mandataire, ce qui entraîne la présentation des produits au montant net. La Banque agit pour son propre compte lorsqu'elle contrôle les services spécifiés dans le contrat avant qu'ils ne soient fournis au client. La Banque exerce un contrôle lorsque la responsabilité première de transférer les services au client lui incombe ou lorsqu'elle dispose d'une latitude pour fixer le prix des services, ou les deux.

Pour des informations additionnelles sur la méthode de comptabilisation des produits, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence importante sur la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent au bilan un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser à l'état du résultat l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative, et constateront un changement dans le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque. La Banque adoptera la nouvelle norme en comptabilisant l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués du bilan consolidé au 1^{er} novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. Le programme IFRS 16 de la Banque est régi par une structure de gouvernance multifonctionnelle officielle à l'échelle de l'entreprise et un plan d'exécution de projet. En soutien au programme, la Banque analyse à l'heure actuelle l'ensemble des incidences de cette norme sur ses états financiers et ses mesures réglementaires, procède à l'actualisation de ses systèmes d'administration et de comptabilisation des contrats de location ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux processus et contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. Toutefois, selon les récentes réunions de l'IASB, une modification est prévue à IFRS 17 et la date d'entrée en vigueur est susceptible d'être reportée d'un an. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve à des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé.

Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3). Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. Les modifications à IFRS 3 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évaluera l'incidence de cette modification sur ses acquisitions futures.

Présentation des états financiers et méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, lesquelles précisent la définition du terme «significatif». En particulier, les modifications clarifient que l'information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états

financiers à usage général prennent sur la base de ces états financiers. De plus, les explications accompagnant la définition ont été étoffées. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, en complément à celle qui est ci-dessous.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La Banque porte des jugements pour déterminer quand les obligations de prestation sont remplies, ce qui influe sur le moment de la comptabilisation des produits, en évaluant le rythme auquel la Banque transfère le contrôle des services promis au client. Une obligation de prestation est remplie progressivement lorsque le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation des services par la Banque. Pour les obligations de prestation remplies progressivement, les produits sont habituellement comptabilisés au moyen de la méthode du temps écoulé fondée sur le temps écoulé en proportion de la période au cours de laquelle le service est fourni, par exemple, dans le cas des produits tirés de forfaits liés aux comptes de dépôts des particuliers. La méthode du temps écoulé reflète fidèlement le transfert du contrôle de ces services puisque le contrôle est transféré uniformément au client lorsque la Banque fournit un service consistant à se tenir prête pour la prestation d'autres services ou que les efforts de la Banque sont déployés uniformément pour fournir un service sur la durée du contrat. Dans le cas de contrats où la Banque a le droit à une contrepartie d'un client dont le montant correspond directement à la valeur qu'ont pour le client les obligations de prestation que la Banque a remplies jusqu'à la date considérée, elle comptabilise les produits au montant qu'elle a droit de facturer.

La Banque remplit une obligation de prestation à un moment précis si le client obtient le contrôle des services promis au même moment. La détermination du moment où le contrôle est transféré exige l'exercice de jugement. Pour les services fondés sur les opérations, la Banque détermine que le contrôle est transféré au client à un moment précis lorsque le client obtient la quasi-totalité des avantages du service rendu et que la Banque a un droit actuel à un paiement, ce qui coïncide généralement avec le moment où l'opération est exécutée.

La Banque pose des jugements pour déterminer si les coûts engagés liés à l'obtention de nouveaux contrats générateurs de produits satisfont aux conditions pour être inscrits à l'actif comme des coûts marginaux d'obtention ou d'exécution d'un contrat conclu avec des clients.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent les actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019		31 octobre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	63 183 \$	63 073 \$	60 535 \$	59 948 \$
Autres titres de créance	48 361	48 286	46 636	46 316
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	111 544	111 359	107 171	106 264
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	663 615	665 018	646 393	642 542
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	775 159 \$	776 377 \$	753 564 \$	748 806 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	875 343 \$	875 840 \$	851 439 \$	846 148 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	14 020	14 147	14 683	14 654
Billets et débiteurs subordonnés	8 968	9 478	8 740	9 027
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	898 331 \$	899 465 \$	874 862 \$	869 829 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

H hiarchie des justes valeurs et evaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux sensibilités au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019. Les principales techniques d'évaluation et principales données non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique «Évaluations des actifs et passifs classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Le tableau ci-après présente, aux 30 avril 2019 et 31 octobre 2018, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019				31 octobre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction²								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	786 \$	9 127 \$	– \$	9 913 \$	127 \$	14 335 \$	– \$	14 462 \$
Provinces	–	7 865	46	7 911	–	7 535	3	7 538
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	16 050	–	16 050	–	19 732	–	19 732
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	4 149	–	4 149	–	3 324	–	3 324
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 054	–	2 054	–	2 029	–	2 029
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	5 973	2	5 975	–	5 630	1	5 631
Autres émetteurs	–	13 578	18	13 596	–	14 459	16	14 475
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	49 784	131	–	49 915	43 699	53	–	43 752
Actions privilégiées	57	–	–	57	33	26	–	59
Prêts détenus à des fins de transaction	–	11 335	–	11 335	–	10 990	–	10 990
Marchandises	11 549	279	–	11 828	5 540	340	–	5 880
Droits conservés	–	22	–	22	–	25	–	25
	62 176	70 563	66	132 805	49 399	78 478	20	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	190	2 567	447	3 204	176	2 095	408	2 679
Prêts	–	978	20	998	–	1 317	19	1 336
	190	3 545	467	4 202	176	3 412	427	4 015
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	31	11 775	–	11 806	33	12 365	–	12 398
Contrats de change	41	28 753	6	28 800	24	39 647	4	39 675
Contrats dérivés de crédit	–	14	–	14	–	9	–	9
Dérivés d'actions	–	1 305	525	1 830	–	3 170	453	3 623
Contrats de marchandises	127	1 019	28	1 174	144	1 112	35	1 291
	199	42 866	559	43 624	201	56 303	492	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ²	–	3 379	–	3 379	–	3 618	–	3 618
	–	3 379	–	3 379	–	3 618	–	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	11 009	–	11 009	–	12 731	–	12 731
Provinces	–	11 763	–	11 763	–	9 507	–	9 507
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	45 252	–	45 252	–	45 766	–	45 766
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	18 177	–	18 177	–	19 896	200	20 096
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	6 096	–	6 096	–	6 633	–	6 633
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	–	20 036	–	20 036	–	21 407	562	21 969
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	311	–	311	–	472	–	472
Obligations de sociétés et autres	–	8 245	23	8 268	–	8 483	24	8 507
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	84	2	1 532	1 618	309	3	1 492	1 804
Actions privilégiées	208	3	50	261	235	–	135	370
Prêts	–	2 318	–	2 318	–	2 745	–	2 745
	292	123 212	1 605	125 109	544	127 643	2 413	130 600
Valeurs mobilières prises en pension	–	4 796	–	4 796	–	3 920	–	3 920
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
	–	50 295	3 679	53 974	–	111 680	3 024	114 704
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	28	10 420	77	10 525	24	9 646	63	9 733
Contrats de change	29	26 121	8	26 158	18	34 897	3	34 918
Contrats dérivés de crédit	–	418	–	418	–	386	–	386
Dérivés d'actions	–	2 794	1 350	4 144	–	1 319	1 077	2 396
Contrats de marchandises	113	828	13	954	134	695	8	837
	170	40 581	1 448	42 199	176	46 943	1 151	48 270
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	12 738	–	12 738	–	12 618	–	12 618
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
	–	57 770	13	57 783	–	2	14	16
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert²	787	35 578	–	36 365	1 142	38 336	–	39 478
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	1 893	–	1 893	–	3 797	–	3 797

¹ La juste valeur est la même que la valeur comptable.

² Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2019 et 2018.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2019	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2019	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2,3}	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– \$	(1) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	47 \$	– \$	46 \$	(1) \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	1	–	–	–	–	–	1	–	2	–
Autres émetteurs	9	–	–	–	–	(9)	18	–	18	–
	10	(1)	–	–	–	(9)	66	–	66	(1)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	495	56	1	65	–	(170)	–	–	447	5
Prêts	21	–	–	–	–	(1)	–	–	20	–
	516	56	1	65	–	(171)	–	–	467	5
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	210	14	–	–	–	(224)	–	–	–	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	559	–	–	–	–	–	–	(559)	–	–
Obligations de sociétés et autres	23	–	–	–	–	–	–	–	23	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 495	–	(1)	14	–	24	–	–	1 532	(1)
Actions privilégiées	57	–	(8)	1	–	–	–	–	50	(9)
	2 344 \$	14 \$	(9) \$	15 \$	– \$	(200) \$	– \$	(559) \$	1 605 \$	(10) \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2019	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2019	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶										
	3 465 \$	188 \$	– \$	(315) \$	397 \$	(56) \$	– \$	– \$	3 679 \$	189 \$
Dérivés⁷										
Contrats de taux d'intérêt	64	12	–	–	–	1	–	–	77	11
Contrats de change	(2)	–	–	–	–	–	4	–	2	–
Dérivés d'actions	699	190	–	(21)	58	(101)	–	–	825	179
Contrats de marchandises	8	(34)	–	–	–	11	–	–	(15)	(23)
	769	168	–	(21)	58	(89)	4	–	889	167
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	3	(18)	–	–	32	(4)	–	–	13	(14)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Autres éléments du résultat global.

³ Comprennent les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁴ Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés au 30 avril 2019 d'actifs dérivés de 0,6 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1^{er} février 2019) et de passifs dérivés de 1,5 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 1^{er} février 2019), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2019	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2018	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	3 \$	(1) \$	- \$	- \$	- \$	(3) \$	47 \$	- \$	46 \$	(1) \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	1	-	-	-	-	-	1	-	2	-
Autres émetteurs	16	1	-	-	-	(17)	19	(1)	18	-
	20	-	-	-	-	(20)	67	(1)	66	(1)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	408	58	2	136	-	(178)	21	-	447	6
Prêts	19	1	-	1	-	(1)	-	-	20	1
	427	59	2	137	-	(179)	21	-	467	7
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	200	24	-	-	-	(224)	-	-	-	-
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	562	-	-	-	-	-	-	(562)	-	-
Obligations de sociétés et autres	24	-	(1)	-	-	-	-	-	23	(1)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 492	-	-	19	-	21	-	-	1 532	(1)
Actions privilégiées	135	-	(11)	1	-	(74)	-	(1)	50	(17)
	2 413 \$	24 \$	(12) \$	20 \$	- \$	(277) \$	- \$	(563) \$	1 605 \$	(19) \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2019	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2018	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵										
	3 024 \$	287 \$	- \$	(391) \$	769 \$	(10) \$	- \$	- \$	3 679 \$	255 \$
Dérivés⁶										
Contrats de taux d'intérêt	63	16	-	-	-	(2)	-	-	77	15
Contrats de change	(1)	1	-	-	-	(2)	4	-	2	-
Dérivés d'actions	624	295	-	(40)	115	(169)	-	-	825	281
Contrats de marchandises	(27)	4	-	-	-	8	-	-	(15)	(3)
	659	316	-	(40)	115	(165)	4	-	889	293
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	14	(40)	-	-	49	(10)	-	-	13	(30)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

³ Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Composés au 30 avril 2019 d'actifs dérivés de 0,6 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2018) et de passifs dérivés de 1,5 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2018	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2018	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	1	–	–	–	–	–	–	–	1	–
Autres émetteurs	121	(1)	–	–	–	5	24	–	149	4
	122	(1)	–	–	–	5	24	–	150	4
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	324	11	–	13	–	8	–	–	356	11
Prêts	18	1	–	–	–	–	–	–	19	1
	342	12	–	13	–	8	–	–	375	12
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	193	11	–	–	–	–	–	–	204	(3)
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	529	–	(3)	–	–	23	–	–	549	(3)
Obligations de sociétés et autres	99	3	1	–	–	–	–	–	103	1
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 404	–	(3)	1	–	53	–	–	1 455	(2)
Actions privilégiées	116	–	13	–	–	1	–	–	130	13
	2 341 \$	14 \$	8 \$	1 \$	– \$	77 \$	– \$	– \$	2 441 \$	6 \$

	Total des pertes réalisées et latents (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2018	Variation des pertes latents (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} février 2018	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵										
	2 875 \$	(40) \$	– \$	(69) \$	463 \$	(285) \$	4 \$	(8) \$	2 940 \$	(20) \$
Dérivés⁶										
Contrats de taux d'intérêt	51	17	–	–	–	1	–	–	69	20
Contrats de change	(1)	1	–	–	–	(1)	–	–	(1)	–
Dérivés d'actions	842	(62)	–	(28)	64	(105)	–	–	711	(73)
Contrats de marchandises	(8)	(18)	–	–	–	3	–	–	(23)	(17)
	884	(62)	–	(28)	64	(102)	–	–	756	(70)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	29	(13)	–	–	34	(34)	–	–	16	(14)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	–	–	–	–	–	–	4	–	4	–

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

³ Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Composés au 30 avril 2018 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 1^{er} février 2018) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 1^{er} février 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2018	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴	
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2017	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
ACTIFS FINANCIERS											
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction											
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement											
Obligations des gouvernements canadiens											
Provinces	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres titres de créance											
Émetteurs canadiens	6	-	-	-	-	(4)	1	(2)	1	-	
Autres émetteurs	8	(1)	-	2	-	4	145	(9)	149	4	
	14	(1)	-	2	-	-	146	(11)	150	4	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net											
Valeurs mobilières	305	27	-	26	-	(2)	-	-	356	23	
Prêts	15	(2)	-	2	-	-	4	-	19	(2)	
	320	25	-	28	-	(2)	4	-	375	21	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global											
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement											
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE											
	203	4	(3)	-	-	-	-	-	204	(3)	
Autres titres de créance											
Titres adossés à des actifs	553	-	(1)	-	-	(3)	-	-	549	(1)	
Obligations de sociétés et autres	95	4	6	-	-	(2)	-	-	103	6	
Titres de capitaux propres											
Actions ordinaires	1 469	-	(2)	7	-	(19)	-	-	1 455	(4)	
Actions privilégiées	108	-	21	-	-	1	-	-	130	21	
	2 428 \$	8 \$	21 \$	7 \$	- \$	(23) \$	- \$	- \$	2 441 \$	19 \$	

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2018	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2017	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵										
	2 521 \$	(7) \$	- \$	(210) \$	1 099 \$	(449) \$	4 \$	(18) \$	2 940 \$	(28) \$
Dérivés⁶										
Contrats de taux d'intérêt	70	-	-	-	-	(1)	-	-	69	1
Contrats de change	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-
Dérivés d'actions	893	(70)	-	(47)	102	(169)	-	2	711	(74)
Contrats de marchandises	(2)	(25)	-	-	-	4	-	-	(23)	(21)
	960	(95)	-	(47)	102	(166)	-	2	756	(94)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	7	19	-	-	59	(69)	-	-	16	12
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	-	-	-	-	-	-	4	-	4	-

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

³ Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Composés au 30 avril 2018 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2017) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2017), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES
Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2019 et 31 octobre 2018.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2019				31 octobre 2018			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	10 978 \$	34 \$	(3) \$	11 009 \$	12 740 \$	38 \$	(47) \$	12 731 \$
Provinces	11 705	78	(20)	11 763	9 443	75	(11)	9 507
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	45 226	156	(130)	45 252	45 857	265	(356)	45 766
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	18 131	50	(4)	18 177	20 034	65	(3)	20 096
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	6 051	45	-	6 096	6 575	59	(1)	6 633
	92 091	363	(157)	92 297	94 649	502	(418)	94 733
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs								
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	311	-	-	311	471	1	-	472
Obligations de sociétés et autres	8 257	36	(25)	8 268	8 534	31	(58)	8 507
	28 568	97	(50)	28 615	30 906	119	(77)	30 948
Total des titres de créance	120 659	460	(207)	120 912	125 555	621	(495)	125 681
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	1 616	30	(28)	1 618	1 725	118	(39)	1 804
Actions privilégiées								
	305	5	(49)	261	376	20	(26)	370
	1 921	35	(77)	1 879	2 101	138	(65)	2 174
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	122 580 \$	495 \$	(284) \$	122 791 \$	127 656 \$	759 \$	(560) \$	127 855 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements sont détenus à des fins autres que de transaction.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Aux		Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2019	31 octobre 2018	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	1 618 \$	1 804 \$	20 \$	17 \$	40 \$	33 \$
Actions privilégiées	261	370	3	4	7	8
Total	1 879 \$	2 174 \$	23 \$	21 \$	47 \$	41 \$

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, la Banque a cédé certains titres de capitaux propres, conformément à sa stratégie de placement, d'une juste valeur respectivement de 133 millions de dollars et 312 millions de dollars (respectivement 10 millions de dollars et 14 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018). Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, la Banque a réalisé des profits cumulés respectivement de 44 millions de dollars et 68 millions de dollars (respectivement de néant et 2 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes respectivement de 1 million de dollars et 3 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2019 (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018).

Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Titres de créance au coût amorti				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	- \$	30 \$	44 \$	30 \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	35	3	(20)	6
Total	35 \$	33 \$	24 \$	36 \$

Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2018. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019				31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance								
Première qualité	230 279 \$	– \$	s. o. \$	230 279 \$	230 488 \$	– \$	s. o. \$	230 488 \$
Qualité inférieure	2 138	40	s. o.	2 178	2 140	54	s. o.	2 194
Actifs surveillés et classés	s. o.	–	s. o.	–	s. o.	11	s. o.	11
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	234	234
Total des titres de créance	232 417	40	–	232 457	232 628	65	234	232 927
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	1	–	–	1	1	4	70	75
Titres de créance, déduction faite de la provision	232 416 \$	40 \$	– \$	232 456 \$	232 627 \$	61 \$	164 \$	232 852 \$

Au 30 avril 2019, la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance s'élevait à 4 millions de dollars (80 millions de dollars au 31 octobre 2018), dont un montant de 1 million de dollars (75 millions de dollars au 31 octobre 2018) pour des titres de créance au coût amorti et un montant de 3 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2018) pour des titres de créance à la JVAERG. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti de néant (reprise de provision pour pertes sur créances de 2 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018). Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une reprise de provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG de 2 millions de dollars (provision pour pertes sur créances respectivement de 16 millions de dollars et 20 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018).

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019				31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}								
Risque faible	174 308 \$	55 \$	s. o.	174 363 \$	168 690 \$	32 \$	s. o.	168 722 \$
Risque normal	42 707	240	s. o.	42 947	47 821	176	s. o.	47 997
Risque moyen	6 156	484	s. o.	6 640	5 106	267	s. o.	5 373
Risque élevé	984	1 393	304	2 681	892	1 264	317	2 473
Défaillance	s. o.	s. o.	415	415	s. o.	s. o.	392	392
Total	224 155	2 172	719	227 046	222 509	1 739	709	224 957
Provision pour pertes sur prêts	27	32	47	106	24	34	47	105
Prêts, déduction faite de la provision	224 128	2 140	672	226 940	222 485	1 705	662	224 852
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴								
Risque faible	91 848	995	s. o.	92 843	87 906	983	s. o.	88 889
Risque normal	43 448	1 035	s. o.	44 483	48 008	1 190	s. o.	49 198
Risque moyen	25 812	1 020	s. o.	26 832	23 008	1 063	s. o.	24 071
Risque élevé	7 016	2 403	576	9 995	6 158	2 386	817	9 361
Défaillance	s. o.	s. o.	516	516	s. o.	s. o.	514	514
Total	168 124	5 453	1 092	174 669	165 080	5 622	1 331	172 033
Provision pour pertes sur prêts	621	357	179	1 157	574	349	178	1 101
Prêts, déduction faite de la provision	167 503	5 096	913	173 512	164 506	5 273	1 153	170 932
Cartes de crédit								
Risque faible	7 033	15	s. o.	7 048	7 234	11	s. o.	7 245
Risque normal	9 987	82	s. o.	10 069	9 780	66	s. o.	9 846
Risque moyen	11 791	305	s. o.	12 096	11 347	246	s. o.	11 593
Risque élevé	4 769	1 566	334	6 669	4 435	1 445	333	6 213
Défaillance	s. o.	s. o.	122	122	s. o.	s. o.	121	121
Total	33 580	1 968	456	36 004	32 796	1 768	454	35 018
Provision pour pertes sur prêts	400	309	382	1 091	379	283	341	1 003
Prêts, déduction faite de la provision	33 180	1 659	74	34 913	32 417	1 485	113	34 015
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5}								
Première qualité ou risque faible ou normal	119 732	47	s. o.	119 779	118 414	57	s. o.	118 471
Qualité inférieure ou risque moyen	116 478	5 186	s. o.	121 664	108 678	5 272	s. o.	113 950
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	732	4 595	104	5 431	666	3 746	97	4 509
Défaillance	s. o.	s. o.	925	925	s. o.	s. o.	563	563
Total	236 942	9 828	1 029	247 799	227 758	9 075	660	237 493
Provision pour pertes sur prêts	643	599	166	1 408	651	551	120	1 322
Prêts, déduction faite de la provision	236 299	9 229	863	246 391	227 107	8 524	540	236 171
Total des prêts, compte non tenu des prêts dépréciés acquis⁵	662 801	19 421	3 296	685 518	648 143	18 204	3 154	669 501
Provisions pour perte sur prêts	1 691	1 297	774	3 762	1 628	1 217	686	3 531
Prêts, déduction faite de la provision⁵	661 110	18 124	2 522	681 756	646 515	16 987	2 468	665 970
Prêts dépréciés acquis	s. o.	s. o.	382	382	s. o.	s. o.	453	453
Provision pour pertes sur prêts	s. o.	s. o.	16	16	s. o.	s. o.	18	18
Prêts, déduction faite de la provision	s. o.	s. o.	366	366	s. o.	s. o.	435	435
Total des prêts⁵	662 801	19 421	3 678	685 900	648 143	18 204	3 607	669 954
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 691	1 297	790	3 778	1 628	1 217	704	3 549
Total des prêts, déduction faite de la provision⁵	661 110 \$	18 124 \$	2 888 \$	682 122 \$	646 515 \$	16 987 \$	2 903 \$	666 405 \$

¹ Au 30 avril 2019, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 138 millions de dollars (124 millions de dollars au 31 octobre 2018), étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Au 30 avril 2019, excluaient les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net d'une juste valeur respectivement de 11 milliards de dollars (11 milliards de dollars au 31 octobre 2018) et 1 milliard de dollars (1 milliard de dollars au 31 octobre 2018).

³ Au 30 avril 2019, comprenaient les prêts hypothécaires assurés d'un montant de 91 milliards de dollars (95 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

⁴ Au 30 avril 2019, comprenaient les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens d'un montant de 14 milliards de dollars (14 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

⁵ Au 30 avril 2019, comprenaient les prêts qui sont évalués à la JVAERG d'un montant de 2 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2018) et les engagements de clients au titre d'acceptations d'un montant de 16 milliards de dollars (17 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

Prêts par notation de risque – Instruments de crédit hors bilan

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019				31 octobre 2018				<i>Aux</i>
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Expositions de détail¹									
Risque faible	261 329 \$	829 \$	s. o. \$	262 158 \$	246 575 \$	2 576 \$	s. o. \$	249 151 \$	
Risque normal	52 244	607	s. o.	52 851	51 961	1 129	s. o.	53 090	
Risque moyen	13 073	368	s. o.	13 441	12 298	469	s. o.	12 767	
Risque élevé	1 754	895	–	2 649	1 765	638	–	2 403	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
Expositions autres que de détail²									
Première qualité	176 875	–	s. o.	176 875	167 993	323	s. o.	168 316	
Qualité inférieure	62 865	2 652	s. o.	65 517	60 002	2 309	s. o.	62 311	
Actifs surveillés et classés	3	2 065	–	2 068	13	1 949	–	1 962	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
Total des instruments de crédit hors bilan	568 143	7 416	–	575 559	540 607	9 393	–	550 000	
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	580	525	–	1 105	550	479	–	1 029	
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	567 563 \$	6 891 \$	– \$	574 454 \$	540 057 \$	8 914 \$	– \$	548 971 \$	

¹ Au 30 avril 2019, comprenaient les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit d'un montant de 307 milliards de dollars (302 milliards de dollars au 31 octobre 2018), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

² Au 30 avril 2019, comprenaient la tranche non utilisée de 39 milliards de dollars (37 milliards de dollars au 31 octobre 2018) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Les variations de la provision pour pertes sur prêts de la Banque aux 30 avril 2019 et 2018 et pour les trois mois et six mois clos à ces dates sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019					Trois mois clos les 30 avril 2018				
	Prêts dépréciés acquis					Prêts dépréciés acquis				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Total	
Prêts hypothécaires résidentiels										
Solde au début de la période	25	\$ 30	\$ 48	\$ 4	107	\$ 23	\$ 22	\$ 39	\$ 7	91
Provision pour pertes sur créances										
Transfert à l'étape 1 ¹	4	(4)	—	—	—	5	(5)	—	—	—
Transfert à l'étape 2	(1)	3	(2)	—	—	(1)	2	(1)	—	—
Transfert à l'étape 3	—	(2)	2	—	—	—	(2)	2	—	—
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(2)	2	—	—	—	(3)	1	—	—	(2)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	2	s. o.	s. o.	—	2	2	s. o.	s. o.	—	2
Remboursements nets ⁴	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	—	(1)	(4)	—	(5)	(1)	—	(1)	—	(2)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(1)	4	9	—	12	(2)	5	7	—	10
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(6)	—	(6)	—	—	(7)	—	(7)
Reprises	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Écart de conversion et autres ajustements	—	—	—	—	—	—	1	1	1	3
Solde à la fin de la période	27	\$ 32	\$ 47	\$ 4	110	\$ 23	\$ 24	\$ 41	\$ 7	95
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers										
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	598	\$ 413	\$ 181	\$ 2	1 194	\$ 535	\$ 381	\$ 179	\$ 5	1 100
Provision pour pertes sur créances										
Transfert à l'étape 1 ¹	84	(80)	(4)	—	—	77	(73)	(4)	—	—
Transfert à l'étape 2	(28)	39	(11)	—	—	(27)	38	(11)	—	—
Transfert à l'étape 3	(4)	(54)	58	—	—	(9)	(43)	52	—	—
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(34)	38	2	—	6	(31)	29	2	—	—
Nouveaux montages ou acquisitions ³	73	s. o.	s. o.	—	73	72	s. o.	s. o.	—	72
Remboursements nets ⁴	(22)	(8)	(3)	—	(33)	(13)	(7)	(6)	(1)	(27)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(18)	(26)	(18)	—	(62)	(29)	(20)	(11)	—	(60)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(7)	74	183	—	250	(14)	70	167	(1)	222
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(280)	—	(280)	—	—	(263)	—	(263)
Reprises	—	—	68	—	68	—	—	61	1	62
Écart de conversion et autres ajustements	5	5	3	—	13	11	7	4	—	22
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	647	401	179	2	1 229	572	382	170	4	1 128
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁷	26	44	—	—	70	25	46	—	—	71
Solde à la fin de la période	621	\$ 357	\$ 179	\$ 2	1 159	\$ 547	\$ 336	\$ 170	\$ 4	1 057
Cartes de crédit⁸										
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	865	\$ 635	\$ 389	\$ —	1 889	\$ 737	\$ 585	\$ 341	\$ —	1 663
Provision pour pertes sur créances										
Transfert à l'étape 1 ¹	164	(155)	(9)	—	—	130	(120)	(10)	—	—
Transfert à l'étape 2	(55)	72	(17)	—	—	(39)	54	(15)	—	—
Transfert à l'étape 3	(8)	(149)	157	—	—	(8)	(113)	121	—	—
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(55)	75	9	—	29	(46)	54	9	—	17
Nouveaux montages ou acquisitions ³	35	s. o.	s. o.	—	35	45	s. o.	s. o.	—	45
Remboursements nets ⁴	(1)	(1)	5	—	3	13	(12)	17	—	18
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(27)	(33)	(131)	—	(191)	(31)	(27)	(117)	—	(175)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(50)	176	339	—	465	(52)	150	308	—	406
Cessions	—	—	—	—	—	(4)	(4)	(2)	—	(10)
Radiations	—	—	(443)	—	(443)	—	—	(385)	—	(385)
Reprises	—	—	78	—	78	—	—	68	—	68
Écart de conversion et autres ajustements	12	7	5	—	24	19	15	13	—	47
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	880	627	382	—	1 889	764	582	348	—	1 694
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁷	480	318	—	—	798	393	264	—	—	657
Solde à la fin de la période	400	\$ 309	\$ 382	\$ —	1 091	\$ 371	\$ 318	\$ 348	\$ —	1 037

¹ Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

² Représente la réévaluation entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en raison des transferts d'une étape à l'autre, compte non tenu des modifications des risques, paramètres et modèles.

³ Représente l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁴ Représente les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁵ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁶ Représente la variation de la provision liée aux changements dans les risques, y compris les modifications des facteurs macroéconomiques, du niveau de risque, des paramètres et modèles associés.

⁷ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁸ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019					Trois mois clos les 30 avril 2018				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	
				Total	Total				Total	Total
Entreprises et gouvernements										
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	725 \$	711 \$	162 \$	10 \$	1 608 \$	663 \$	628 \$	153 \$	14 \$	1 458 \$
Provision pour pertes sur créances										
Transfert à l'étape 1 ²	41	(40)	(1)	–	–	38	(37)	(1)	–	–
Transfert à l'étape 2	(38)	40	(2)	–	–	(36)	38	(2)	–	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(29)	31	–	–	(2)	(13)	15	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(14)	27	1	–	14	(11)	17	1	–	7
Nouveaux montages ou acquisitions ²	104	s. o.	s. o.	–	104	119	s. o.	s. o.	–	119
Remboursements nets ²	(5)	(10)	(4)	1	(18)	(5)	(12)	(2)	1	(18)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(74)	(73)	(25)	–	(172)	(102)	(95)	(17)	(1)	(215)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(31)	127	31	(4)	123	9	95	23	(3)	124
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(40)	–	(40)	–	–	(41)	–	(41)
Reprises	–	–	11	2	13	–	–	16	1	17
Écart de conversion et autres ajustements	11	9	2	1	23	23	18	4	1	46
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	717	762	166	10	1 655	696	639	149	13	1 497
Moins la provision pour les instruments hors bilan ³	74	163	–	–	237	70	67	–	–	137
Solde à la fin de la période	643	599	166	10	1 418	626	572	149	13	1 360
Provision pour pertes sur prêts, à la fin de la période	1 691 \$	1 297 \$	774 \$	16 \$	3 778 \$	1 567 \$	1 250 \$	708 \$	24 \$	3 549 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

² Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.

³ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019						Six mois clos les 30 avril 2018				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis		Total
				Total	Total				Total	Total	
Prêts hypothécaires résidentiels											
Solde au début de la période	24 \$	34 \$	47 \$	5 \$	110 \$	24 \$	26 \$	45 \$	12 \$	107 \$	
Provision pour pertes sur créances											
Transfert à l'étape 1 ¹	17	(16)	(1)	–	–	11	(11)	–	–	–	
Transfert à l'étape 2	(2)	6	(4)	–	–	(2)	4	(2)	–	–	
Transfert à l'étape 3	(1)	(4)	5	–	–	–	(4)	4	–	–	
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(6)	3	–	–	(3)	(7)	3	–	–	(4)	
Nouveaux montages ou acquisitions ³	5	s. o.	s. o.	–	5	6	s. o.	s. o.	–	6	
Remboursements nets ⁴	–	(1)	–	–	(1)	(1)	(1)	–	(4)	(6)	
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(1)	(2)	(8)	–	(11)	(1)	(1)	(1)	–	(3)	
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(9)	12	21	(1)	23	(7)	9	8	(2)	8	
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Radiations	–	–	(13)	–	(13)	–	–	(14)	–	(14)	
Reprises	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2	
Écart de conversion et autres ajustements	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	1	(1)	
Solde à la fin de la période	27 \$	32 \$	47 \$	4 \$	110 \$	23 \$	24 \$	41 \$	7 \$	95 \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers											
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	599 \$	392 \$	178 \$	2 \$	1 171 \$	529 \$	355 \$	166 \$	5 \$	1 055 \$	
Provision pour pertes sur créances											
Transfert à l'étape 1 ¹	167	(158)	(9)	–	–	146	(138)	(8)	–	–	
Transfert à l'étape 2	(57)	78	(21)	–	–	(60)	80	(20)	–	–	
Transfert à l'étape 3	(9)	(106)	115	–	–	(13)	(88)	101	–	–	
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(68)	78	5	–	15	(59)	68	5	–	14	
Nouveaux montages ou acquisitions ³	139	s. o.	s. o.	–	139	142	s. o.	s. o.	–	142	
Remboursements nets ⁴	(43)	(15)	(6)	–	(64)	(13)	(13)	(6)	(3)	(35)	
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(38)	(52)	(33)	–	(123)	(54)	(47)	(20)	–	(121)	
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(48)	180	405	–	537	(46)	166	351	1	472	
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Radiations	–	–	(586)	–	(586)	–	–	(528)	–	(528)	
Reprises	–	–	128	–	128	–	–	130	1	131	
Écart de conversion et autres ajustements	5	4	3	–	12	–	(1)	(1)	–	(2)	
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	647	401	179	2	1 229	572	382	170	4	1 128	
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁷	26	44	–	–	70	25	46	–	–	71	
Solde à la fin de la période	621 \$	357 \$	179 \$	2 \$	1 159 \$	547 \$	336 \$	170 \$	4 \$	1 057 \$	
Carte de crédit⁸											
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	819 \$	580 \$	341 \$	– \$	1 740 \$	763 \$	521 \$	321 \$	– \$	1 605 \$	
Provision pour pertes sur créances											
Transfert à l'étape 1 ¹	363	(296)	(67)	–	–	254	(234)	(20)	–	–	
Transfert à l'étape 2	(111)	143	(32)	–	–	(93)	126	(33)	–	–	
Transfert à l'étape 3	(16)	(316)	332	–	–	(24)	(222)	246	–	–	
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(111)	154	23	–	66	(91)	113	39	–	61	
Nouveaux montages ou acquisitions ³	65	s. o.	s. o.	–	65	112	s. o.	s. o.	–	112	
Remboursements nets ⁴	38	1	(30)	–	9	84	(4)	(17)	–	63	
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(47)	(54)	(195)	–	(296)	(57)	(57)	(136)	–	(250)	
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(130)	409	716	–	995	(173)	343	579	–	749	
Cessions	–	–	–	–	–	(8)	(7)	(3)	–	(18)	
Radiations	–	–	(861)	–	(861)	–	–	(757)	–	(757)	
Reprises	–	–	149	–	149	–	–	129	–	129	
Écart de conversion et autres ajustements	10	6	6	–	22	(3)	3	–	–	–	
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	880	627	382	–	1 889	764	582	348	–	1 694	
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁷	480	318	–	–	798	393	264	–	–	657	
Solde à la fin de la période	400 \$	309 \$	382 \$	– \$	1 091 \$	371 \$	318 \$	348 \$	– \$	1 037 \$	

¹ Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

² Représente la réévaluation entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en raison des transferts d'une étape à l'autre, compte non tenu des modifications des risques, paramètres et modèles.

³ Représente l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁴ Représente les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁵ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁶ Représente la variation de la provision liée aux changements dans les risques, y compris les modifications des facteurs macroéconomiques, du niveau de risque, des paramètres et modèles associés.

⁷ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁸ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019					Six mois clos les 30 avril 2018				
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Entreprises et gouvernements										
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	736	\$ 690	\$ 120	\$ 11	\$ 1 557	706	\$ 627	\$ 174	\$ 18	\$ 1 525
Provision pour pertes sur créances										
Transfert à l'étape 1 ²	85	(82)	(3)	—	—	66	(64)	(2)	—	—
Transfert à l'étape 2	(68)	72	(4)	—	—	(52)	55	(3)	—	—
Transfert à l'étape 3	(3)	(48)	51	—	—	(4)	(29)	33	—	—
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(27)	47	2	—	22	(18)	32	3	—	17
Nouveaux montages ou acquisitions ²	213	s. o.	s. o.	—	213	205	s. o.	s. o.	—	205
Remboursements nets ²	2	(22)	(8)	1	(27)	(6)	(22)	(11)	(1)	(40)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(168)	(183)	(37)	—	(388)	(194)	(184)	(24)	(1)	(403)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(64)	280	101	(8)	309	(3)	226	26	(5)	244
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	(5)	—	(5)
Radiations	—	—	(75)	—	(75)	—	—	(73)	(1)	(74)
Reprises	—	—	19	5	24	—	—	32	3	35
Écart de conversion et autres ajustements	11	8	—	1	20	(4)	(2)	(1)	—	(7)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	717	762	166	10	1 655	696	639	149	13	1 497
Moins la provision pour les instruments hors bilan ³	74	163	—	—	237	70	67	—	—	137
Solde à la fin de la période	643	599	166	10	1 418	626	572	149	13	1 360
Provision pour pertes sur prêts, à la fin de la période	1 691	\$ 1 297	\$ 774	\$ 16	\$ 3 778	\$ 1 567	\$ 1 250	\$ 708	\$ 24	\$ 3 549

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

² Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.

³ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 87 millions de dollars au 30 avril 2019 (81 millions de dollars au 31 octobre 2018) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 30 avril 2019 et 31 octobre 2018.

Prêts en souffrance mais non douteux^{1,2}

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019				Aux 31 octobre 2018			
	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	1 620	\$ 342	\$ 117	\$ 2 079	1 471	\$ 358	\$ 101	\$ 1 930
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 972	738	255	6 965	5 988	811	241	7 040
Cartes de crédit	1 291	304	208	1 803	1 403	340	213	1 956
Entreprises et gouvernements	1 378	421	66	1 865	1 314	444	28	1 786
Total	10 261	\$ 1 805	\$ 646	\$ 12 712	10 176	\$ 1 953	\$ 583	\$ 12 712

¹ Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

² Les soldes aux 30 avril 2019 et 31 octobre 2018 excluaient les prêts dépréciés acquis.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES
PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 30 avril 2019, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 42,32 % (41,61 % au 31 octobre 2018) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 16 milliards de dollars (12 milliards de dollars US) (16 milliards de dollars (12 milliards de dollars US) au 31 octobre 2018), selon le cours de clôture de 52,58 \$ US (51,72 \$ US au 31 octobre 2018) à la Bourse de New York.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2019, TD Ameritrade a racheté 10,2 millions d'actions (5,5 millions d'actions rachetées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de

ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de nommer cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les administrateurs désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou des filiales aux États-Unis de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des six mois clos les 30 avril 2019 et 2018, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Bilans consolidés résumés¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 mars 2019	30 septembre 2018
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	2 178 \$	1 809 \$
Montants nets à recevoir des clients	27 836	29 773
Autres actifs, montant net	21 804	17 811
Total de l'actif	51 818 \$	49 393 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	3 313 \$	3 923 \$
Montants à payer aux clients	31 135	30 126
Autres passifs	6 220	4 809
Total du passif	40 668	38 858
Capitaux propres²	11 150	10 535
Total du passif et des capitaux propres	51 818 \$	49 393 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	31 mars 2019	31 mars 2018	31 mars 2019	31 mars 2018
Produits				
Produits d'intérêts nets	481 \$	390 \$	978 \$	741 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	1 447	1 400	2 953	2 647
Total des produits	1 928	1 790	3 931	3 388
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages du personnel	452	583	871	1 111
Divers	539	706	1 071	1 349
Total des charges d'exploitation	991	1 289	1 942	2 460
Autres charges (produits)	49	30	73	72
Résultat avant impôt	888	471	1 916	856
Charge d'impôt sur le résultat	225	128	455	136
Résultat net^{1, 2}	663 \$	343 \$	1 461 \$	720 \$
Résultat par action – de base (en dollars canadiens)	1,18 \$	0,60 \$	2,60 \$	1,27 \$
Résultat par action – dilué (en dollars canadiens)	1,18	0,60	2,59	1,26

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est fondée sur les états financiers consolidés publiés de TD Ameritrade après la conversion en dollars canadiens et est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles.

² La quote-part de la Banque des résultats de TD Ameritrade pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019 comprend un ajustement de néant (ajustement favorable net respectivement de néant et 41 millions de dollars (32 millions de dollars US) pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018) qui représente principalement la quote-part de la Banque de la réévaluation de TD Ameritrade de ses soldes d'impôt différé en raison de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis.

NOTE 8 : ACQUISITIONS ET CESSIONS IMPORTANTES

Entente pour l'émission des cartes de crédit du programme de fidélisation d'Air Canada

Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur (l'«entente sur le programme de fidélisation») est entrée en vigueur conjointement avec la conclusion de l'acquisition par Air Canada d'AIMIA Canada Inc., qui administre le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Conformément à l'entente sur le programme de fidélisation, la Banque deviendra le principal émetteur de cartes de crédit pour le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada au moment de son lancement en 2020, jusqu'en 2030. Les titulaires de cartes de crédit TD Aéroplan deviendront membres du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, et leurs milles seront transférés au moment du lancement du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada en 2020.

Dans le cadre de la transaction, la Banque a payé à Air Canada 622 millions de dollars plus les taxes de vente applicables, dont un montant de 547 millions de dollars (446 millions de dollars après taxes de vente et impôt sur le résultat) a été comptabilisé au poste Charges autres que d'intérêts – Divers dans l'état du résultat consolidé intermédiaire au premier trimestre de 2019, et un montant de 75 millions de dollars, à titre d'immobilisations incorporelles qui sera amortie sur la durée de l'entente sur le programme de fidélisation. De plus, la Banque a effectué un paiement anticipé de 308 millions de dollars plus les taxes de vente applicables pour l'achat futur de points de fidélisation sur une période de dix ans.

Acquisition de Greystone Capital Management Inc.

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. («Greystone»), pour une contrepartie de 817 millions de dollars, dont une tranche de 475 millions de dollars a été réglée en espèces et une tranche de 342 millions de dollars a été réglée en actions ordinaires de la TD. La valeur de 4,7 millions d'actions ordinaires émises en contrepartie est fondée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Banque négociées au cours des dix jours précédant immédiatement le cinquième jour ouvrable avant la date d'acquisition et a été comptabilisée en fonction du cours des actions à la clôture de l'acquisition. Des actions ordinaires d'une valeur de 167 millions de dollars émises à l'intention des actionnaires employés dans le cadre de l'acquisition seront entières pour une période de deux ans après l'acquisition, sous réserve que les actionnaires employés demeurent à l'emploi de la Banque, et seront comptabilisées à titre de charge de rémunération sur la période d'entiercement de deux ans.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Au 1^{er} novembre 2018, l'acquisition représentait un apport aux actifs de 169 millions de dollars et aux passifs, de 55 millions de dollars. Une tranche de 140 millions de dollars de l'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs nets identifiables a été affectée aux immobilisations incorporelles au titre des relations clients, une tranche de 37 millions de dollars, au passif d'impôt différé, et une tranche de 433 millions de dollars, au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Les comptes de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date d'acquisition et inclus dans le secteur Services de détail au Canada. La répartition du prix d'achat pourrait être peaufinée et rajustée afin de refléter les informations nouvelles obtenues au cours de la période d'évaluation à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

NOTE 9 : GOODWILL

Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis ¹	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2017	2 303	\$ 13 693	\$ 160	\$ 16 156
Ajouts	82	–	–	82
Écarts de conversion et autres	18	280	–	298
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2018 ²	2 403	13 973	160	16 536
Ajouts	433	–	–	433
Écarts de conversion et autres	15	248	–	263
Valeur comptable du goodwill au 30 avril 2019²	2 851	\$ 14 221	\$ 160	\$ 17 232

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

² Pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2019 et 2018, les pertes de valeur étaient de néant et, au 30 avril 2019, le cumul des pertes de valeur était de néant (néant au 31 octobre 2018).

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019	Aux 31 octobre 2018
Créances clients et autres éléments	9 310 \$	8 938 \$
Intérêts courus	2 446	2 343
Actif d'impôt exigible	2 503	1 614
Actif au titre des régimes à prestations définies	10	113
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 561	1 638
Charges payées d'avance	1 408	950
Total	17 238 \$	15 596 \$

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2019 s'établissait à 297 milliards de dollars (293 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

Certains passifs de dépôt sont classés comme dépôts détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Certains dépôts ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net dans le bilan consolidé intermédiaire pour réduire une non-concordance comptable découlant des couvertures économiques connexes. Ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire, à l'exception du montant de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre à la Banque, lequel est constaté à l'état du résultat global consolidé intermédiaire. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à la Banque correspondent à la différence entre i) la variation d'une période à l'autre de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus calculée à l'aide d'une courbe d'actualisation globale reflétant la courbe de taux d'intérêt de référence et le risque de crédit propre à la Banque, et ii) la variation d'une période à l'autre de la valeur actualisée de ces mêmes flux de trésorerie attendus calculée à l'aide d'une courbe d'actualisation fondée sur la courbe de taux d'intérêt de référence.

Pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, le montant estimatif que la Banque serait contractuellement tenue de verser à l'échéance, lequel est calculé à partir de notionnels, était plus faible de 177 millions de dollars que sa juste valeur au 30 avril 2019.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

	Par type						Par pays			30 avril	Aux
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	2019	31 octobre			
							Total	2018			
Particuliers	13 714 \$	419 240 \$	56 729 \$	225 858 \$	263 795 \$	30 \$	489 683 \$	477 644 \$			
Banques ²	9 163	155	10 351	12 811	74	6 784	19 669	16 712			
Entreprises et gouvernements ^{3,4}	78 789	133 449	153 753	266 014	96 320	3 657	365 991	357 083			
Détenus à des fins de transaction ²	–	–	53 974	26 119	16 270	11 585	53 974	114 704			
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ^{2,5}	–	–	57 766	31 711	22 175	3 880	57 766	–			
Total	101 666 \$	552 844 \$	332 573 \$	562 513 \$	398 634 \$	25 936 \$	987 083 \$	966 143 \$			

Dépôts non productifs

d'intérêts inclus ci-dessus

Au Canada	40 562 \$	42 402 \$
À l'étranger	53 524	54 488

Dépôts productifs d'intérêts

inclus ci-dessus

Au Canada	521 951	505 295
À l'étranger	370 365	362 890
Fonds fédéraux américains déposés ²	681	1 068

Total^{3,6}	987 083 \$	966 143 \$
----------------------------	-------------------	-------------------

¹ Comprennent une dette de premier rang de 6 586 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2018) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

³ Comprennent une somme de 39 milliards de dollars au 30 avril 2019 (36 milliards de dollars au 31 octobre 2018) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2018) liée à la Fiducie de capital TD IV.

⁴ Le 9 mai 2019, Fiducie de capital TD IV a annoncé son intention de racheter tous les billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 en circulation le 30 juin 2019.

⁵ Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 17 millions de dollars (16 millions de dollars au 31 octobre 2018).

⁶ Comprend des dépôts de 559 milliards de dollars au 30 avril 2019 (548 milliards de dollars au 31 octobre 2018) libellés en dollars US et de 56 milliards de dollars (55 milliards de dollars au 31 octobre 2018) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Autres passifs¹

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril	31 octobre
	2019	2018
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	4 842 \$	4 958 \$
Intérêts courus	1 373	1 283
Salaires et avantages du personnel à payer	2 538	3 344
Chèques et autres effets en voie de règlement	964	454
Passif d'impôt exigible	149	84
Passif d'impôt différé	192	175
Passif au titre des régimes à prestations définies	2 230	1 747
Passifs liés aux entités structurées	6 449	5 627
Provisions	1 522	1 502
Total	20 259 \$	19 174 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 30 avril 2019 et 31 octobre 2018.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2019		31 octobre 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	1 830,4	21 221 \$	1 842,5	20 931 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	1,0	52	2,9	152
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	2,7	197	5,0	366
Actions émises dans le cadre d'acquisitions ¹	5,0	366	–	–
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(10,0)	(118)	(20,0)	(228)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 829,1	21 718 \$	1 830,4	21 221 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Solde au début de l'exercice	200,0	5 000 \$	190,0	4 750 \$
Actions émises ²	14,0	350	30,0	750
Actions rachetées	–	–	(20,0)	(500)
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	214,0	5 350 \$	200,0	5 000 \$
Actions autodétenues – ordinaires³				
Solde au début de l'exercice	2,1	(144) \$	2,9	(176) \$
Achat d'actions	71,5	(5 198)	110,6	(8 295)
Vente d'actions	(72,9)	5 293	(111,4)	8 327
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	0,7	(49) \$	2,1	(144) \$
Actions autodétenues – privilégiées³				
Solde au début de l'exercice	0,3	(7) \$	0,3	(7) \$
Achat d'actions	3,0	(69)	5,2	(129)
Vente d'actions	(3,0)	70	(5,2)	129
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	0,3	(6) \$	0,3	(7) \$

¹ Comprennent 4,7 millions d'actions émises pour un produit de 342 millions de dollars qui représente une tranche de la contrepartie versée à Greystone ainsi que 0,3 million d'actions émises pour un produit de 24 millions de dollars au titre de rémunération fondée sur des actions en remplacement de droits à des paiements fondés sur des actions de Greystone. Se reporter à la note 8 pour en savoir plus sur l'acquisition de Greystone.

² Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) de série 22 (les «actions de série 22») émises par la Banque le 28 janvier 2019 au prix de 25 \$ l'action, dont les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,20 % pour la période initiale se terminant le 30 avril 2024. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 3,27 %. Les porteurs de ces actions auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série 23 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 23 auront le droit de recevoir des dividendes trimestriels à taux variable, s'ils sont déclarés, à un taux correspondant au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois majoré de 3,27 %. Les actions de série 22 sont rachetables par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25 \$ l'action le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

³ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Rachat dans le cours normal des activités

Par suite de l'approbation du conseil d'administration le 22 mai 2019, la Banque a annoncé son intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX). Le calendrier et les montants de tout rachat aux termes de cette offre sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation et à l'appréciation de la direction fondée sur certains facteurs comme la situation des marchés et l'adéquation des fonds propres.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente de la Banque, qui avait été annoncée le 19 avril 2018 et modifiée le 10 décembre 2018, est venue à échéance le 12 avril 2019. La Banque a racheté un total de 30 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente, à un prix moyen de 74,29 \$ l'action pour une contrepartie totale de 2,2 milliards de dollars.

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, la Banque a racheté respectivement 5,5 millions et 10 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente à un prix moyen respectivement de 75,30 \$ et 72,75 \$ l'action pour une contrepartie totale respectivement de 414 millions de dollars et 727 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, la Banque a racheté 20 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente à un prix moyen de 75,07 \$ l'action pour une contrepartie totale de 1,5 milliard de dollars.

Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales*Rachat des titres de TD CaTS III*

Le 31 décembre 2018, la Fiducie de capital TD III, une des filiales de la Banque, a racheté la totalité des titres de Fiducie de capital TD III – série 2008

(TD CaTS III) en circulation pour un montant de 1 milliard de dollars majoré de toute distribution payable non versée à la date de rachat. Les TD CaTS III étaient présentés au bilan consolidé à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales.

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 3,0 millions de dollars et 6,3 millions de dollars (respectivement 3,4 millions de dollars et 6,5 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2018).

Au cours des trois mois clos les 30 avril 2019 et 2018, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de néant l'option. Au cours des six mois clos le 30 avril 2019, 2,2 millions d'options sur actions (1,9 million d'options sur actions pour les six mois clos le 30 avril 2018) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 5,64 \$ l'option (6,28 \$ l'option pour les six mois clos le 30 avril 2018).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Six mois clos les	
	30 avril 2019	30 avril 2018
Taux d'intérêt sans risque	2,03 %	1,71 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	12,64 %	13,91 %
Rendement de l'action prévu	3,48 %	3,50 %
Prix d'exercice / cours de l'action	69,39 \$	72,64 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue de l'option.

NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	Trois mois clos les					
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	82 \$	101 \$	3 \$	4 \$	3 \$	2 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	(3)	2	5	5	8	8
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	2	–
Charges administratives au titre des prestations définies	2	3	–	–	1	1
Charge totale	81 \$	106 \$	8 \$	9 \$	14 \$	11 \$
	Six mois clos les					
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	163 \$	203 \$	7 \$	8 \$	5 \$	5 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	(6)	4	10	9	16	15
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	2	(3)
Charges administratives au titre des prestations définies	5	5	–	–	3	2
Charge totale	162 \$	212 \$	17 \$	17 \$	26 \$	19 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust (CT), le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Régimes de retraite principaux	95 \$	71 \$	178 \$	190 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	4	4	8	7
Autres régimes de retraite ¹	10	7	19	16
Total	109 \$	82 \$	205 \$	213 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 30 avril 2019, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 175 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 8 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 24 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2019.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC) et l'Alberta refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. À ce jour, la Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et intérêts d'environ 553 millions de dollars pour les années d'imposition de 2011 à 2013. La Banque s'attend à ce que l'ARC et l'Alberta établissent de nouvelles cotisations pour les années ultérieures pour les mêmes raisons et à ce que le Québec établisse également de nouvelles cotisations pour les années d'imposition non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 110 \$	2 846 \$	5 442 \$	5 129 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 826,6	1 843,6	1 829,9	1 842,6
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,70 \$	1,54 \$	2,97 \$	2,78 \$
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 110 \$	2 846 \$	5 442 \$	5 129 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	3 110	2 846	5 442	5 129
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 826,6	1 843,6	1 829,9	1 842,6
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	3,4	3,9	3,3	4,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 830,0	1 847,5	1 833,2	1 846,8
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)¹	1,70 \$	1,54 \$	2,97 \$	2,78 \$

¹ Pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2019 et 2018, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives. La Banque constitue des provisions pour litiges lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 30 avril 2019, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 602 millions de dollars (de néant à environ 763 millions de dollars au 31 octobre 2018). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 28 février 2019, la Banque, de même que les autres banques défenderesses, a déposé une requête en jugement sur les actes de procédure dans l'affaire Official Stanford Investors Committee visant à obtenir le rejet de trois allégations (aide et encouragement à la fraude, aide et encouragement à la conversion et aide et encouragement à manquer à une obligation de fiduciaire). Au 4 avril 2019, le dossier de la requête avait été pleinement constitué. Le 3 mai 2019, deux groupes de requérants, composés de plus de 950 investisseurs particuliers dans des certificats de dépôt émis par Stanford International Bank, Limited, ont déposé une requête pour être autorisés à intervenir dans la poursuite entamée par l'Official Stanford Investors Committee contre la Banque et les autres banques défenderesses. L'interrogatoire préalable contre les banques défenderesses est en cours.

Litige sur les frais de découvert – Le 1^{er} février 2019, les deux parties ont déposé un avis de règlement conjoint pour l'ensemble des poursuites qui ont été regroupées dans le dossier MDL 2613 dans le cadre de l'action collective. Le règlement des poursuites dépend de la capacité des deux parties à s'entendre sur les conditions importantes consignées dans l'entente écrite et sur l'approbation de la Cour. En réponse à l'avis de règlement, la Cour a rendu, le 4 février 2019, une ordonnance suspendant toutes les échéances.

Frais de cartes de crédit – L'audience dans le cadre de la poursuite en Colombie-Britannique est prévue en octobre 2020.

Actions collectives de consommateurs – La Banque, de même que plusieurs autres institutions financières canadiennes, a été nommée défenderesse dans un certain nombre de procédures engagées par des consommateurs pour lesquelles des demandes d'actions collectives provinciales et nationales ont été entamées visant différents frais et calculs de taux d'intérêt ainsi que différentes décisions relatives au crédit. Ces procédures en sont rendues à différentes étapes. Dans l'une d'entre elles, la Banque est la seule partie défenderesse et le procès dans le cadre de cette poursuite est prévu en novembre 2020.

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des services de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque pour des informations supplémentaires sur les secteurs.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Résultats par secteur^{1,2}

(en millions de dollars canadiens)	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros ³		Siège social ³		Total	
	<i>Trois mois clos les</i>									
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 010 \$	2 781 \$	2 231 \$	1 977 \$	262 \$	272 \$	369 \$	368 \$	5 872 \$	5 398 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 949	2 731	677	654	625	615	105	84	4 356	4 084
Total des produits⁴	5 959	5 512	2 908	2 631	887	887	474	452	10 228	9 482
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	280	219	226	204	(5)	16	132	117	633	556
Indemnités d'assurance et charges connexes	668	558	–	–	–	–	–	–	668	558
Charges autres que d'intérêts	2 481	2 232	1 527	1 488	597	516	643	601	5 248	4 837
Résultat avant impôt sur le résultat	2 530	2 503	1 155	939	295	355	(301)	(266)	3 679	3 531
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	681	670	150	94	74	88	(132)	(106)	773	746
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	258	134	–	–	8	(3)	266	131
Résultat net	1 849 \$	1 833 \$	1 263 \$	979 \$	221 \$	267 \$	(161) \$	(163) \$	3 172 \$	2 916 \$
	<i>Six mois clos les</i>									
	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018	30 avril 2019	30 avril 2018
Produits (pertes) d'intérêts nets	6 054 \$	5 606 \$	4 478 \$	3 917 \$	435 \$	601 \$	765 \$	704 \$	11 732 \$	10 828 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	5 893	5 456	1 378	1 357	1 034	1 176	189	40	8 494	8 029
Total des produits⁴	11 947	11 062	5 856	5 274	1 469	1 777	954	744	20 226	18 857
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	590	489	532	451	2	9	359	300	1 483	1 249
Indemnités d'assurance et charges connexes	1 370	1 133	–	–	–	–	–	–	1 370	1 133
Charges autres que d'intérêts	5 565	4 543	3 138	2 935	1 199	1 042	1 201	1 178	11 103	9 698
Résultat avant impôt sur le résultat	4 422	4 897	2 186	1 888	268	726	(606)	(734)	6 270	6 777
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 194	1 307	252	197	64	181	(234)	101	1 276	1 786
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	569	240	–	–	19	38	588	278
Résultat net	3 228 \$	3 590 \$	2 503 \$	1 931 \$	204 \$	545 \$	(353) \$	(797) \$	5 582 \$	5 269 \$
Total de l'actif	439 485 \$	415 518 \$	426 143 \$	405 115 \$	424 360 \$	403 775 \$	66 600 \$	59 428 \$	1 356 588 \$	1 283 836 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

³ Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur des Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

⁴ L'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

NOTE 20 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable. Pour plus de renseignements sur les types d'instruments évalués au coût amorti et à la JVAERG, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>			
	30 avril 2019		30 avril 2018	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti	7 289 \$	2 823 \$	6 214 \$	2 157 \$
Évalués à la JVAERG	1 265	-	1 096	-
	8 554	2 823	7 310	2 157
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG ¹	1 719	1 578	1 299	1 054
Total	10 273 \$	4 401 \$	8 609 \$	3 211 \$

	<i>Six mois clos les</i>			
	30 avril 2019		30 avril 2018	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti	14 669 \$	5 751 \$	12 274 \$	4 107 \$
Évalués à la JVAERG	2 570	-	2 137	-
	17 239	5 751	14 411	4 107
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG ¹	3 578	3 334	2 506	1 982
Total	20 817 \$	9 085 \$	16 917 \$	6 089 \$

¹ Comprennent les produits d'intérêts, les charges d'intérêts et les revenus de dividendes des instruments financiers qui sont évalués ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et des actions désignées à la JVAERG.

NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. En outre, le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1,75 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 9,75 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2019 et 31 octobre 2018.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Aux</i>	
	30 avril 2019	31 octobre 2018
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	54 269 \$	52 389 \$
Fonds propres de catégorie 1	61 008	59 735
Total des fonds propres	71 620	70 434
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres¹		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	452 267 \$	435 632 \$
Fonds propres de catégorie 1	452 267	435 780
Total des fonds propres	452 267	435 927
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	12,0 %	12,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	13,5	13,7
Ratio du total des fonds propres ¹	15,8	16,2
Ratio de levier	4,2	4,2

¹ Conformément à la ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres, l'application de l'exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) a été progressive jusqu'au premier trimestre de 2019. Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'intégration du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2019, ces facteurs scalaires sont de 100 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %.

NOTE 22 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTE 23 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**Rachat dans le cours normal des activités**

Par suite de l'approbation du conseil d'administration le 22 mai 2019, la Banque a annoncé son intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la TSX. Le calendrier et les montants de tout rachat aux termes de cette offre sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation et à l'appréciation de la direction fondée sur certains facteurs comme la situation des marchés et l'adéquation des fonds propres.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie AST (Canada) C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 inquiries@astfinancial.com ou www.astfinancial.com/ca-fr
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou Computershare 462 South 4 th Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
déterminez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 23 mai 2019. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2019.jsp>, le 23 mai 2019, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2019.jsp>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 15 h 30 HE, le 23 mai 2019, jusqu'à 23 h 59 HE, le 20 juin 2019, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 4990143#.